



# Concours du second degré

## Rapport de jury

---

### Concours : Agrégation interne et CAER

### Section : Sciences économiques et sociales

### Session 2014

Rapport de jury présenté par :

**Monsieur Marc MONTOUSSE**  
président du jury

# SOMMAIRE

**Introduction** - description des épreuves

## **I - Epreuve de composition de sciences économiques et sociales**

- 1.1. Les résultats : distribution des notes
- 1.2. Commentaires généraux sur les prestations des candidats
- 1.3. Proposition de corrigé**
- 1.4. Exemple de bonne copie**

## **II – Epreuve de composition à partir d’un dossier**

- 2.1. Les résultats : distribution des notes**
- 2.2. Commentaires et recommandations**
- 2.3. Eléments de corrigé**
- 2.4. Exemple de bonne copie**

## **III - Epreuve orale de leçon**

- 3.1. Bilan statistique**
- 3.2. Exemples de sujets**
- 3.3. Commentaires et recommandations**

## **IV- Epreuve orale de commentaire d’un dossier**

- 4.1. Bilan statistique**
- 4.2. Commentaires et recommandations**
- 4.3. Sources des dossiers (première partie de l’épreuve)**
- 4.4. Exemples de sujets de mathématiques (seconde partie de l’épreuve)**

## Introduction

La session 2014 du concours interne de l'agrégation et du CAERPA de sciences économiques et sociales ne présente pas d'inflexion majeure par rapport à celles des sessions précédentes ; il faut toutefois noter une nouvelle augmentation du nombre de postes offerts (20 postes à l'agrégation contre 17 en 2013 et 15 en 2012 ; 4 postes au CAERPA contre 5 en 2013 et 2 en 2012) et une augmentation du nombre de candidats. 370 candidats se sont inscrits à l'agrégation interne (324 en 2013 ; 293 en 2012 ; 348 en 2011 ; 314 en 2010 ; 261 en 2009 et 285 en 2008) parmi lesquels 207 ont été classés (168 en 2013 ; 140 en 2012 ; 117 en 2011 ; 159 en 2010 ; 138 en 2009 et 151 en 2008). 67 candidats se sont inscrits au CAERPA (52 en 2013 ; 58 en 2012 ; 69 en 2011 ; 57 en 2010 ; 41 en 2009 et 46 en 2008) parmi lesquels, 32 candidats ont été classés (27 en 2013 ; 28 en 2012 ; 19 en 2011 ; 21 en 2010 ; 20 en 2009 et 25 en 2008).

A l'agrégation interne, 42 candidats ont été déclarés admissibles aux épreuves orales (38 en 2013 ; 29 en 2012 ; 22 en 2011 ; 24 en 2010 ; 25 en 2009 et 26 en 2008) et la barre d'admissibilité a été fixée à 11,6, en forte hausse par rapport aux sessions précédentes (10,6 en 2013 ; 10,8 en 2012 ; 9,8 en 2011 ; 10,4 en 2010 ; 9 en 2009 et 10 en 2008). La moyenne des candidats admissibles est aussi en forte hausse puisqu'elle s'élève à 13,15 (12,52 en 2013 ; 12,32 en 2012 ; 11,26 en 2011 ; 11,6 en 2010 ; 10,8 en 2009 et 11,8 en 2008), ce qui témoigne du niveau élevé du concours.

Au CAERPA, comme en 2013, 8 candidats ont été déclarés admissibles (4 en 2012 et 2011 ; 2 en 2010 ; 1 en 2009 et 2 en 2008), avec une barre d'admissibilité de 10 (8,2 en 2013 ; 11 en 2012 ; 9,2 en 2011 ; 8,8 en 2010 ; 9 en 2009 et 9,3 en 2008).

Les 20 postes offerts à l'agrégation interne ont été pourvus, le dernier reçu ayant une note moyenne de 12 (11,9 en 2013 ; 11,1 en 2012 ; 10,9 en 2011 ; 11 en 2010 ; 10,55 en 2009 et 10,67 en 2008), la moyenne des candidats admis étant de 13,49 (13,16 en 2013 ; 12,23 en 2012 ; 11,68 en 2011 ; 12,38 en 2010 ; 11,73 en 2009 et 11,54 en 2008). La tendance à la progression du niveau des candidats se confirme donc.

Les 4 postes offerts au CAERPA ont été pourvus ; le dernier admis ayant une moyenne de 11 (10,1 en 2013 ; 11 en 2012), et la moyenne des candidats admis étant de 12,9 (10,78 en 2013).

L'amélioration tendancielle des résultats se poursuit donc. Rappelons que le jury attache beaucoup d'importance, tant à l'écrit qu'à l'oral, à la bonne maîtrise des concepts et notions de base dans les divers champs disciplinaires constitutifs des SES, à la clarté d'expression et à la capacité de dégager l'essentiel de l'accessoire.

J'adresse mes félicitations les plus sincères aux lauréats du concours 2014 et tiens à remercier vivement l'ensemble des membres du jury (et plus particulièrement les vice-présidents Sophie Harnay et Marc Pelletier), les surveillantes du concours qui, comme d'habitude ont fait preuve de grandes qualités – compétence, disponibilité et gentillesse - et l'administration de l'UFR de sciences économiques de Caen au sein de laquelle se tenaient les oraux, sans oublier la gestionnaire du concours, Hadia Daoussi.

**Marc MONTOUSSÉ**

Inspecteur général de l'éducation nationale

Président du jury

---

## Description des épreuves

Les épreuves de ces deux concours sont définies par l'arrêté du 28 décembre 2009 modifié par l'arrêté du 6 janvier 2011. Il convient d'en rappeler ici les termes.

### Epreuves écrites d'admissibilité

1- **Une composition de sciences économiques et sociales** (coefficient 6) d'une durée de 6 heures. Les deux thèmes d'économie de la session 2014 étaient « Economie de l'environnement » et « Economie géographique » et ceux de sociologie « Les stratifications sociales » et « L'exclusion sociale ». Les deux thèmes d'économie de la session 2015 seront « Economie géographique » et « Economie publique » et ceux de sociologie « L'exclusion sociale » et « Sociologie du genre ». Les références bibliographiques de ces thèmes sont publiées sur le site du ministère ([education.gouv.fr](http://education.gouv.fr)).

2- **Une composition élaborée à partir d'un dossier** fourni au candidat et portant sur les programmes de sciences économiques et sociales du lycée (coefficient 4) d'une durée de 6 heures. Il est demandé de construire à partir du dossier, pour une classe de niveau déterminé, le plan et le contenu d'une séance de travail de 2 heures intégrant des travaux devant être réalisés par les élèves (travaux dirigés en terminale ES ou activités spécifiques aux autres niveaux). Le candidat doit indiquer les documents qu'il retient parmi ceux du dossier en justifiant son choix. Il doit aussi en présenter les modalités d'exploitation en classe, en exprimant les résultats à attendre de celle-ci sous la forme d'une synthèse à enregistrer par les élèves, et prévoir les procédures d'évaluation des acquisitions escomptées. Il doit enfin signaler les ouvrages ou articles qui pourraient être utiles, d'une part au professeur, d'autre part aux élèves pour approfondir le sujet étudié. A noter que l'usage de la calculatrice peut, à la discrétion du jury, être interdit si celle-ci ne paraît pas nécessaire au traitement de l'épreuve.

### Epreuves orales d'admission

3- **Une leçon** à dominante économique ou sociologique se rapportant aux programmes de sciences économiques et sociales des classes de seconde, première et terminale ES, suivie d'un entretien avec le jury (coefficient : 6). La durée totale de l'épreuve est de 50 minutes, se décomposant en l'exposé (maximum : 30 minutes) et l'entretien (20 minutes). La durée de la préparation en salle de bibliothèque est de 5 heures.

4- **Un commentaire d'un dossier** (coefficient 4) qui est constitué d'un ou plusieurs documents se rapportant aux programmes de sciences économiques et sociales du lycée. Le dossier est à dominante économique si le sujet de leçon de la première épreuve orale d'admission est à dominante sociologique et/ou science politique et à dominante sociologique et/ou science politique si le sujet de leçon de la première épreuve orale d'admission est à dominante économique. Le dossier comporte des données quantitatives (tableaux, graphiques, etc.) et inclut une ou deux questions d'ordre mathématique ou statistique. Le candidat ne dispose d'aucun document autre que ceux inclus au dossier. Seule l'utilisation d'une calculatrice fournie par le jury est autorisée. La durée de la préparation est de trois heures et la durée de l'épreuve de quarante-cinq minutes (exposé : quinze minutes ; interrogation sur les données quantitatives : quinze minutes ; entretien : quinze minutes). Le programme de mathématiques et statistiques est publié sur le site du ministère ([education.gouv.fr](http://education.gouv.fr)).

---

# I - Epreuve de composition de sciences économiques et sociales

Jury : **Béatrice Couairon, Daniel Didier, Arcangelo Figliuzzi, Daniel Fleutôt, Jean-Yves Letissier, Alain Maître, Marc Pelletier, Jacques Rodriguez, Catherine Schmutz.**  
Rapporteur : **Jacques Rodriguez**

## 1.1. Les résultats : distribution des notes

### Agrégation interne

211 candidats présents et ayant composé (172 en 2013 ; 145 en 2012 ; 129 en 2011 et 165 en 2010), 4 copies blanches.

Note moyenne des présents : 9,0 (8,2 en 2013 ; 7,47 en 2012 ; 6,97 en 2011 ; 7,16 en 2010 ; 7,2 en 2009 ; 7,4 en 2008 ; 5,8 en 2007).

Note moyenne des admissibles : 13,33 (13,24 en 2013 ; 13,24 en 2012 ; 11,73 en 2011 ; 12,5 en 2010 ; 11,2 en 2009 ; 13,0 en 2008 ; 11,3 en 2007).

Notes comprises entre 02 et 19.

### Distribution des notes

Note	Nombre de copies	Effectif cumulé
1 à 3	6	6
4 à 6	33	39
7 à 9	69	108
10 à 12	61	169
13 à 15	37	206
16 et plus	5	211

### Concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés (CAERPA)

34 candidats présents et ayant composé (28 en 2013 ; 30 en 2012 ; 19 en 2011 et 24 en 2010), notes comprises entre 01 et 19.

Note moyenne des présents : 7,94 (7,0 en 2013).

Note moyenne des admissibles : 11,75 (9,63 en 2013).

### *Distribution des notes*

Note	Effectifs	Effectif cumulé
1 à 3	4	4
4 à 6	8	12
7 à 9	12	24
10 à 12	6	30
13 à 15	3	33
16 et +	1	34

## 1.2. Commentaires généraux sur les prestations des candidats

### **Sujet : « En quoi l'exclusion sociale renouvelle-t-elle la 'question sociale' ? »**

L'épreuve de dissertation de la session 2014 de l'agrégation interne de sciences économiques et sociales appelle plusieurs remarques ayant trait à la forme autant qu'au fond.

Ces commentaires pointent surtout les défauts constatés dans les copies, mais le jury tient à souligner que les dissertations corrigées cette année étaient souvent d'un assez bon niveau.

De manière générale, trop de copies se révèlent d'emblée insatisfaisantes en matière d'expression écrite, ce qui entraîne une diminution des notes. L'orthographe est trop souvent prise en défaut, en particulier s'agissant des noms des auteurs que les candidats sont censés avoir lus... De même, on recense des maladresses d'expression qui, parfois, nuisent à la compréhension des développements présentés. Or, il faut insister à cet égard sur les exigences du concours d'agrégation : la dissertation ne constitue pas, bien sûr, un exercice de style ou d'élégance mais elle exige une syntaxe et des formulations claires, gages de la fluidité des copies. Enfin, les candidats doivent prêter attention à la lisibilité des copies : les correcteurs attendent en effet un texte aéré, sans surcharge et aisément déchiffrable. Il est recommandé, par exemple, de rédiger sa conclusion au brouillon avant d'entamer la rédaction du devoir, de manière à ne pas être pris par le temps en fin d'épreuve. Le jury rappelle aussi qu'une relecture très attentive avant de rendre les copies est un exercice salutaire.

Dans le même ordre d'idées, certains devoirs ne sont pas organisés autour d'un plan clair, ou, lorsqu'un tel plan existe, ne le suivent pas. Or, il est impératif d'annoncer, puis de suivre fidèlement dans le devoir le cheminement de la réflexion. De ce point de vue, mieux vaut privilégier, en introduction, une annonce de plan sobre qui sera ensuite développée et complétée, au début de chaque partie, pour indiquer les grands axes de l'argumentation à venir. Il n'existe pas dans ce domaine de plan type, ni de règle intangible quant au nombre de parties. Le plan, en deux ou trois parties, doit néanmoins répondre à la problématique dégagée en introduction et apparaître clairement dans le corps du devoir. Sans nécessairement faire figurer le plan dans la copie sous la forme de I, II ou III, il faut bien séparer les parties, structurer chacune d'elles en sous-parties, puis en paragraphes organisés autour d'une idée (éventuellement assortie d'une illustration empirique), et, enfin, ménager des transitions entre les principales étapes du raisonnement. Ces transitions vont en effet guider la lecture tout en soulignant la cohérence d'ensemble de l'argumentation.

En ce qui concerne le fond, le jury rappelle que la dissertation d'agrégation a pour objectif de présenter un raisonnement rigoureux et solidement argumenté. Cela suppose en premier lieu, dès l'introduction, de définir les notions essentielles qui constituent le sujet – ici, « exclusion sociale » et « question sociale » –, puis de dégager une problématique générale à laquelle sera adossé le plan de la dissertation. Lorsque le sujet prend la forme d'une question, comme c'est le cas ici, l'élaboration de la problématique est facilitée, mais il faut alors, d'une part souligner l'intérêt de cette problématique, et, d'autre part, bâtir un plan qui réponde directement à la question posée. L'exercice de la dissertation suppose, en outre, de maîtriser de façon suffisamment ample et sûre la littérature spécialisée figurant (notamment) dans la bibliographie du concours. Trois remarques s'imposent à cet égard. Premièrement, le jury regrette que certaines copies s'éloignent assez vite du thème d'agrégation pour évoquer, par exemple, le rôle des valeurs et de la socialisation, ou encore les travaux de Pierre Bourdieu sur le capital culturel. Il s'agit sans doute de candidats qui ont peu préparé les questions du programme et qui se raccrochent à leurs cours de première et de terminale. Deuxièmement, il faut rappeler que l'argumentation doit reposer sur des travaux de recherche et des résultats scientifiques, non sur l'opinion personnelle des candidats. Les prises de position politiques ou idéologiques, par exemple sur la redistribution des revenus, sont donc à bannir. Enfin, si le

devoir doit être appuyé sur des références pertinentes et bien maîtrisées, la dissertation n'est pas un concours de citations et la note ne dépend pas du nombre d'auteurs mobilisés. Certaines copies multiplient en effet les références, qui sont alors évoquées de façon très succincte ou convoquées de manière trop allusive. Dans la dissertation, les candidats doivent certes faire montre d'une solide culture sociologique, et la diversité des références est bienvenue, mais une bonne copie, appuyée sur une démonstration rigoureuse, exige surtout que l'on maîtrise vraiment les auteurs cités, les concepts qu'ils utilisent et les résultats qu'ils dégagent.

En l'occurrence, le sujet posé cette année nécessitait une bonne connaissance des travaux de Serge Paugam et de Robert Castel, deux références absolument incontournables, qui ne se retrouvaient pourtant pas dans certaines copies... Les concepts de « disqualification » et de « désaffiliation sociale » devaient, à ce titre, être mobilisés et explicités par les candidats, notamment pour discuter la notion d'exclusion. Les réflexions de Pierre Rosanvallon sur « la nouvelle question sociale » étaient également attendues sur un tel sujet. Le jury souligne par ailleurs que la formulation du sujet réclamait une mise en perspective historique, dont les candidats ont souvent fait l'économie. Or, comment aborder le renouvellement de la « question sociale » sans évoquer ses déclinaisons historiques successives ? Les travaux de Robert Castel pouvaient aisément servir ici de socle pour entreprendre un rapide détour historique. De même, les dispositifs de politique sociale n'ont pas toujours eu, dans les copies, la place qui leur revenait. De manière générale, les candidats avaient en effet une assez bonne connaissance des débats théoriques sur l'exclusion et les formes contemporaines de la pauvreté, mais les développements relatifs aux instruments de l'intervention sociale (RMI, RSA, politique de la ville, etc.) étaient souvent moins aboutis, voire inexistantes.

Les bonnes copies sont celles qui sont parvenues, justement, à articuler ces deux dimensions du sujet dans le cadre d'un développement à la fois bien construit, approfondi et documenté.

### **1.3. Proposition de corrigé**

#### **En quoi l'exclusion sociale renouvelle-t-elle la « question sociale » ?**

Comme le rappelle Jacques Ion dans un article déjà ancien (1995), le programme européen « Pauvreté », lancé pour la première fois en 1975, a été rebaptisé « Exclusion » en 1994, une notion plus large censée rendre compte d'une réalité sociale plus complexe : non seulement l'insuffisance des ressources, la pauvreté matérielle et monétaire, mais aussi l'affaiblissement, voire la rupture des liens sociaux. Le terme d'exclusion n'est certes pas nouveau puisqu'on le trouve dès la fin des années 1960 sous la plume de plusieurs sociologues, Colette Pétonnet ou Jean Labbens, tandis que René Lenoir obtient en 1974 un vrai succès de librairie en décrivant, sous le titre *Les exclus*, les diverses figures de l'inadaptation sociale. Mais vingt ans plus tard, l'exclusion ne renvoie plus seulement aux laissés-pour-compte de la croissance des « Trente Glorieuses » : en France, le seul pays où cette notion rencontre un véritable écho, elle désigne, au plus gros de la crise, des populations qui souffrent d'un cumul de handicaps et se trouvent dans l'incapacité de participer aux principales institutions sociales et professionnelles.

Reste qu'il s'agit toutefois d'une notion assez vague, entourée d'un halo sémantique, et qui se prête mal à l'objectivation sociologique. S'il importe donc de dépasser cette notion pour comprendre les situations de marginalité sociale et de précarité, il faut aussi la prendre très au sérieux car l'exclusion mobilise les acteurs associatifs et politiques – comme en attestent l'introduction du RMI en 1988 puis, dix ans plus tard, le vote de la loi « relative à la lutte contre les exclusions ». En France, en effet, cette notion va produire des effets concrets : elle structure les débats sur les interventions sociales et interroge ce qui fait l'unité de la société, réactivant ainsi une « question sociale » que l'État providence avait vocation à résoudre.

Notion controversée et théoriquement floue, l'exclusion se présente en réalité, à bien des égards, comme le résultat d'un processus complexe qui caractérise une « nouvelle question sociale » (I). Mais plus que sa consistance sociologique, c'est l'opérationnalisation de l'exclusion qu'il faut envisager : celle-ci s'accompagne en effet d'une métamorphose de l'action publique dans le domaine social qui pose, à nouveau, la question de l'unité de la société et des principes qui l'organisent (II).

\*  
\*\*

Depuis son installation dans le débat public, la notion d'exclusion est contestée, au point d'être présentée par certains chercheurs, à l'instar de Michel Messu (1997), comme une « notion sociale plus qu'un concept sociologique » utile et opératoire (I.1). Sous certaines conditions, toutefois, cette notion résume la brutalité des changements et les défis auxquels la société est confrontée (I.2).

\*

Les travaux de Serge Paugam, et notamment l'ouvrage de synthèse qu'il a dirigé en 1996 sur le thème de l'exclusion, ont immédiatement suscité de vives réactions qui, encore aujourd'hui, structurent le débat sur cette question. Selon Paugam, l'exclusion désigne un phénomène social qui engage la société tout entière : le système de formation, l'urbanisme, le fonctionnement du marché du travail ou encore les mécanismes redistributifs. C'est, pour reprendre son expression, un « paradigme sociétal » à partir duquel on peut conduire une réflexion sur la société dans son ensemble et les instruments de régulation dont elle se dote. Mais pour d'autres chercheurs, l'extension de cette notion – on parle aussi bien d'exclusion sociale que d'exclusion culturelle et politique – en fait une catégorie descriptive qui finit par perdre ses vertus heuristiques. Nombreux sont ceux qui ont ainsi critiqué une notion jugée à la fois imprécise, ambiguë et impropre à caractériser la situation sociale. Plus exactement, l'exclusion serait avant tout une catégorie d'action publique, qu'il faut déconstruire, et non un concept théoriquement pertinent pour rendre compte de l'évolution de la structure sociale. Plusieurs éléments d'analyse étayaient cette critique.

Premièrement, l'exclusion donnerait une représentation faussée de la réalité sociale. C'est un « mot-valise » indique en ce sens Robert Castel (« Les pièges de l'exclusion », 1997), un mot qui rassemble en fait des situations très hétérogènes que rien ne relie. Quoi de commun, en effet, entre les jeunes en « galère » des quartiers défavorisés, les chômeurs de longue durée qui se replient sur l'espace domestique, les sans-abri ou les sans-papiers, ou bien encore tous ces « figurants du monde social » qu'évoque Rosine Christin dans *La misère du monde* (1993) ? Parler de « l'exclusion », dès lors, c'est procéder par amalgame, dresser l'inventaire de détresses sociales qui sont souvent irréductibles les unes aux autres, et mettre ensemble des individus qui n'ont à l'évidence ni le même passé, ni le même présent, et qui n'auront assurément pas le même avenir. Et d'autre part, le terme même d'exclusion serait inapproprié si l'on songe qu'une exclusion procède d'un acte positif, d'une procédure spéciale de relégation, et qu'elle dote ceux qui en sont victimes d'un statut *ad hoc* (Castel, 1997). Les lépreux, les malades mentaux ou les prisonniers, qui peuplent cette « face cachée de l'histoire » explorée par Michel Foucault, étaient à ce titre exclus de la société, de même que les Burakumin japonais qui, cantonnés dans leurs ghettos, longtemps écartés des mariages et de la plupart des emplois, cristallisaient les affects hostiles de la population nipponne. Mais il n'y a rien de tel dans la société française des années 1990-2000, ce qui rend délicat l'usage de cette notion.

Deuxièmement, l'exclusion donnerait une représentation biaisée ou ambiguë de la société, une représentation qui laisse entendre, en l'occurrence, que l'exclusion aurait désormais remplacé les antagonismes entre les groupes sociaux, mais aussi la domination et l'exploitation qui, de Marx à Bourdieu au moins, ont suscité une abondante littérature. Selon certains auteurs, comme Jean-Pierre Tabin (2002), l'utilisation du terme d'exclusion s'inscrirait d'ailleurs dans une stratégie discursive délibérée visant à refouler le discours classique – et classiste – sur les inégalités sociales. Autrement dit, nous serions désormais dans une société, non pas tant inégalitaire, mais sélective. Or, les inégalités n'ont naturellement pas disparu, loin s'en faut, et il est sans doute trompeur d'opposer



hâtivement inégalités et exclusion, qui relèveraient de deux logiques différentes : celle de la « société de classes » et celle, émergente, de la « société libérale » (Touraine, 1992). Dans le même ordre d'idée, l'exclusion désignerait aussi un processus « hors-sol », pour ainsi dire, un processus anonyme, sans agents ni acteurs auxquels il serait possible de s'opposer. Bref, cette notion contribuerait ainsi à euphémiser les tensions sociales et à estomper la lisibilité des clivages de classes (Chauvel, 2001).

Enfin, et c'est sans doute la critique la plus forte : « l'exclusion est immobile », comme dit Robert Castel dans *Les métamorphoses de la question sociale* (1995). L'exclusion est en effet un état statique, qui caractérise la situation de celles et ceux qui sont tenus à l'écart ou relégués aux marges de la société. Or c'est là, selon Castel, une représentation très insatisfaisante car les problèmes qui se posent aux marges de la vie sociale questionnent en réalité la société dans son ensemble, et les changements qui la travaillent. C'est pourquoi l'auteur substitue à la notion équivoque d'exclusion sociale celle, plus dynamique, de « désaffiliation ». Pour Castel, une telle distinction n'est pas seulement théorique ou conceptuelle, car tronquer les analyses conduit souvent à simplifier les réponses à apporter aux problèmes que posent, en l'espèce, les situations d'exclusion.

En dépit de son succès dans les médias ou les administrations, la notion d'exclusion serait donc « un de ces lieux communs qui font le sens commun », selon la formule de Gérard Mauger. Mais cette infirmité conceptuelle ne la condamne pas complètement et cette notion peut faire l'objet d'un usage raisonné : elle désigne alors l'aboutissement d'un processus de précarisation qui éloigne ou détache quantité d'individus des foyers de l'activité sociale. En ce sens, l'exclusion pose à notre société, en termes neufs, la « question sociale ».

\*

Depuis la parution de l'ouvrage éponyme de Pierre Rosanvallon (1995), il est devenu banal d'évoquer l'existence d'une « nouvelle question sociale » pour désigner les problèmes que l'on associe usuellement à l'exclusion, en particulier le chômage de longue durée, l'isolement social et la grande pauvreté. Cette question est nouvelle au sens où l'exclusion nous impose d'affronter une situation inédite à l'échelle du demi-siècle écoulé. Mais une société qui se transforme produit toujours de la marginalité sociale, hier comme aujourd'hui, et l'exclusion n'est, en réalité, que le dernier avatar d'une problématique ancienne. C'est le sens de la démonstration de Castel dans son étude sociohistorique de la « question sociale », une étude de laquelle il faut repartir pour mieux cerner la singularité des processus sociaux qui sont à l'œuvre aujourd'hui dans la « nouvelle question sociale ».

La « question sociale » qu'analyse Robert Castel est celle que posent à la société tous ceux qui n'y trouvent pas leur place, les « surnuméraires » qui sont privés d'inscription stable dans la structure sociale. Cette question, Castel la fait démarrer au XIV<sup>ème</sup> siècle, avec la Grande Peste qui jette sur les chemins quantité d'individus déliés de leurs anciennes attaches. Vagabonds, soldats démobilisés et paysans fuyant la disette sont alors, à bien des égards, des « inutiles au monde », placés dans une situation homologue à celle des exclus d'aujourd'hui. Plus près de nous, au XIX<sup>ème</sup> siècle, c'est l'intégration de la classe ouvrière, considérée comme une « classe dangereuse », qui résume la « question sociale » : d'un côté, l'apologie du travail, grâce auquel chacun doit conquérir son indépendance, de l'autre, cette incoercible pauvreté au chevet de laquelle se rendront Tocqueville, Engels, Marx et bien d'autres. Le travail salarié et la liberté contractuelle se conjuguent alors avec l'insécurité sociale et la vulnérabilité de masse : tel est le problème que résoudront, au siècle suivant, les promoteurs de la protection sociale. Résoudre la « question sociale » va en effet exiger de trouver une nouvelle formule associant travail et sécurité, une formule qui va s'incarner dans les institutions de l'État providence, dont les politiques vont assécher les principales sources de la pauvreté industrielle (chômage, maladie, vieillesse), et qui va donner naissance à la « société salariale ». Par une étonnante ruse de l'histoire, note Castel, le salariat indigne du XIX<sup>ème</sup> siècle est ainsi devenu un statut relativement protecteur au siècle suivant.

Le détour historique qu'effectue l'auteur est très utile pour saisir en quoi les situations d'exclusion sociale renouvellent aujourd'hui la « question sociale ». Son analyse suggère en particulier que s'ils étaient eux aussi en déficit d'intégration sociale, les ouvriers du XIX<sup>ème</sup> siècle étaient indispensables

à la production de richesses et, en tant que tels, ils constituaient une force de pression dont les publics vulnérables sont actuellement privés. D'autre part, et surtout, les problèmes liés à l'exclusion sociale se posent désormais dans un contexte de protections. Les situations contemporaines de vulnérabilité sont donc d'une nature tout à fait différente de celles rencontrées hier, et il est essentiel, dès lors, d'en comprendre l'origine. Dans son dernier livre, *La montée des incertitudes* (2009), Castel actualise sur ce point ses analyses antérieures : il souligne la dégradation de la « condition salariale » en présentant les linéaments d'une « grande transformation » qu'il estime comparable, par ses effets, à celle identifiée jadis par Karl Polanyi. Il rappelle à cet égard que l'émergence d'un nouveau régime du capitalisme, à partir des années 1970, a affecté l'organisation de la production économique, mais aussi les modes de régulation sociale qui forment le socle de la « société salariale ». Selon la caractérisation qu'en propose l'auteur, les mutations en cours se traduisent par un mouvement de « décollectivisation » – ou de « réindividualisation » – qui tend à arracher l'individu aux collectifs au sein desquels la « société salariale » l'avait inscrit (syndicats, conventions collectives, etc.) et grâce auxquels il pouvait être à la fois protégé et combatif.

De là l'importance du concept de « désaffiliation sociale » – de préférence à la notion d'exclusion – pour comprendre la nature de la « nouvelle question sociale ». Aujourd'hui comme hier, en effet, les problèmes se posent avec acuité aux marges de la société, mais ils questionnent en réalité la totalité sociale. Et dans cette perspective, la question centrale n'est pas l'exclusion, comme état-limite, mais, en amont, la recherche effrénée de compétitivité, la précarité croissante du travail, la multiplication des formes d'emplois atypiques, à l'origine des « processus de désaffiliation ». Cela ne signifie pas, bien sûr, que les populations les plus marginalisées ne doivent pas être secourues. Mais ce qui est crucial, selon Castel, c'est la lente « déstabilisation des stables », la « remontée de la précarité » – qui se traduit notamment par une progression très significative du risque de perte d'emploi parmi les employés et les cadres au cours des années 1990 et 2000 (Maurin, 2009). Autrement dit, aider les plus démunis ne dispense pas d'agir en amont et préventivement pour enrayer le « processus de désaffiliation ». C'est-là, sans doute, le cœur de la « nouvelle question sociale » telle que Rosanvallon l'envisageait il y a près de vingt ans : comment redéployer les protections pour faire face aux transformations économiques et sociales actuelles ? L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit finalement de « repenser la solidarité », mais aussi de réinventer la couverture sociale de ceux qui ont rompu (presque) tout lien avec le monde du travail.

Si l'exclusion est donc une notion qui pâtit de certaines carences conceptuelles interdisant d'en faire une catégorie sociologique, elle figure d'une certaine façon la pointe extrême d'un processus qui réactive, à l'heure de l'État providence, la « question sociale ».

\*

\*\*

Ne pas tomber dans « les pièges de l'exclusion » (Castel, 1997) n'implique pas de s'en détourner, car cette notion a produit des effets sociaux et politiques qui doivent être analysés. La focalisation sur les publics démunis et marginalisés a en effet entraîné l'installation d'un nouveau mode de régulation de la « question sociale » (II.1), qui amène à s'interroger sur la conception du lien social et de la solidarité qui fonde ces choix politiques (II.2).

\*

Au fil des années, la lutte contre l'exclusion a pris une place importante dans le paysage politique et juridique. 1988 est à cet égard une date essentielle en France avec l'instauration d'un dispositif – le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) – censé venir en aide efficacement aux plus fragiles. C'est le point de départ d'une évolution majeure, parachevée aujourd'hui par le Revenu de Solidarité Active (RSA), qui se caractérise par un « changement de rationalité des politiques sociales », selon l'expression de Colette Bec (2002). On enregistre en effet une érosion de la protection garantie par l'État providence (santé, vieillesse, etc.) tandis que se développent par ailleurs des politiques qui ne couvrent pas des risques spécifiques mais interviennent de manière transversale sur telle ou telle

catégorie de publics. Alors même que les politiques sociales universelles restent le meilleur rempart face à la pauvreté, comme le montrent notamment les recherches de Serge Paugam ou Nicolas Duvoux (*La régulation des pauvres*, 2008), les interventions sociales se recentrent sur les aspects les plus visibles de la crise. Depuis les années 1990, le traitement de la « nouvelle question sociale » passe ainsi, à bien des égards, par une montée en puissance de dispositifs inédits, fondés sur l'individualisation des prises en charge, la territorialisation des interventions et la contractualisation des droits.

Cette triple caractérisation est étroitement associée à une (re)définition des problèmes en termes d'exclusion sociale. La nature complexe de celle-ci – qui s'apparente à un cumul de difficultés dans un contexte d'urgence – a ainsi justifié la mise en place d'outils fonctionnant selon une logique de besoin et reposant sur la construction de parcours individuels. L'objectif était en effet de mettre à disposition des populations en difficultés tout un ensemble de moyens permettant, par exemple, l'accès aux soins, à des stages, au logement ou à la formation, conformément à une « logique de service » (Autès, 2002). Mais comme le note Michel Autès dans ses travaux, la problématique de l'accès au droit se trouve alors prise dans un paradoxe puisque la volonté affichée de faciliter l'accès des pauvres au droit commun (cf. la loi de 1998) se traduit, en réalité, par la multiplication de mesures et de statuts *ad hoc*.

En deuxième lieu, dans la mesure où la ségrégation sociale est aussi spatiale, la notion d'exclusion a conduit à une spatialisation de la « question sociale ». Il s'agissait alors d'agir dans les « quartiers d'exil » (Dubet, Lapeyronnie, 1992), directement auprès des marginaux des banlieues, des minorités, des jeunes à la dérive et des familles démunies. À partir de la fin des années 1980, la politique de la ville a été l'instrument de cette intervention composite menée sur la base d'une géographie prioritaire définie par l'INSEE. Dans ce cadre, la lutte contre l'exclusion dans les quartiers délabrés revendiquait alors d'être le banc d'essai d'une nouvelle citoyenneté, une citoyenneté active qui, comme l'observe Jacques Donzelot, se résume à la notion cardinale de « projet ». Les individus ne sont plus en effet de simples bénéficiaires de l'action publique, ils sont appelés à devenir des acteurs de la vie sociale et à se comporter comme des citoyens à part entière. Mais des citoyens soumis à une « injonction participative » qui, désormais, s'apparente fort à la version hexagonale de l'*empowerment* d'outre-Atlantique (Carrel, *Faire participer les habitants ?*, 2013).

Cette ligne d'évolution est remarquable, à un double titre. D'une part, elle signale une re-territorialisation de l'intervention sociale, soit une tendance qui va à rebours de celle qui fut enclenchée naguère pour traiter la « question sociale », à savoir la déterritorialisation des protections et l'inscription des pauvres dans des dispositifs d'envergure nationale. D'autre part, cette évolution entre en résonance avec la volonté de sortir d'une pure « logique de guichet » et d'activer les dépenses passives en créant des liens inédits entre droits sociaux et obligations sociales (Rosanvallon, 1995). D'une certaine façon, bien sûr, inciter les individus à s'impliquer, combattre leur retrait de la vie sociale en exigeant d'eux une contre-prestation, c'est favoriser une manifestation de la citoyenneté. De même, cette orientation répond aussi, à bien des égards, aux défis que posent les publics exclus, qui ne rentrent pas *a priori* dans les catégories de l'assistance : à mesure que des personnes réputées employables (chômeurs en fin de droits, jeunes désinsérés, etc.) échappent au salariat et relèvent de l'assistance, la relation d'assistance elle-même se transforme pour s'inscrire finalement dans un rapport de réciprocité qui reproduit les normes de la société salariale (Morel, *Les logiques de la réciprocité*, 2000). Mais la contractualisation des droits, amorcée en France avec le dispositif du RMI et développée depuis (contrat d'accueil et d'intégration, contrat de responsabilité parentale, etc.), se révèle par ailleurs très ambivalente. Premièrement, l'utilisation du contrat pour « réaffilier » des individus en situation de vulnérabilité sociale indique une mutation historique des formes de légitimité de l'action publique. Et deuxièmement, cette évolution suggère que la thèse de l'effet « désincitatif au travail » des prestations sociales, invalidée scientifiquement, produit néanmoins des effets réels et conduit à un renforcement des exigences envers les allocataires. Comme le montre en particulier Nicolas Duvoux (*L'autonomie des assistés*, 2009), le passage du RMI au RSA, entre 1988 et 2009, se traduit par un rétrécissement de la « norme d'autonomie » dans les politiques d'insertion. C'est désormais le retour à l'emploi, coûte que coûte, qui résume pour l'essentiel « l'injonction à l'autonomie » faite

aux bénéficiaires de minima sociaux. Sauf que, dans une société où se conjuguent une exaltation du travail et un déséquilibre chronique (sous-emploi), voire un déficit de places (non-emploi) sur le marché de l'emploi, l'édification d'une « société de pleine activité » risque fort de conduire, en fait, à l'émergence d'une « condition précaire » pérenne (Castel, 2009).

Placée au centre d'une « nouvelle question sociale », l'exclusion réclame donc que les individus invalidés par la conjoncture et socialement disqualifiés soient identifiés, car chaque situation est singulière, évolutive, et nécessite une prise en charge spécifique. Pour les populations déprises des grandes institutions sociales (famille et marché du travail notamment), cette évolution des modes d'intervention sociale représente une avancée puisque, jusqu'alors, l'État providence ne se préoccupait pas distinctivement de pauvreté, et encore moins d'exclusion. Mais c'est l'économie générale de cette transformation des modes d'action publique, de même que les principes qui l'inspirent ou l'animent qu'il faut maintenant soumettre à l'analyse.

\*

Aussi mal formulée soit-elle, la question de l'exclusion, telle qu'elle a été prise en charge, conduit à s'interroger sur la manière de produire de la solidarité et de la cohésion sociale. Car c'est bien là, semble-t-il, le fond du problème : comment « faire société » tandis qu'une large frange de la population se trouve marginalisée ? Songeons par exemple qu'en 2010, 1.2 million de personnes en âge de travailler, titulaires du RSA-socle, sont sorties durablement de l'activité et du système de sécurité sociale, ce qui suggère un important délitement de la société (Duvoux, *Le nouvel âge de la solidarité*, 2012). Et de ce point de vue, il n'est pas anodin de souligner que l'exclusion est une grille de lecture essentiellement française. Dans les autres pays, cette thématique est rarement au centre des débats, ou bien elle fait l'objet d'une interprétation très restrictive. Aux États-Unis, par exemple, c'est la notion de « dépendance » que l'on privilégie avec, à la clé, une définition de l'exclusion ou de la pauvreté comme un problème individuel, à la fois culturel et moral ; de même, en Angleterre, la lutte contre l'exclusion, promue par Tony Blair dans le cadre de la « Troisième Voie », ne concerne que la relation au marché de l'emploi. Tout autre est la conception française, qui fait de l'exclusion une menace pour la société dans son ensemble. Comme le rappelle en effet Jacques Ion (1995), l'exclusion présuppose une certaine unité du corps social, ou, du moins, une représentation forte de cette unité – celle qu'a contribué à forger Durkheim, celle que partagent Paugam et Castel, en dépit de leurs divergences de vues, celle, aussi, que l'État providence avait vocation à incarner. Autrement dit, les problèmes liés à l'exclusion sociale se sont posés avec d'autant plus d'acuité en France que ce pays s'est pensé – et se pense – comme un ensemble formé d'individus déliés de leurs appartenances primaires, mais solidement intégrés, par le haut, au moyen d'institutions puissantes (école, travail, solidarité sociale). C'est sans doute à l'aune de ce constat qu'il faut envisager les changements engendrés par les nouveaux modes d'intervention sociale.

On peut noter, tout d'abord, qu'en dépit de certaines mises en garde (celles de Castel en particulier), les politiques de lutte contre les phénomènes d'exclusion sociale se sont souvent traduites par l'instauration de mesures spécifiques ciblées sur les publics les plus en difficulté. C'est oublier, assurément, que « les politiques pour les pauvres sont souvent de bien pauvres politiques », selon la formule du sociologue anglais Richard Titmuss. Mais c'est négliger aussi que des dispositifs de cette nature, qui relèvent parfois de la discrimination positive, produisent des effets d'assignation identitaire ou de stigmatisation potentiellement contreproductifs. Pour le dire autrement, de telles mesures, censées combattre l'exclusion, peuvent, paradoxalement, en renforcer l'emprise – ce que Paugam avait noté dès sa première enquête sur la « disqualification sociale » (1991). Plus encore : des dispositifs de cette nature risquent fort d'installer les plus fragiles dans un statut de seconde zone ou une citoyenneté au rabais. Ce qui se joue là, finalement, c'est le reflux du projet politique consistant à bâtir une « société de semblables » (Castel, 2009), qui partageraient le même ensemble de droits.

Force est de constater, ensuite, que l'on assiste ces dernières années à une mutation profonde de la solidarité, qui constitue pourtant l'épine dorsale du projet républicain. D'une part, comme le souligne Bruno Palier dans *Gouverner la sécurité sociale* (2002), les assurances sociales sont « de moins en moins solidaires » à mesure que les prestations destinées aux plus démunis échappent aux

régimes contributifs pour relever de la solidarité nationale. Autrement dit, la solidarité se fragmente et renvoie désormais à une « gestion stratifiée du social » : solidarité professionnelle et (encore) généreuse pour les uns, solidarité nationale chichement comptée pour les autres. Et de ce point de vue, tout indique que la décentralisation et l'avènement du « Département-providence », selon le mot de Robert Lafore (2004), sont venus entériner une coupure entre deux systèmes de droits – national et territorial. D'autre part, cette solidarité se déploie de plus en plus dans le cadre d'une relation contractualisée, qui relève de la réciprocité et du « donnant-donnant ». En cela, les nouveaux modes de régulation de la « question sociale » participent d'un « grand retournement de la dette sociale » (Astier, *Les nouvelles règles du social*, 2007), au terme duquel c'est l'individu qui est maintenant redevable envers la collectivité, sommé de s'activer et de rendre des comptes pour bénéficier de la solidarité collective. C'est là, assurément, une évolution cruciale, qui pose le problème des plus fragiles, ceux qui ne disposent pas des ressources ou des « supports » nécessaires pour se réaliser en tant qu'individus responsables et autonomes.

Tout porte à croire, finalement, que les modes de prise en charge de l'exclusion privilégient une conception plus individualiste de la cohésion sociale. Sans doute peut-on voir dans cet inflexionnement des interventions publiques le signe d'un effritement du modèle social-démocrate ou de l'influence grandissante des thèses libérales. Quoi qu'il en soit, ces transformations traduisent une remise en cause du rôle de l'État en tant que garant de la cohésion et de l'unité sociale. En cela, elles préfigurent une évolution qui tranche nettement avec la tradition sociopolitique française, une évolution qui tend à concevoir la société comme une juxtaposition d'initiatives, de transactions et de « projets » individuels, que les interventions publiques s'efforceraient seulement d'articuler et d'encourager.

\*

\*\*

Si l'on considère que le pauvre ou l'exclu incarne le sujet politique idéal, sur lequel peuvent s'exprimer différentes conceptions du pouvoir ou des rapports sociaux, et que le traitement qu'on lui réserve donne à voir la manière dont une société se pense et se construit, les analyses qui précèdent suggèrent un affaiblissement du modèle de la société d'inclusion, telle que Durkheim l'avait pensée. L'enjeu réside désormais dans la recherche d'un nouveau point d'équilibre entre l'exigence de mobilité et l'impératif de sécurité, entre la « société des individus » qui advient et une « société de semblables », dotée d'instruments assez puissants pour que chacun y trouve sa place et puisse y mener une existence relativement indépendante (Castel, 2009). Dans cette quête, il faut assurément se déprendre de la notion d'exclusion, qui n'est guère opératoire pour penser les trajectoires de décrochage. Mais sans doute faut-il aussi s'interroger sur l'existence même d'une « question sociale » qui traverserait et éprouverait la société, aujourd'hui comme hier. De fait, existe-t-il encore une « question sociale », dont le sociologue et l'administrateur pourraient se saisir, ou faut-il en faire le deuil et réfléchir aux meilleurs moyens de régler, au cas par cas, les différents problèmes sociaux ?

#### **1.4. Exemple de bonne copie**

*« Il est dans le statut de l'immigré et dans la nature même de l'immigration de ne pouvoir être nommés, de ne pouvoir être saisis et traités qu'au travers des problèmes auxquels ils sont associés et qu'ils posent à la société. De ce fait, la problématique vraie et appropriée à ces domaines doit se donner comme premier problème, comme problème préalable que c'est un objet qui fait problème. » (Abdelmalek Sayad, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, 1991). Ces remarques pourraient tout à fait s'appliquer à la notion d'exclusion sociale et à son importation dans le champ sociologique car comme le rappelait Durkheim « l'important n'est pas de distinguer les mots, mais les choses recouvertes par les mots » (« Débat sur le nationalisme et le patriotisme », in *Textes, Volume 3*, 1905).*

La notion d'exclusion est d'abord apparue pour désigner les oubliés de la croissance. Massé et Bernard opposent ainsi les « élus de la croissance » aux « exclus de la croissance » (Les dividendes du progrès, 1969). De même Perroux évoque les « exclus du système », ces « citoyens de partiel exercice » (Masse et classes, 1972). C'est avec l'ouvrage de René Lenoir en 1974 que la notion entre véritablement dans le débat public alors même qu'elle est peu employée dans l'ouvrage, l'auteur lui préférant celle d'inadaptation sociale (Les exclus : un Français sur dix, 1974). Mais c'est avec la loi sur le RMI du 1<sup>er</sup> décembre 1988 qu'elle est constituée en problème public et devient une catégorie d'action publique. Reprenant certains passages du rapport Wresinski, le texte de loi propose de faire de « l'insertion et de la lutte contre l'exclusion une priorité nationale ». C'est donc avant tout par la mobilisation du monde associatif et en particulier celle d'ATD Quart-monde que l'exclusion a été constituée comme problème (Michel Messu, L'exclusion, une catégorie sans objet, Genèses, 1997). Selon Julien Damon, elle est devenue « le nouveau nom donné à la pauvreté, la nouvelle manière d'appréhender la question sociale, marquée par la peur du chômage » (L'exclusion, 2008). La question sociale étant « l'aporie fondamentale par laquelle une société expérimente l'énigme de la cohésion et le risque de sa fracture » (Robert Castel, Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat, 1995), on voit que l'on ne peut réfléchir à la notion d'exclusion sans aborder la question de l'intégration sociale et de la prise en charge politique du problème.

Si Pierre Rosanvallon a évoqué l'avènement d'une nouvelle question sociale (1995), l'importation de la notion dans le champ sociologique a suscité de nombreux débats dans les années 1990. Trois ordres de critiques ont été formulés. D'une part, de nombreux auteurs ont noté le flou du concept. « Mot-valise » pour Robert Castel (« Les pièges de l'exclusion », Lien social et politique, 1995), « notion fourre-tout » pour Mireille Elbaum (Justice sociale, inégalités, exclusion, Revue de l'OFCE, 1995), « pseudo-concept » et « auberge espagnole » pour Michel Messu (*ibid.*, 1997). D'autre part, Robert Castel met en garde contre une vision statique du phénomène qui porterait le regard exclusivement sur les situations-limite et perdrait de vue le processus à l'œuvre qui partent du cœur de la vie sociale (« Les pièges de l'exclusion », 1995). Enfin, d'autres auteurs soulignent le danger qu'il y a à poser la question sociale dans les termes de l'exclusion, notamment l'oubli d'objectifs plus généreux de lutte contre les inégalités et de justice sociale (Mireille Elbaum, *ibid.*, 1995). Pour questionner la nouveauté des phénomènes abordés sous les termes de l'exclusion, nous devons donc questionner les tensions entre l'ordre des représentations sociales et politiques et celui de l'objectivation sociologique.

Nous verrons que l'exclusion peut être considérée comme un paradigme sociétal, à savoir un ensemble de représentations suffisamment concordantes et stabilisées dans la durée pour que s'opère à l'échelon de la société toute entière une réflexion sur ses fondements et ses modes de régulation (Serge Paugam, « Les formes contemporaines de la pauvreté et de l'exclusion : le point de vue sociologique », Genèses, 1998). Il est alors nécessaire de l'aborder comme un concept horizon, une question fondamentale posée à nos sociétés, mais aussi une limite à la réflexion qu'il faut repousser le plus loin possible en inventant de nouveaux instruments d'analyse. Paugam invite ainsi à déconstruire la notion et à reconstruire un objet proche, mais distinct (*ibid.*, 1998). Avec lui, nous définirons en première analyse l'exclusion comme un processus multidimensionnel de cumul des handicaps pouvant conduire à la rupture des liens sociaux.

Nous questionnerons ce que cette manière de poser la question sociale a de nouveau dans l'ordre des représentations sociales, dans l'ordre de la conceptualisation sociologique et dans l'ordre de sa prise en charge par les politiques publiques. Pour ce faire, nous nous demanderons si la nouveauté du phénomène ressort principalement d'une transformation des représentations sociales et des politiques publiques ou si la recherche en sociologie a pu dresser les contours de phénomènes réellement nouveaux qui peuvent permettre de parler objectivement d'une nouvelle question sociale.

Dans une première partie, nous montrerons comment les transformations des représentations et des discours publics nous ont fait passer d'une question sociale abordée sous le prisme des classes et de la lutte contre les inégalités au paradigme de l'exclusion. Dans une seconde partie, nous verrons comment le paradigme de l'exclusion a renouvelé la manière de penser la question sociale dans les

travaux sociologiques. Enfin, nous montrerons comment les politiques publiques se sont transformées en déplaçant leur action vers la lutte contre l'exclusion.

\*

\* \*

*Durant les Trente Glorieuses, la question sociale était centrée sur les inégalités et les rapports de classe (1.1.). Puis, le paradigme de l'exclusion est né de la constitution comme problèmes publics de la nouvelle pauvreté (1.2.) et de la question des banlieues (1.3.).*

\*

*Dans les années 60, le conflit central est organisé dans les représentations sociales autour des conflits de classe, des inégalités et du partage des fruits de la croissance (Alain Touraine, La production de la société, 1973), dont le conflit de mai 1968 constitue le symbole. Comme nous l'avons vu en introduction, la notion d'exclusion désigne alors les oubliés de la croissance. La question sociale est alors centrée sur le mouvement ouvrier et sur les rapports sociaux qui se déroulent dans le cadre de l'usine. Cette période est caractérisée par un fort sentiment d'appartenance de classe et l'existence d'organisations syndicales (CGT) et politiques (PCF) qui portent la question ouvrière dans le débat public. Dans cette société de plein-emploi, la pauvreté est marginale (Paugam, Les formes élémentaires de la pauvreté, 2005), et la situation des plus pauvres est considérée comme relevant d'une problématique de l'inadaptation sociale et n'est pas constituée comme un problème au cœur de la société.*

*Julien Damon relève d'ailleurs qu'à cette période, l'exclu est perçu comme un marginal, avec la figure folklorique du clochard (« SDF, de qui parle-t-on ?, une étude à partir des dépêches AFP », Population, 2002). Mais à partir d'une analyse des discours médiatiques, il note un nouveau regard porté sur les exclus à partir des années 80 comme victimes de la crise économique comme en témoigne l'utilisation croissante du sigle « SDF ».*

\*

*Avec la montée du chômage de masse et du chômage de longue durée, les représentations évoluent et la question sociale commence à être problématisée en termes de « nouvelle pauvreté ». La mise en place du RMI a installé définitivement dans le débat public la question de l'exclusion comme en témoigne la focalisation de la campagne présidentielle de 1995 autour de la « fracture sociale. » La plupart des questions qui posent problème à la société sont alors débattues sous le prisme de l'exclusion : l'école avec l'échec scolaire, la santé avec la question de l'accès aux soins, le logement avec la question SDF et le chômage avec la question des chômeurs de longue durée (Didier Fassin, « Exclusion, underclass, marginalidad. Formes contemporaines de la pauvreté en France, aux Etats-Unis et en Amérique latine », RFS, 1996). Par ailleurs, de nombreuses lois témoignent du fait que la lutte contre l'exclusion devient dans les années 1980-1990 une catégorie de l'action publique : loi Besson sur le droit au logement en 1990, loi d'orientation sur la ville en 1991, loi d'orientation et de lutte contre les exclusions en 1998 qui crée notamment la CMU.*

*Parallèlement, à cette nouvelle manière de poser la question sociale en termes de nouvelle pauvreté et d'exclusion, la question des banlieues va également être mise au cœur du débat public.*

\*

*Avec les premières émeutes de Vaux-en-Velin, au début des années 1980, la banlieue est constituée comme problème et cristallise les interrogations et une éventuelle crise du lien social. La question sociale est alors pensée à travers son inscription territoriale dans les quartiers dits sensibles et débattue comme crise de l'intégration républicaine. Cyrien Avenel souligne comment le discours médiatique a peu à peu construit la banlieue comme stigmaté en produisant un discours homogénéisant et en assimilant peu à peu ses habitants à la minorité délinquante (Sociologie des quartiers sensibles, 2010). Cette focalisation sur le problème des banlieues s'est traduite dans les politiques publiques au travers de la politique de la ville dont Julien Damon souligne qu'elle ne concerne pas toute la ville et pas toutes les villes et constitue bien une politique de lutte contre l'exclusion (L'exclusion, 2008). Robert Castel pointe à ce propos un déplacement du traitement politique de la question à travers une logique sécuritaire constituant les « jeunes de banlieue » comme une nouvelle classe dangereuse (L'insécurité sociale : qu'est-ce qu'être protégé ?, 2003).*

\*

*A mesure que la question ouvrière a été invisibilisée (Stéphane Beaud et alii, La France invisible, 2006) et que les discours politiques ont abandonné les références aux classes sociales, le paradigme de l'exclusion s'est installé dans les représentations et le débat public comme une nouvelle manière d'appréhender la question sociale. Mais la sociologie, dans son effort d'objectivation du phénomène de l'exclusion, doit prendre de la distance avec ces représentations et ces discours et nous allons voir à présent comme la recherche a conceptualisé la nouveauté du phénomène.*

\*

\* \*

*Nous verrons tout d'abord comment l'exclusion sociale peut être abordée comme processus de désaffiliation (2.1). Puis, nous montrerons comment la relation avec les services d'action peut mener à un processus de disqualification (2.2). Enfin, nous analyserons la possible inscription spatiale de l'exclusion sociale (2.3).*

\*

*Les Trente Glorieuses ont constitué l'âge d'or de la société salariale en attachant de nombreux droits au statut de salarié. L'Etat social a ainsi permis aux salariés de bénéficier d'une véritable propriété sociale en les protégeant contre les risques sociaux par la mise en place d'un système assurantiel. Les salariés étaient alors assurés d'une continuité de revenu grâce à la « rente » tire de cette propriété sociale en cas de période de non-travail (Robert Castel, Les métamorphose de la question sociale, 1995). Cette société salariale était alors une « société de semblables » pour reprendre l'expression de Léon Bourgeois (Solidarité, 1896).*

*C'est l'effritement de cette société salariale qui conjugue la formation d'une périphérie précaire et une déstabilisation des stables qui renouvelle la question sociale (Castel, La montée des incertitudes, 2009). En effet, la zone d'intégration sociale (intégration professionnelle stable et densité du réseau socio-familial) se fracture en raison de la montée du chômage de masse et de la précarisation de l'emploi. Ainsi, se forme une zone de vulnérabilité sociale (fragilité de l'intégration professionnelle et labilité du réseau socio-familial) qui prend de l'importance et envoie de plus en plus d'individus dans une zone de désaffiliation où ils ont perdu les indifférents supports qui permettent une véritable intégration sociale (Robert Castel, « De l'indigence à l'exclusion : la désaffiliation » in Jacques Donzelot, Face à l'exclusion. Le modèle français, 1991). Robert Castel souligne donc que se développent les situations d'individualisme négatif pour des*



individus qui sont privés de supports nécessaires pour exercer leur autonomie (individus par défaut) (La montée des incertitudes, 2009).

Castel note la possibilité d'une indigence intégrée grâce à la prise en charge par l'assistance, mais celle-ci n'est pas sans effets pervers.

\*

Simmel définissait le pauvre comme celui qui est pris en charge par les institutions d'assistance (Les pauvres, 1907). Dans une perspective similaire, Serge Paugam va analyser le parcours des pauvres comme une carrière morale au travers de la relation avec les services d'assistance et du sens vécu lié à cette expérience (La disqualification sociale, 1971). Les personnes durablement éloignées du marché du travail sont amenées à faire appel aux services d'action sociale. Lorsque cette relation est ponctuelle, Paugam parle d'une situation de fragilité, l'individu n'a pas perdu sa motivation à retrouver un emploi et résiste au stigmate attaché à la relation d'assistance. En effet, la première demande d'aide sociale peut être considérée comme une véritable cérémonie de dégradation statutaire (Harold Garfinkel, « Condition of successful degradation ceremonies », 1967, *American Journal of Sociology*). Lorsque la relation devient durable, l'individu intériorise peu à peu son rôle d'assisté au fur et à mesure des interactions avec les travailleurs sociaux et des différents stigmates qui y sont associés. L'assistance est d'abord différée, puis installée et enfin revendiquée. La motivation à l'emploi disparaît progressivement et le terme de cette carrière est la marginalité. L'individu a alors subi un processus de disqualification, à savoir un relâchement, voire une rupture des liens de l'individu à la société au sens de perte des protections (vulnérabilité face à l'avenir) et de la reconnaissance (poids du regard négatif d'autrui) (Le lien social, Paugam, 2009).

Si ce processus n'est pas linéaire, ces situations de disqualification et le discrédit que les personnes subissent sont bien des phénomènes qui caractérisent la nouvelle question sociale.

Didier Fassin souligne que la notion d'exclusion porte en elle une métaphore spatiale comme un en-dehors des frontières fictives de la société (RFS, 1996). Nous allons donc questionner la possible inscription territoriale de la nouvelle question sociale.

\*

En 1991, dans une contribution à un ouvrage collectif « Citoyenneté et urbanité », Alain Touraine évoque le passage d'une « société verticale » structurée autour des inégalités entre classes, à une « société horizontale » structurée par une opposition entre le centre et la périphérie, entre les « in » et les « out ». De même, selon Dubet et Lapeyronnie, la question sociale serait passée de l'usine vers la ville (Quartiers d'exil, 1972). On serait donc passé de la question sociale à la question urbaine (Donzelot et Mongin, *Esprit*, 1999). La ville ne ferait plus société et on assisterait à l'émergence de quartiers de relégation, marqués par la fuite des classes moyennes et la concentration de populations cumulant les difficultés (« La ville à trois vitesses: relégation, péri-urbanisation, gentrification », *Esprit* - 2004 – Jacques Donzelot). Le dernier rapport de l'ONZUS, publié en décembre 2013, souligne que le taux de pauvreté dans les zones urbaines sensibles est trois fois plus élevé que dans les autres territoires. Il pointe également un creusement de l'écart de taux de chômage entre les ZUS et le reste de la société, écart de 14 points aujourd'hui contre 9 points avant la crise. Cela permet de donner corps à des analyses en termes de dualisation, même si certains sociologues appellent à nuancer ce type d'approche (Wacquant, Parias urbains = ghettos, banlieues, État, 2006 et Préteceille. La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? La métropole parisienne entre polarisation et mixité, 2006, Sociétés contemporaines).

\*

*On le voit le paradigme de l'exclusion sociale renouvelle la question sociale en insistant sur la déstabilisation du marché de travail qui peut conduire certains à connaître une perte de protections et de la reconnaissance. De même, certains sociologues soulignent l'inscription territoriale de l'exclusion sociale et des tendances à la dualisation entre territoires.*

*Par ailleurs, le paradigme de l'exclusion a transformé les réponses politiques apportées à la question sociale.*

*La mise en avant de l'exclusion sociale a conduit à une transformation de la protection sociale. En effet la déstabilisation de la société salariale a entraîné une crise de l'Etat-providence (3-1.) qui a conduit vers un développement de l'assistance et a un ciblage croissant de la protection sociale (3-2.) qui paradoxalement peut contribuer à renforcer le phénomène (3-3.).*

\*

*Dans « La nouvelle question sociale », Pierre Rosanvallon rappelle le diagnostic d'une triple crise de l'Etat-providence (1995). Tout d'abord une crise de financement du système assurantiel liée à la montée du chômage qui réduit les recettes de la Sécurité sociale. Ensuite une crise d'efficacité, liée au fait que ce système assurantiel a été conçu pour une société de plein-emploi, les droits étant reliés à l'exercice d'un emploi. Un nombre croissant d'individus n'est donc plus couvert car étant durablement éloigné de l'emploi. Enfin, il pointe une crise de légitimité due au déchirement du voile d'ignorance. Lorsque les risques ne sont plus perçus comme homogènes, comme touchant également l'ensemble de la population, le paradigme assurantiel perdait en légitimité. Il en appelle donc à une activation de la protection sociale qui doit mettre l'accent sur la réciprocité des bénéficiaires de l'assistance. C'est en ce sens que la protection sociale a été peu à peu transformée au cours des dernières décennies vers davantage de ciblage des bénéficiaires.*

\*

*Le développement d'une protection sociale davantage assistancielle a eu pour but explicite la lutte contre l'exclusion. Nicolas Duvoux souligne qu'elle a d'abord été fortement influencée par la conception républicaine de la protection sociale issue du solidarisme. Ainsi la loi sur le RMI précise que « toute personne qui en raison de son état physique ou mental, de la situation économique et de l'emploi, est dans l'impossibilité de travailler, a le droit de recevoir de la collectivité des moyens convenables d'existence » et que « l'insertion des personnes en difficultés sociales et professionnelles constitue un impératif national ». Duvoux précise donc que la mise en place du RMI est conçue comme un droit pour les citoyens ; de même la notion d'insertion est un objectif qui engage davantage la collectivité que la responsabilité du bénéficiaire (Le nouvel âge de la solidarité, 2012). Castel relève d'ailleurs que c'est la première fois dans l'histoire qu'est récusée la vieille distinction entre « bons et mauvais pauvres » (L'avenir de la solidarité, 2013).*

*Il en va tout autrement de la loi sur le RSA de décembre 2008. Elle marque un tournant en accentuant la logique d'individualisation. Castel montre qu'elle est doublement une politique individuelle = en tant qu'elle est ciblée sur l'individu et du fait qu'elle en appelle aux ressources de l'individu pour sortir de sa situation (ibid, 2013).*

*Par ailleurs, on assisterait à une dualisation de la protection sociale avec d'un côté un système assurantiel qui prendrait en charge les « intégrés » avec des droits étendus et de l'autre côté une protection sociale assistancielle, a minima, pour les individus en difficulté (Duroux et Paugam, La régulation des pauvres, 2008).*

*Enfin, la lutte contre l'exclusion a entraîné une territorialisation des politiques sociales puisque la gestion du RMI, puis du RSA, a été confiée au « département-providence » pour reprendre l'expression de Robert Lafore.*

*La notion de « dette sociale » qui engage les citoyens les uns envers les autres et qui fonde un devoir moral de solidarité, tiré du solidarisme, mettait l'accent sur le devoir de la nation d'assurer l'intégration sociale de ses membres (Léon Bourgeois, La solidarité, 1896). La transformation des politiques sociales et de ciblage met, elle, davantage l'accent sur la responsabilité individuelle, ce qui n'est pas sans poser problème.*

\*

*L'individualisation et le territorialisation, la mise en avant des notions de contrat et de projet, pourraient paradoxalement contribuer à l'approfondissement de cette nouvelle question sociale.*

*Castel soulève deux limites de l'individualisation. D'abord, les politiques d'attribution des aides sous condition de ressources contribuent à la stigmatisation des bénéficiaires, illustrée par la qualification d'assisté. Par ailleurs, il pointe la contradiction qu'il y a à en appeler aux ressources des individus, comme le prônent les politiques d'activation, dans le cas d'individus qui se caractérisent justement par leur manque de ressources (L'avenir de la solidarité, 2013). Nicolas Duvoux montre que la situation des précaires et des exclus doit être mise en parallèle pour comprendre comment la frustration des précaires est utilisée politiquement et retournée vers les assistés. Ce type d'antagonisme au sein des classes populaires présente selon lui un vrai danger pour la cohésion sociale (Duvoux, Le nouvel âge de la solidarité, 2012). Il expliquerait également selon lui le décrochage du RMI, devenu RSA, par rapport au revenu médian (-35% depuis sa mise en place par rapport à ce revenu médian).*

*Par ailleurs, les politiques d'insertion ont donné lieu dès leur mise en place au développement des contrats aidés que Gérard Mauger qualifie de « quasi-emploi » tels que le contrat unique d'insertion (CUI) ou encore la « garantie jeune » qui est incluse dans le plan pluriannuel de la lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale du gouvernement Ayrault. Ces contrats pourraient paradoxalement à la déstabilisation du marché du travail dont nous avons vu qu'elle est au cœur du renouvellement de la question sociale (Gérard Mauger, Les politiques d'insertion : une contribution paradoxale à la déstabilisation du marché du travail, ARSS, 2001). Ce risque est encore plus prégnant avec le RSA puisqu'il permet de cumuler un emploi à temps (très) partiel et les revenus de l'assistance. Cela contribuerait à institutionnaliser des situations entre l'assistance et l'emploi, une sorte d'infra-salariat ou précaire. Le risque est alors de basculer vers une société de plein-activité qui ne soit plus une société de plein-emploi au sens d'un véritable statut accordé au plus grand nombre (Robert Castel, La montée des incertitudes, 2009). Or, celui-ci rappelle que la protection sociale ne se résume pas à l'aide aux plus démunis, mais est la condition permissive d'une société de semblables.*

*Enfin, la territorialisation porte le risque d'un abandon par l'Etat de politiques plus générales de préventions des situations de pauvreté puisqu'il délègue cette prise en charge aux départements (Paugam et Duvoux, La régulation des pauvres, 2008). Serge Paugam pointe par ailleurs le paradoxe qu'il y a à dissocier la prise en charge de la pauvreté par les départements et de la formation et de l'emploi par les régions. Enfin, il relève le risque d'une inégalité de traitement en fonction des départements, ce qui est une rupture avec la conception républicaine de l'intégration sociale.*

\*

*Le paradigme de l'exclusion sociale a donc bien entraîné un renouvellement des politiques destinées à prendre en charge cette question sociale entraînant des transformations de la protection sociale qui pourraient paradoxalement contribuer à accentuer encore les processus à l'origine de cette nouvelle question sociale.*

\*

*L'exclusion sociale a bien renouvelé la question sociale dans l'ordre des représentations et du discours politique : affaiblissement du paradigme des classes au profit du paradigme de l'exclusion qui pointe une possible dualisation de la société. Les travaux sociologiques ont permis de mettre en évidence des processus au cœur même de la société qui permettent de poser à nouveaux frais la question de l'intégration sociale. Les concepts de désaffiliation et de disqualification sont particulièrement heuristiques et complémentaires en montrant à la fois comment la déstabilisation du marché du travail et le discrédit des personnes qui en sont durablement éloignées conduisent au relâchement, voire à la rupture des liens sociaux. Par ailleurs, la problématisation de la question sociale en termes d'exclusion a conduit à une transformation des politiques sociales qui présente certains effets pervers. Ce renouvellement de la question sociale appelle donc à repenser la solidarité (Paugam (dir.), 2007). Serge Paugam propose par exemple de mener une politique multi-solidaire à l'échelle de la ville (mixité sociale, logements sociaux, accès aux équipements), à l'échelle de la nation (protection sociale à caractère essentiellement universel) et à l'échelle européenne (méthode ouverte de coordination et construction d'indicateur de suivi de la lutte contre la pauvreté dans les différents pays).*

*Par ailleurs, la sociologie de l'exclusion doit continuer de questionner son objet en relevant les écueils et les impensés. Elle doit continuer de porter un regard critique sur les politiques menées au nom de la lutte contre l'exclusion et être prudente quant à l'utilisation du savoir sociologique et à son instrumentation politique comme expertise. »*

## II – Epreuve de composition à partir d'un dossier

**Jury :** Fatima Aït-Saïd, Lucile Auffant, Hugues Festis, Jean-Paul Lebel, Sandrine Leloup, Corinne Martin, Gwenola Merlet, Jean-Yves Sépot.

**Rapporteur :** Corinne Martin

### 2.1. Les résultats : distribution des notes

#### Agrégation interne

207 candidats présents ayant composés (170 en 2013 ; 140 en 2012 ; 119 en 2011 et 162 en 2010), 4 copies blanches.

Note moyenne des présents : 8,90 (8,12 en 2013 ; 7,99 en 2012 ; 7,58 en 2011 ; 7,6 en 2010 ; 7,2 en 2009 ; 7,4 en 2008 et 5,8 en 2007).

Note moyenne des admissibles : 12,31 (11,45 en 2013 ; 10,93 en 2012 ; 10,55 en 2011 ; 10,29 en 2010 ; 11,2 en 2009 ; 13 en 2008 et 11,3 en 2007).

Notes comprises entre 01 et 19.

### Distribution des notes

Note	Nombre de copies	Effectif cumulé
1 à 3	13	13
4 à 6	32	45
7 à 9	79	124
10 à 12	53	177
13 à 15	24	201
16 et plus	6	207

#### Concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés (CAERPA)

32 candidats présents et ayant composé (27 en 2013 ; 28 en 2012 ; 19 en 2011 ; 24 en 2010), notes comprises entre de 02 à 14. 1 copie blanche.

Note moyenne des présents : 8,11 (8,11 en 2013 ; 6,93 en 2012 ; 6,74 en 2011 ; 5,5 en 2010, 5,5 en 2009 ; 05 en 2008 ; 5,4 en 2007).

Note moyenne des admissibles : (10,88 en 2013).

#### *Distribution des notes*

Note	Effectifs	Effectif cumulé
1 à 3	1	1
4 à 6	8	9
7 à 9	12	21
10 à 12	7	28
13 à 14	4	32

## 2.2 Commentaires et recommandations

Le sujet est accessible sur le site du Ministère de l'Éducation nationale à l'adresse suivante : [http://cache.media.education.gouv.fr/file/agregation\\_interne/09/7/s2014\\_agreg\\_int\\_ses\\_2\\_298097.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/agregation_interne/09/7/s2014_agreg_int_ses_2_298097.pdf)

Les recommandations sont peu différentes de celles des années précédentes.

### *Remarques sur les copies*

#### 1. Le cadrage global du sujet

Une proportion élevée de copies prend le soin de développer une introduction pédagogique structurée. En règle générale, le sujet est bien positionné dans le programme et les indications complémentaires du programme sont connues à l'exception du lien avec la demande globale qui a été souvent omis. Néanmoins les objectifs se limitent souvent à une liste de notions et de savoir-faire (pas toujours exhaustive), alors que l'on souhaiterait que les objectifs soient présentés sous forme d'enchaînement progressif de savoirs et savoir-faire. Un nombre limité d'objectifs clairement identifiés est préférable à une longue liste manquant de cohérence. Quelques copies sont encore dénuées de problématique ; il faut montrer en quoi la séquence pédagogique répond à un questionnement. Au total, l'introduction pédagogique reste trop souvent formelle ; elle apparaît comme un passage obligé, plutôt que comme une véritable mise en perspective pédagogique et didactique du sujet.

#### 2. Le contenu scientifique

Globalement le contenu scientifique du sujet est plutôt maîtrisé. Mais les connaissances restent parfois superficielles et se limitent à celles contenues dans les documents. Certaines copies ont un contenu scientifique quasiment absent car les candidats posent de nombreuses questions aux élèves en cours, TD et/ou évaluations sans y répondre ou leurs réponses sont trop superficielles. Les notions essentielles ne sont pas toujours définies avec la rigueur attendue pour un concours de ce niveau. Le cycle du crédit n'est pas toujours parfaitement maîtrisé ; trop de copies le font apparaître de façon très secondaire, ou bien comme un troisième type de choc, l'aspect endogène du cycle du crédit est trop peu souvent mis en évidence, de même que son lien avec la demande globale (on centre l'analyse sur le rôle des banques mais pas sur celui des autres acteurs, comme les ménages ou les entreprises). De même le « paradoxe de la tranquillité » a souvent été paraphrasé plus qu'expliqué. Le risque de crédit, notion pourtant au programme de première est très rarement utilisé. Des candidats n'ont pas traité le cœur du sujet en développant par exemple les différentes conceptions théoriques des fluctuations économiques ou en procédant à des développements théoriques déconnectés des objectifs d'apprentissage visés. Ainsi certaines copies proposent une analyse développée de la crise des *subprimes*, avec l'analyse du mécanisme de la titrisation ; d'autres proposent une présentation des théories des crises : Malthus, Sismondi, Marx et Keynes... ; de même trop de copies développent l'étude des cycles économiques (notamment le cycle Kondratieff), ou étudient Schumpeter de façon trop approfondie. Si le candidat doit faire preuve de sa maîtrise des contenus scientifiques en lien avec le sujet, ceux-ci ne doivent pas être développés pour eux-mêmes. Il est essentiel que le candidat démontre sa capacité à les rendre accessibles aux élèves. On constate dans certaines copies un manque d'approfondissement des concepts essentiels. Les liens avec la demande globale notamment ont été trop souvent oubliés alors que c'est explicitement dans les indications complémentaires (d'une part dans les acquis de première et d'autre part dans l'extrait : « en insistant notamment sur les liens avec la demande globale »).

#### 3. La démarche pédagogique

La présentation de la séquence ignore trop souvent la dimension pédagogique de l'épreuve : les considérations didactiques sont négligées, les documents mal insérés et peu exploités. Le candidat

doit à la fois afficher sa maîtrise du sujet et prouver qu'il sait construire un cours adapté à une classe de terminale. Il est insuffisant d'annoncer que le cours est dialogué et qu'un dossier documentaire a été fourni aux élèves une semaine avant la séance ; la pratique pédagogique doit être présentée. Trop rares sont les cas où l'on peut distinguer une véritable implication de l'élève et une progressivité des questions du plus simple et du plus général vers le plus complexe et vers l'analyse. La démarche pédagogique présentée est parfois artificielle : le professeur fait préparer aux élèves un travail, mais qui n'est finalement utilisé ni en cours ni en séance de travaux dirigés. De plus, il arrive que les questionnements donnés aux élèves ne soient pas corrigés et ne soient pas repris dans la construction du cours. Souvent les objectifs annoncés dans l'introduction pédagogique sont purement formels ; à aucun moment il n'y a de vérification qu'ils ont été atteints, notamment lors de l'évaluation (aucune évaluation ne permet de vérifier l'acquisition et la maîtrise des notions et mécanismes). L'effort de présentation de la démarche pédagogique est généralement plus important pour la séquence de travaux dirigés que pour celle de cours ; il est toutefois regrettable que les calculs ou les représentations graphiques (qui sont toujours au programme : cf. savoir-faire en fin du BO) soient souvent absents ou qu'ils ne soient trop souvent demandés que pour eux-mêmes. Une minorité de copies présente encore une totale absence de mise en activité des élèves (la copie-dissertation).

#### **4. La cohérence d'ensemble**

La plupart des candidats veillent à ce que la présentation de la séquence qu'ils proposent soit complète : introduction pédagogique, présentation d'une séance de cours, puis d'une séance de travaux dirigés, puis d'une séance d'évaluation. Mais l'articulation entre ces différents éléments manque souvent de cohérence et de progressivité. Trop de candidats optent pour une séance de travaux dirigés située en amont du cours, sans que cela soit justifié par un intérêt didactique ou pédagogique. Il en a résulté deux types de dérives : soit le TD s'est transformé en cours pour donner les premiers éléments de contenu aux élèves, on ne perçoit donc pas en quoi il se distingue du cours ; soit sa portée est uniquement descriptive, les objectifs d'apprentissage apparaissent alors trop limités. Des travaux dirigés à l'amont peuvent être l'occasion de remobiliser des prérequis, mais cela est souvent fait de façon non structurée et non problématisée. Dans un grand nombre de copies la séance de travaux dirigés se résume à une série de questions/réponses (parfois préalablement préparées par les élèves), sans logique, ni ligne directrice apparente. L'évaluation est souvent sacrifiée, certainement par mauvaise gestion du temps. Un grand nombre de candidats ont proposé des évaluations de type « épreuve composée » qui permettent de vérifier les acquis des élèves. La diversité d'exercices permet de tester les apprentissages (savoir-faire, notions, mécanismes) ce qui est souhaitable. Mais encore faut-il dans ce cas que les règles de l'épreuve soient respectées (répartition des points, choix des documents, type d'énoncé des questions...). Il faut noter toutefois qu'une épreuve composée sur une séquence n'est pas conforme à une épreuve du baccalauréat puisqu'elle ne porte pas sur plusieurs champs. Il est essentiel que l'évaluation soit articulée avec le cours et le TD. Or, elle porte parfois sur des points qui n'ont pas été traités en cours et en TD et il est rare qu'elle soit l'occasion de vérifier que les objectifs d'acquisition présentés dans l'introduction pédagogique ont été atteints. Il convient donc de ne construire l'évaluation qu'après s'être demandé ce qu'il est essentiel que les élèves maîtrisent sur le thème. La bibliographie est quelquefois absente. Sinon, elle reste très générale ou se limite à une simple reprise des sources du dossier documentaire.

#### **5. Utilisation du dossier documentaire**

Les documents sont généralement présentés longuement dans l'introduction pédagogique et utilisés dans les séances de cours et de travaux dirigés. On peut toutefois regretter qu'ils soient souvent utilisés intégralement avec les élèves et qu'ils ne soient pas toujours explicitement reliés au sujet où à l'inverse non utilisés sans explication. Le choix de ne pas retenir tel ou tel document doit être motivé ; trop de copies se contentent de signaler dans la présentation du dossier documentaire « non utilisé » ou « cours » sans aucune justification. Des candidats ont écarté des documents pour de

mauvaises raisons (par exemple le document 5 de Keynes car les documents au baccalauréat ne sont que factuels ou qu'il s'agit des thèses d'un économiste). On observe souvent un décalage entre les activités proposées aux élèves à partir des documents et les contenus effectivement présentés. L'utilisation du dossier documentaire ne peut pas se limiter à un commentaire systématique de l'ensemble des documents, le candidat doit montrer sa capacité à les sélectionner et à les rendre accessibles aux élèves. On note deux écueils à éviter : soit un questionnement des documents trop strictement centré sur la lecture et pas assez sur l'exploitation, soit un questionnement imprécis, par exemple : « les élèves devront répondre à une question à partir d'un document statistique ». À contrario, dans certaines copies le dossier documentaire a été utilisé efficacement comme par exemple quand des notions et/ou mécanismes ont été donnés à découvrir aux élèves à partir d'éléments issus des documents ; le document n'avait ainsi pas une simple fonction d'illustration d'une notion préalablement définie abstraitement.

### ***Attendus et critères d'évaluation***

Il est demandé au candidat de construire, à partir d'un dossier documentaire et pour un niveau d'enseignement donné, le plan et le contenu d'une séance de travail de deux heures, intégrant obligatoirement des travaux à réaliser par les élèves. Le candidat doit indiquer les documents retenus parmi ceux que comporte le dossier et en justifier le choix, en présentant les modes d'exploitation en classe de ces documents, en dégagant les résultats à attendre de cette exploitation sous la forme d'une synthèse à enregistrer par les élèves, en prévoyant les procédures d'évaluation des acquisitions escomptées, en signalant, enfin, les ouvrages ou articles qui pourraient être conseillés, d'une part, au professeur, d'autre part, éventuellement, aux élèves, pour l'approfondissement du sujet étudié.

Au-delà de la dimension strictement formelle des différentes composantes attendues de l'épreuve (introduction pédagogique, cours, activités ou travaux dirigés, évaluation, bibliographie), le jury fonde son évaluation sur les critères suivants :

- Cadrage global du thème : présentation des prérequis, de la place du sujet dans les programmes d'enseignement, de la problématique et des objectifs retenus.
- Qualité de la démarche pédagogique d'ensemble : présentation, cohérence et progressivité des différentes composantes de l'épreuve, modalités de mise en activité des élèves.
- Maîtrise des contenus scientifiques en lien avec le thème et les programmes d'enseignement.
- Utilisation du dossier documentaire : présentation, compréhension et exploitation pédagogique.
- Clarté de la présentation : orthographe, expression écrite.

### ***Quelques recommandations générales***

#### **1. Les différentes composantes de l'épreuve doivent être articulées avec cohérence.**

L'introduction pédagogique doit permettre de présenter la cohérence d'ensemble de la séquence et de la situer par rapport à une progression globale ; elle doit mettre en évidence les objectifs en termes d'acquisition des élèves. Le cours et les travaux dirigés doivent être complémentaires et contribuer ensemble à atteindre les objectifs fixés. La séance de travaux dirigés ne doit pas être un cours déguisé servant à remobiliser des connaissances ; elle doit donner lieu à une démarche pédagogique spécifique et avoir une réelle utilité en termes d'acquisition de savoirs et de savoir-faire. L'évaluation doit porter directement sur ce qui était fait en cours et en travaux dirigés pour mesurer le degré de compréhension par les élèves ; elle ne doit pas aborder des éléments qui n'ont été traités ni en cours ni en travaux dirigés.

#### **2. La démarche pédagogique doit être présentée de façon précise.**

Cette épreuve retrace un acte d'enseignement. Le candidat doit proposer une démarche progressive et en préciser la logique. Il ne suffit pas d'énoncer des principes pédagogiques généraux mais bien,



point par point et de façon concrète, d'expliquer ce qui sera fait avec les élèves. Il ne faut pas non plus oublier qu'une des bases essentielles de la pédagogie est la progressivité de l'apprentissage.

### **3. Les contenus doivent être parfaitement maîtrisés.**

On attend des candidats qu'ils maîtrisent parfaitement les contenus scientifiques du thème de l'épreuve. Ils doivent montrer qu'ils savent utiliser le vocabulaire économique et social et les outils d'analyse appropriés. Les explications doivent être précises et claires ; on attend qu'elles soient à la fois rigoureuses et adaptées à des élèves de terminale. Les contenus apportés ne peuvent se limiter à la paraphrase des documents.

### **4. La gestion du temps est un facteur extrêmement important.**

On trouve souvent des copies dans lesquelles l'introduction pédagogique est étoffée (avec une analyse des documents très détaillée, mais au final peu utile) et avec une qualité et un degré de précision qui diminuent au fur et à mesure des pages. De nombreux candidats manquent de temps pour réaliser l'évaluation qu'ils limitent alors à quelques questions générales non corrigées. Ce manque de temps peut également expliquer l'absence de bibliographie.

### **5. La présentation doit être soignée.**

Le jury regrette que cette année encore quelques copies sont pénibles à lire, voire presque illisibles. Il est aussi important de rappeler que l'orthographe et l'expression doivent être correctes. Les copies mises à disposition des correcteurs sont scannées, il est donc vivement conseillé d'utiliser une encre noire. Le choix d'écrire avec des couleurs différentes n'a donc aucune utilité et est susceptible de rendre la lecture plus difficile.

## **2.3. Eléments de corrigé**

### **Comment expliquer les fluctuations économiques ?**

*Remarque préalable : les copies ne sont pas évaluées à partir d'une norme de contenu précisément définie. Il est possible de développer plusieurs approches également valables, en termes de contenu et de méthode. Les éléments qui suivent ne sont donc qu'un exemple de ce qui pouvait être fait.*

#### **1. Introduction pédagogique**

##### **1.1. Situation du sujet par rapport au programme officiel**

Extrait du J.O. du 4-5-2013- Aménagements apportés aux programmes de sciences économiques et sociales

#### **Programme de terminale**

#### **Science économique (durée indicative : 80 heures)**

##### **1. Croissance, fluctuations et crises**

<b>Thèmes et questionnements</b>	<b>Notions</b>	<b>Indications complémentaires</b>
<b>1.1 Quelles sont les sources de la croissance</b>	PIB, IDH, investissement, progrès	En s'appuyant sur le programme de première, on s'interrogera sur l'intérêt et les limites du PIB. L'étude de séries longues permettra de procéder à des comparaisons internationales. À

<b>économique ?</b>	technique, croissance endogène, productivité globale des facteurs, facteur travail, facteur capital.	partir d'une présentation simple de la fonction de production, on exposera la manière dont la théorie économique analyse le processus de croissance. On fera le lien entre la productivité globale des facteurs et le progrès technique et on introduira la notion de croissance endogène en montrant que l'accumulation du capital, sous ses différentes formes participe à l'entretien de la croissance. On mettra l'accent sur le rôle des institutions et des droits de propriété. <b>Acquis de première :</b> facteurs de production, production marchande et non marchande, valeur ajoutée, productivité, institutions, droits de propriété, externalités.
<b>1.2 Comment expliquer l'instabilité de la croissance ?</b>	Fluctuations économiques, crise économique, désinflation, dépression, déflation.	L'observation des fluctuations économiques permettra de mettre l'accent sur la variabilité de la croissance et sur l'existence de périodes de crise. On présentera les idées directrices des principaux schémas explicatifs des fluctuations (chocs d'offre et de demande, cycle du crédit), en insistant notamment sur les liens avec la demande globale. On analysera les mécanismes cumulatifs susceptibles d'engendrer déflation et dépression économique et leurs conséquences sur le chômage de masse. <b>Acquis de première :</b> inflation, chômage, demande globale.

Programme de la classe de terminale. Enseignement obligatoire.

Champ : Science économique.

Thème : « 1. Croissance, fluctuations et crises »

Sous thème : « **1.2 Comment expliquer l'instabilité de la croissance ?** »

**Le sujet correspond aux indications complémentaires suivantes :** « *L'observation des fluctuations économiques permettra de mettre l'accent sur la variabilité de la croissance et sur l'existence de périodes de crise. On présentera les idées directrices des principaux schémas explicatifs des fluctuations (chocs d'offre et de demande, cycle du crédit), en insistant notamment sur les liens avec la demande globale. On analysera les mécanismes cumulatifs susceptibles d'engendrer déflation et dépression économique et leurs conséquences sur le chômage de masse.* ».

Le sujet demande de mobiliser les notions figurant dans le titre du thème 1. « Croissance, fluctuations et crises », les notions du chapitre 1.1 (PIB, investissement, progrès technique, croissance endogène, productivité globale des facteurs, facteur travail, facteur capital), les notions du titre du 1.2 (instabilité de la croissance) et du chapitre 1.2 (fluctuations économiques, crise économique, désinflation, dépression, déflation) ainsi que les acquis de première (inflation, chômage, demande globale). En ce qui concerne les savoir-faire applicables à des données quantitatives et aux représentations graphiques, le sujet peut nécessiter d'en utiliser certains (proportions, pourcentages de répartition, évolutions en valeur et en volume, mesures de variation, corrélation et causalité, tableaux à double entrée, représentations graphiques).

**1.2. Prérequis et place de la séquence dans le traitement de la partie « Comment expliquer les fluctuations économiques ? »**

### Pré requis

Les élèves ont déjà abordé en classe de première, dans le champ de la science économique, dans le thème « *Les grandes questions que se posent les économistes* » et plus précisément pour répondre à la question : « 1.4 *Quels sont les grands équilibres macroéconomiques ?* », les notions d'« *Équilibre emplois/ressources* ». Dans le « 3.2 *Comment un marché concurrentiel fonctionne-t-il ?* », ils ont étudié les notions « *Offre et demande, prix et quantité d'équilibre* » et les « *Asymétries d'information* » dans le 3.4 « *Quelles sont les principales défaillances du marché ?* ». Dans la partie

4, et particulièrement dans le 4.2 « *Comment l'activité économique est-elle financée ?* », ils ont étudié « *Taux d'intérêt* » et « *Risque du crédit* », dans le 4.3 « *Qui crée la monnaie ?* », les notions de « *Masse monétaire* » et de « *Banque centrale, marché monétaire, prêteur en dernier ressort* ». Ils ont aussi étudié les notions « *Prélèvements obligatoires, dépenses publiques* » dans le thème 5.2 « *Comment le budget de l'État permet-il d'agir sur l'économie ?* » et « *Demande globale, inflation, chômage, déséquilibre extérieur, politique budgétaire, politique monétaire* » dans le thème 5 « *Régulations et déséquilibres macroéconomiques* » et notamment pour répondre à la question : 5.3. « *Quelles politiques conjoncturelles ?* ».

En classe de terminale, ils ont déjà utilisé les notions « *PIB, investissement, progrès technique, croissance endogène, productivité globale des facteurs, facteur travail, facteur capital* », pour répondre à la question « *1.1 Quelles sont les sources de la croissance économique ?* » dans le même thème.

En terme de « *savoir-faire applicables aux données quantitatives et aux représentations graphiques* », ils ont abordé en première, voire pour certains en seconde, les calculs de proportion et de pourcentages de répartition, la lecture de représentations graphiques, la mesure de variation, les évolutions en valeur et en volume et les représentations graphiques de fonctions simples (offre, demande, coût) et l'interprétation de leurs pentes et de leurs déplacements.

### **Place de la séquence dans le chapitre**

Cette séquence se situe dans le premier thème de science économique, en second questionnement et en milieu de chapitre. La séquence concerne la seconde partie des indications complémentaires. Dans la première partie du chapitre il a s'agi d'observer des fluctuations économiques afin de mettre l'accent sur la variabilité de la croissance et sur l'existence de périodes de crise. Dans cette seconde partie, il s'agit de présenter les principaux schémas explicatifs des fluctuations (chocs d'offre et de demande, cycle du crédit), en insistant notamment sur les liens avec la demande globale.

### **1.3. Objectifs de la séquence**

Problématique :

On expliquera les fluctuations économiques en se centrant sur les principaux schémas explicatifs des fluctuations (chocs d'offre et de demande, cycle du crédit) et en insistant notamment sur les liens avec la demande globale.

Logique du cheminement :

- L'économie subit des chocs d'offre et de demande qu'il est utile de repérer et distinguer... [A]
- car ces chocs d'offre et de demande ainsi que le cycle du crédit sont utiles pour expliquer l'irrégularité de la croissance. [B]

Au terme de la séquence, les élèves doivent être en mesure de :

- savoir définir choc d'offre, choc de demande, cycle du crédit
- être capable de distinguer des chocs d'offre et des chocs de demande
- être capable de distinguer des chocs d'offre positifs et négatifs
- être capable de distinguer des chocs de demande positifs et négatifs
- être capable de donner des exemples de chocs emblématiques
- être capable d'expliquer les fluctuations par les chocs d'offre et de demande
- être capable d'expliquer le rôle du cycle du crédit dans les fluctuations économiques
- être capable de relier chocs d'offre et demande globale, cycle du crédit et demande globale
- savoir reconnaître et représenter graphiquement des chocs d'offre et de demande.

#### 1.4. Présentation de l'articulation entre le cours et la séance de travaux dirigés

Le thème de la séquence a pour objet de présenter les principaux schémas explicatifs des fluctuations (chocs d'offre et de demande, cycle du crédit) en insistant notamment sur les liens avec la demande globale. Le TD, placé en aval du cours, permettra d'approfondir l'étude des chocs d'offre et de demande en s'intéressant à leur représentation graphique et à leur définition en terme de déplacement de courbe et de faire le lien avec des prérequis de première tels que les déplacements de courbe.

#### 1.5. Présentation de la manière dont le dossier documentaire sera utilisé :

Document	Présentation	Utilisation dans cet exemple de corrigé
1	<p>Croissance du PIB en France et dans le reste de la zone euro, Croissance austère, Perspectives 2011-2012 pour l'économie française, <i>Revue de l'OFCE</i>, n° 117, 2011/2.</p> <p>Graphique représentant les évolutions du PIB en % en glissement annuel pour la France et la zone euro.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation dans le cadre du cours (introduction) pour faire le lien avec la première partie du chapitre sur l'observation des fluctuations économiques.</li> <li>- Utilisation dans le cadre du cours (partie A) en lien avec les documents 3 (extrait) et 4.</li> </ul>
2	<p>Contribution des principaux agrégats à la croissance du PIB en France, « En 2011, la croissance française résiste aux chocs », <i>L'économie française</i>, édition 2012, INSEE.</p> <p>Représentation graphique de la contribution des principaux agrégats à la croissance du PIB en France de 2004 à 2011 en France.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation dans un travail préparé à la maison et dans le cadre du cours pour revoir l'équilibre emploi-ressources et l'importance de la demande globale pour expliquer les chocs.</li> </ul>
3	<p>Texte extrait de Paul Krugman, Robin Wells, <i>Macroéconomie</i>, de Boeck, 2009 (2011, 2<sup>ème</sup> tirage).</p> <p>Présentation des chocs d'offre positifs et négatifs et de leurs effets notamment sous forme de représentations graphiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation d'un court extrait dans le cadre du cours pour découvrir des exemples de chocs (en association avec le document 4).</li> <li>- Utilisation pour construire le TD (graphiques et extrait du texte pour faire un texte à trous de synthèse).</li> <li>- Utilisation pour construire des questions de l'évaluation.</li> </ul>
4	<p>Texte de Dorian Roucher (<i>Division Synthèse Conjoncturelle</i>), Matthieu Lequien, Amélie</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation par le professeur pour</li> </ul>

	<p>Mauroux, (<i>Division Croissance et Politiques macroéconomiques</i>), « Zone euro et États-Unis en 2011 : l'activité est freinée par les chocs », <i>Note de Conjoncture</i>, INSEE, juin 2012.</p> <p>Présentation factuelle des chocs subis par l'économie mondiale en 2011.</p>	<p>préparer le cours.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation dans le cadre du cours pour découvrir des exemples de chocs (en association avec les documents 1 et 4).</li> </ul>
5	<p>Texte de J. M. Keynes (1936), Préface pour l'édition française, <i>Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie</i>, Éditions Payot, 1942.</p> <p>Présentation des principaux facteurs déterminant le revenu et la production.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation d'un extrait dans le cadre du cours (partie B).</li> </ul>
6	<p>Texte de Jean-Paul Betbèze, Christian Bordes, Jézabel Couppey-Soubeyran, Dominique Plihon, « Banques centrales et stabilité financière », <i>Rapport du CAE</i>, 2011.</p> <p>Analyse du rôle des banques centrales dans les fluctuations économiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation par le professeur pour préparer le cours.</li> <li>- Utilisation d'une citation dans le cadre du cours (partie B du cours).</li> </ul>
7	<p>Deux graphiques extraits de Tableau de l'économie française, INSEE, 2013.</p> <p>Représentation graphique de l'évolution des taux de marge et d'investissement des sociétés non financières de 1950 à 2011 en France.</p> <p>Représentation graphique de l'évolution des taux de chômage de 1985 à 2011 en France.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation dans le cadre de l'introduction du cours en classe (en association avec le document 1).</li> </ul>
8	<p>Graphiques d'évolution du crédit aux ménages et aux entreprises, depuis la fin des années 1980, aux États-Unis et dans la zone euro, dans les cycles économiques extraits de « Les banques amplifient-elles les cycles ? », <i>Flash Economie</i>, n°504, Natixis, 6 novembre 2008.</p> <p>Les graphiques présentent les évolutions du PIB en volume, du crédit aux ménages et du crédit aux entreprises en GA en % aux États-Unis et dans la zone euro de 1988 à 2008.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation par le professeur pour préparer le cours.</li> <li>- Utilisation dans le cadre du cours (partie B).</li> </ul>

## 2. Cours

### Introduction

Si l'on suit la progression du programme, on aborde cette séquence après avoir traité des sources de la croissance économique dans un premier chapitre et observé les fluctuations économiques en mettant l'accent sur la variabilité de la croissance et sur l'existence de crises. Aussi, il peut être opportun de faire observer aux élèves des fluctuations économiques afin qu'ils utilisent leurs prérequis, avant d'expliquer leurs origines.

*[Questions posées en classe pour réactiver des savoirs vus en première partie du chapitre notamment]*

Question 1 : Qu'est-ce que la croissance économique ? Comment mesure-t-on le taux de croissance de l'économie ?

Question 2 : Rappelez ce que sont les fluctuations économiques en utilisant les notions de récession, dépression, expansion et crise notamment. Définissez ces différents termes.

Question 3 : Rappelez la différence entre la croissance potentielle et la croissance effective puis montrez comment l'instabilité de la croissance peut être mise en évidence en comparant le niveau de la croissance effective et de la croissance potentielle à un moment donné. *[Les notions de croissance potentielle et de croissance effective ne sont pas au programme, elles ne pourraient donc pas être attendues dans une séquence à destination des élèves.]*

Question 4 : Synthèse vidéo projetée au tableau et corrigée oralement : barrez les termes inexacts dans le texte vidéo projeté.

*(Réponse à la question 1) Selon François Perroux, « La croissance économique correspond à l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs périodes longues d'un indicateur de dimension, pour une nation, le produit global net en termes réels. ».*

Le taux de croissance de l'économie mesure l'évolution de la richesse produite sur un territoire entre deux années ou entre deux trimestres. La richesse produite est mesurée grâce au produit intérieur brut (PIB). Pour obtenir le PIB réel, on divise le PIB nominal par un indice des prix et on multiplie par 100. Le taux de croissance du PIB est l'indicateur généralement utilisé pour mesurer la croissance économique.

*(Réponse à la question 2) La croissance économique est instable, elle connaît des fluctuations économiques c'est-à-dire des mouvements de hausse et de baisse de l'activité économique repérables par l'observation d'indicateurs comme les richesses créées, le chômage, les stocks ou les prix par exemple.*

À des périodes d'accélération du rythme de croissance appelée expansion succèdent des périodes de récession qui désignent un ralentissement de la croissance ou plus rarement des périodes de dépression lorsqu'il y a une baisse forte et/ou durable de la production. La crise au sens strict désignant le point de retournement à la baisse de l'activité économique et au sens large l'ensemble de la période au cours de laquelle l'activité est déprimée.

Pour l'INSEE, la récession désigne un taux de variation négatif du PIB durant deux trimestres consécutifs. La dépression quant à elle correspondrait à une diminution du PIB de plus de 10 %, ou qui dure plus de trois ans.

*(Réponse à la question 3) [Les notions de croissance potentielle et de croissance effective ne sont pas au programme, elles ne pourraient donc pas être attendues dans une séquence à destination des élèves.]*

La croissance potentielle définie comme la croissance maximale compatible avec une inflation stable, dépend de l'augmentation des quantités de travail et de capital disponibles et des gains de productivité réalisés. Elle peut être comparée à la croissance effective qui est celle observée à un moment précis dans une économie.

On peut estimer l'écart de production ( $eP$ ) = PIB potentiel - PIB effectif. Cet écart donne des indications sur la phase du cycle dans laquelle on se trouve

Ainsi en :

- phase du cycle ascendante : écart négatif ( $eP < 0$ ) (production potentielle < production effective).
- phase du cycle descendante : écart positif ( $eP > 0$ ) (production potentielle > production effective).

(Apport du professeur) Ainsi, l'OCDE précise qu'une récession est une période d'au moins deux ans durant laquelle l'écart de production cumulée atteint au moins 2% de PIB et la production devient inférieure d'au moins 1% à la production potentielle durant une année au moins.

Étant donné que la croissance potentielle provient des innovations, de l'amélioration de la productivité, d'infrastructures nouvelles, de politiques économique et fiscale qui favorisent l'offre de production sous toutes ses formes... elle est celle qui se réalise dans le moyen/long terme. Par contre, on peut considérer qu'à court terme, la croissance effective, qui est celle que l'on constate sur le moment, est tirée par la demande des agents économiques qui achètent des biens et des services.

À retenir

*(Réponse à la question 4)* On peut comparer la (croissance potentielle/effective) qui correspond à l'utilisation maximale des facteurs de production disponibles avec une inflation stable avec la croissance observée à un moment donnée (croissance potentielle/croissance effective) pour observer l'instabilité de la croissance. Ainsi on constate des alternances entre des moments où la croissance effective est inférieure à la croissance potentielle et vice-versa. Lorsque la croissance effective est (inférieure/supérieure) à la croissance potentielle on a un sous-emploi des facteurs de production (chômage conjoncturel notamment et faible taux d'utilisation des équipements). À l'inverse quand la croissance effective est (inférieure/supérieure) à la croissance potentielle, on a suremplei des facteurs de production (tensions inflationnistes s'il existe un déficit initial de production). La croissance effective est (régulière/irrégulière). À des périodes de croissance soutenue (récessions/expansions) succèdent des périodes de crise économique, c'est-à-dire de forts ralentissements, voire de baisse de l'activité productive pendant des durées plus ou moins longues (récession ou dépression). Ces périodes (d'expansion/de récession ou dépression) sont suivies de période de reprise.

*[Questions posées en classe]*

Question 1 : Lecture de données (document 1) : Faites une phrase avec les données de 2009 et 2011 pour la France.

Question 2 : Retrouvez sur le graphique (document 1), des périodes d'expansion, de récession ou de dépression, de crise et de reprise.

Question 3 : Peut-on retrouver les périodes d'expansion et de récession (repérées dans la question précédente) en observant les taux d'investissement et de chômage en France (document 7) ?

*(Réponse à la question 1)* En France, en 2009 le PIB a baissé de presque 4%. En 2011, le PIB de la France a augmenté d'environ 2%.

*(Réponse à la question 2)* Que ce soit en France ou dans la zone euro (hors France), on constate des fluctuations économiques mesurées dans ce graphique par les variations du PIB.

Suite à des phases d'expansion, on peut identifier plusieurs retournements de tendance (crises) :

- 1997 : crises asiatiques commencées en Thaïlande en 1997 avec la chute du cours du bath puis extension à d'autres pays dont la Russie notamment en 1998
- 2000 : chute brutale du cours des valeurs boursières des entreprises de nouvelles technologies
- 2003 : tensions géo politiques (La guerre en Irak débute en mars 2003)
- 2005 : hausse du prix du pétrole
- 2007 : crise bancaire qui débute aux États-Unis et se transmet au reste du monde.

Ces retournements de conjoncture ont été suivis de phases plus ou moins longues de récession comme après les crises asiatique et russe, l'éclatement de la bulle technologique ou comme après la crise financière qui a commencé en 2007.

On repère des phases de reprise notamment en 1999, 2002, 2006 ou 2010 avec des ampleurs et des durées très variables.

*(Réponse à la question 3)* L'observation des taux de chômage et des taux d'investissement permet de retrouver les phases de récession et d'expansion observées grâce à l'étude de l'évolution du PIB. La récession de 1997 se traduit par un taux de chômage élevé (sur 100 actifs, en moyenne 10,6 étaient au chômage) et un taux d'investissement faible (la FBCF représentait en moyenne 16,5 % de

la VA brute, un des plus faibles taux entre 1950 et 2010). À l'inverse l'expansion de 2000 se lit aussi à partir d'un taux de chômage plus faible (environ 8,5 %) et un taux d'investissement plus fort (18%). L'évolution du taux de croissance du PIB réel n'est pas le seul moyen de repérer les fluctuations économiques.

Nous venons de rappeler l'existence de fluctuations économiques à travers quelques illustrations. Nous allons maintenant les expliquer en nous limitant à quelques grands schémas explicatifs. Nous allons montrer que les fluctuations économiques sont la résultante de chocs qui peuvent être des chocs d'offre ou des chocs de demande, liés notamment au cycle du crédit.

Nous commencerons par illustrer ce que sont les chocs [A] avant de montrer leurs effets sur les équilibres macro-économiques [B].

### **A] Que sont les chocs d'offre et les chocs de demande ?**

*[Travail réalisé en classe avec un extrait du document 3]*

*« L'origine de la Grande Dépression fut un choc de demande négatif, l'effondrement de la richesse et de la confiance des entreprises et des consommateurs qui suivirent le krach boursier de 1929 et la crise bancaire de 1930-1931. La dépression prit fin grâce à un choc de demande positif - l'énorme augmentation des dépenses de l'État au cours de la Deuxième Guerre mondiale. En 2008, l'économie américaine connut un autre choc de demande négatif important au moment où le marché immobilier passa de la hausse à la baisse, amenant les consommateurs et les firmes à réduire leurs dépenses. [...]*

*Un choc d'offre négatif augmente les coûts de production et réduit la quantité que les producteurs sont disposés à offrir pour tout niveau général des prix donné [...]. La plupart des économies ont connu un choc d'offre négatif important à la suite des ruptures de l'offre mondiale de pétrole en 1973 et 1979. En revanche, un choc d'offre positif réduit les coûts de production et augmente la quantité offerte pour tout niveau général des prix donné, [...]. Les États-Unis ont connu un choc d'offre positif entre 1995 et 2000, au moment où la généralisation de l'usage d'internet et d'autres technologies de l'information entraîna une forte croissance de la productivité. »*

Source : Paul Krugman, Robin Wells, *Macroéconomie*, de Boeck, 2009 (2011, 2<sup>ème</sup> tirage).

Question 1 : À partir du texte ci-dessus *[extrait du document 3]* :

- Trouvez une définition de la notion de choc, puis distinguez les chocs d'offre et de demande.
- Distinguez les chocs positifs des chocs négatifs.

Question 2 : À partir de l'extrait de texte ci-dessus et des documents 1 et 4, trouvez des exemples de chocs d'offre et de demande, négatifs et positifs. Vous récapitulerez les exemples dans un tableau.

Question 3 : Montrez que le séisme, suivi du tsunami, qu'a connu une région du Japon en mars 2011 peut se décomposer en un choc d'offre et un choc de demande.

Question 4 : Complétez la synthèse avec les termes suivant : chocs, demande, d'offre, d'expansion, récession, négatifs, positifs.

*(Réponse à la question 1 [consigne aux élèves : définitions à mettre en exergue dans le cahier])*

Un choc est un évènement imprévu qui a des effets durant une période donnée sur les équilibres macro-économiques.

Un choc d'offre survient quand un évènement a une incidence sur l'offre, on s'intéresse à ce qui se passe du côté des producteurs. Un choc d'offre touche aux coûts de production et aux capacités productives.

On parle de choc de demande quand un évènement a une incidence sur la demande, on s'intéresse à ce qui se passe du côté de la demande globale (des consommateurs et investisseurs).

Choc négatif : choc à l'origine d'un ralentissement de la hausse du PIB.

Choc positif : choc à l'origine d'une accélération de la hausse du PIB.



(Réponse à la question 2)

Des exemples de chocs d'offre et de demande positifs et négatifs			
Choc d'offre		Choc de demande	
Positif	Négatif	Positif	Négatif
- Les États-Unis entre 1995 et 2000, lors de la généralisation de l'usage d'Internet et d'autres technologies de l'information, qui entraîna une forte croissance de la productivité. ...	- La plupart des économies ont connu un choc d'offre négatif à la suite des chocs pétroliers de 1973 et 1979. - Après le séisme au Japon, les infrastructures industrielles et de transport de la région de Tohoku ont été partiellement détruites causant des ruptures d'approvisionnement et l'arrêt de nombreuses chaînes de production de l'archipel. ...	- La dépression des années 1930 prit fin grâce à l'énorme augmentation des dépenses de l'État au cours de la Deuxième Guerre mondiale. - Pour l'ex Allemagne de l'Ouest, la réunification allemande (1989) a conduit à une hausse rapide de la consommation, de l'investissement et des dépenses publiques des résidents d'Allemagne de l'Est, alors que la production est-allemande s'effondrait. ...	- La dépression des années 1930 : effondrement de la richesse et de la confiance des entreprises et des consommateurs après le krach boursier de 1929 et la crise bancaire de 1930-1931. - En 2008, l'économie américaine connut un choc de demande négatif quand le marché immobilier passa de la hausse à la baisse, amenant les consommateurs et les firmes à réduire leurs dépenses. ...

(Réponse à la question 3)

Le séisme suivi du tsunami qu'a connu une région du Japon en mars 2011 peut se décomposer en un choc d'offre et un choc de demande. Cette catastrophe d'origine naturelle est un événement exogène à l'économie qui a provoqué un choc à la fois sur l'économie japonaise et sur l'économie mondiale.

- Le choc d'offre provient de la destruction des capacités productives de la région touchée, qui a provoqué l'arrêt momentané d'une partie de la production industrielle et une perte de productivité au Japon. À cela se sont ajoutées des difficultés d'approvisionnement liées aux destructions d'infrastructures (routes, ports) et des pénuries d'électricité suite à la fermeture des centrales nucléaires. Ces arrêts de production ont engendré des pénuries de composants au Japon mais aussi dans les pays importateurs de pièces japonaises. La baisse voire l'arrêt des exportations de certains composants a entraîné des ruptures d'approvisionnement qui ont touché la production des pays importateurs de composants japonais. Le Japon ayant peu de stock, certaines entreprises ont dû freiner leur production quand il n'existait pas de composants substituables pour remplacer les produits d'origine japonaise. Ça a aussi touché l'offre de produits finis comme les voitures dont les exportations ont diminué.

- Le choc de demande provient de la baisse de la consommation des ménages japonais et de l'investissement des entreprises japonaises. Les exportations japonaises ont aussi baissé. La récession qu'a subie le Japon se décompose bien en deux chocs, un choc d'offre (le plus important) au niveau du Japon et du reste du monde, et un choc de demande essentiellement au Japon.

À retenir

(Réponse à la question 4) Complétez la synthèse avec les termes suivant : chocs, demande, d'offre, d'expansion, récession, négatifs, positifs.

Les événements qui perturbent l'activité économique rendant la croissance irrégulière sont nombreux. Les fluctuations économiques sont la résultante de (*chocs*) (événement entraînant une perturbation de l'activité économique) qui peuvent être des chocs d'offre ou de demande. Un choc (*d'offre*) provient d'une variation brutale de la situation économique des offreurs. Les chocs d'offre peuvent être (*négatifs*) quand ils conduisent à la récession et (*positifs*) quand ils mènent à l'expansion. Un choc de demande est une perturbation de l'activité économique liée à une hausse ou à une baisse brutale de la (*demande*). La demande globale peut être affectée par des chocs positifs, qui conduisent à une phase (*d'expansion*). Inversement, des chocs de demande négatifs diminuent la demande globale et peuvent conduire à la (*récession*).

Après avoir repéré la diversité des chocs qui affectent l'économie, nous allons maintenant expliquer leurs répercussions sur la croissance en s'intéressant d'abord aux chocs d'offre, puis aux chocs de demande et au rôle du cycle du crédit.

## **B] Les effets des chocs d'offre et de demande sur les équilibres macroéconomiques**

### **1/ Les chocs d'offre à l'origine des fluctuations économiques**

*[Questions posées en classe]*

Question 1 : À l'aide des exemples de chocs d'offre négatifs vus précédemment et de vos connaissances, listez les effets que peuvent avoir :

- une hausse brutale du prix des matières premières de base telles que le pétrole ;
- une baisse des gains de productivité ;
- une hausse importante et brutale des salaires nominaux (supérieure à la hausse de la productivité).

Question 2 : Comment les chocs pétroliers (1973, 1979), considérés comme des chocs d'offre négatifs, peuvent s'expliquer à la fois par la hausse du prix du pétrole mais aussi par une hausse des salaires ? (Vous répondrez en faisant référence au mécanisme d'indexation des salaires sur les prix)

*(Réponse à la question 1)*

- Une hausse des prix d'une matière première telle que le pétrole peut constituer un choc d'offre négatif, source de ralentissement du rythme de la croissance. L'augmentation du prix du pétrole, produit utilisé par la plupart des producteurs (notamment transport, emballages en plastique...) accroît les coûts de production dans l'ensemble de l'économie. Les prix de nombreux produits augmentent, la quantité de biens et services produits diminue. On assiste à une réduction de l'offre. Cette baisse de la production entraînée par l'augmentation des coûts peut engendrer des difficultés pour les entreprises les plus fragiles (licenciements, faillite).
- Une baisse des gains de productivité comme cela a été le cas au Japon suite au tsunami peut constituer un choc d'offre négatif. La réduction de l'efficacité de la production accroît le coût de production unitaire, le profit diminue et les quantités offertes diminuent.
- Une hausse importante et brutale des salaires nominaux peut aussi constituer un choc d'offre négatif car, là encore, les coûts de production augmentent au détriment des profits et des quantités offertes.

*(Réponse à la question 2)*

La hausse très forte des prix du pétrole a eu des répercussions sur l'ensemble des biens produits y compris les biens de consommation finale. Les salaires nominaux, qui étaient alors indexés sur les prix, ont été augmentés pour tenir compte de la hausse des prix des biens de consommation. Le choc d'offre négatif que fut le choc pétrolier a entraîné un choc d'offre négatif par le biais de la hausse des salaires nominaux bien supérieure à celle de la productivité.

*[Question posée en classe]*

Question : À l'aide des exemples de chocs d'offre positifs vus précédemment et de vos connaissances, listez les effets que peuvent avoir :

- une baisse brutale du prix des matières premières de base telles que le pétrole lors de contre-choc pétrolier ;
- une hausse des gains de productivité comme aux États-Unis avec l'essor des NTIC.

*(Réponse à la question)*

Les chocs d'offre positifs à l'origine de l'accélération de la croissance peuvent provenir d'une baisse du prix des matières premières de base telles que le pétrole car cela permet de diminuer les coûts de production, d'augmenter les profits (à prix de vente des produits inchangés) et la production.

De même, une hausse de la productivité abaisse les coûts unitaires de production ce qui produit un choc d'offre positif. En effet, la situation des producteurs s'améliore grâce à la diminution de leurs coûts de production. Ils peuvent dès lors produire davantage et favoriser la croissance économique.

*[Question posée en classe]*

Question : À l'aide des exemples des chocs pétroliers (1973, 1979), expliquez comment un choc d'offre négatif peut engendrer un choc de demande négatif dans un pays comme la France.

*(Réponse à la question)*

Les chocs pétroliers (1973, 1979) ont constitué des chocs d'offre négatifs pour l'économie française. Et à ce choc d'offre négatif induit par la hausse du prix du pétrole, s'est ajouté un choc de demande négatif qui a pris la forme d'une réduction de la demande pour les produits nationaux. Ces produits sont devenus plus chers et ils ont vu leur demande baisser. Et même si l'augmentation des revenus des pays producteurs de pétrole a pu favoriser les exportations de la France, c'est la contraction de la demande qui a été la plus importante car les pays producteurs de pétrole avaient une propension bien plus faible à dépenser leur revenu que les pays importateurs. L'augmentation de la consommation et de l'investissement des pays exportateurs (les pays de l'OPEP à cette époque-là) n'a pas compensé la réduction de la demande interne de la France. On a assisté à une augmentation de la propension moyenne mondiale à épargner.

Ainsi, la hausse des prix du pétrole, en amputant le pouvoir d'achat des ménages et en transférant des revenus aux pays pétroliers qui ont une faible propension à importer, s'est traduite par une moindre croissance de la demande et du PIB.

En outre, la hausse des prix pétroliers a entraîné une augmentation de l'inflation. Les entrepreneurs et les salariés ont alors cherché à compenser la perte de revenus entraînée par le choc pétrolier. Les entrepreneurs ont répercuté la hausse des coûts en augmentant les prix de vente et les salariés ont souhaité des hausses de salaires pour ne pas perdre du pouvoir d'achat. De tels enchaînements conduisent à une spirale inflationniste.

Les chocs d'offre et chocs de demande peuvent s'enchaîner comme ce fut le cas avec le choc pétrolier car la hausse du prix du pétrole a eu des effets à la fois sur les coûts de production des entreprises (côté de l'offre) et sur le pouvoir d'achat donc la demande.

À retenir

*Complétez les phrases suivantes [les mots qui étaient à trouver sont en italiques entre parenthèses]*

En cas de choc d'offre positif causé par des baisses des prix des produits de base, des gains de productivité, des baisses de salaires nominaux, l'offre globale à court terme (*augmente*).

En cas de choc d'offre négatif causé par des hausses des prix des produits de base, la baisse des gains de productivité et/ou des hausses de salaires nominaux supérieures aux gains de productivité, l'offre globale à court terme (*diminue*).

Un choc sur l'offre causé par des variations du prix des matières premières et de l'énergie, des salaires ou de la productivité peut entraîner une expansion ou une récession. Un choc d'offre (*négatif*) augmente les coûts de production ce qui conduit à une (*baisse*) de la rentabilité des entreprises qui vont diminuer leur production. Les entreprises les moins rentables peuvent licencier

voire faire faillite ce qui détruit des emplois et peut entraîner la hausse du chômage. La (*hausse*) des coûts de production peut être répercutée sur tous les prix et provoquer de l'inflation.

Les chocs d'offre positifs permettent de réaliser des gains de productivité et d'abaisser les coûts de production et augmentent la production globale. Les chocs d'offre (*positifs*) sont donc sources d'accélération de la croissance au contraire des chocs d'offre (*négatifs*) qui sont sources de son ralentissement.

Un choc d'offre (*négatif*) comme celui lié aux chocs pétroliers des années 1970 peut engendrer aussi un choc de demande (*négatif*).

Les chocs d'offre expliquent certaines fluctuations de l'économie, mais les chocs de demande sont aussi, et surtout, à l'origine de ralentissement ou d'accélération de la croissance. Nous allons en expliquer les raisons maintenant.

## 2/ Les chocs de demande et le cycle du crédit à l'origine des fluctuations économiques

### 2.1. Les chocs de demande

*[Travail préparatoire réalisé à la maison, les réponses sont utilisées pour construire le cours]*

À partir du graphique 2 et de vos connaissances :

Question 1 : Distinguez des phases de récession et d'expansion à partir du graphique.

Question 2 : Retrouvez les composantes de la demande globale.

Question 3 : Retrouvez l'équation de l'équilibre emplois-ressources.

Question 4 : Distinguez trois principales périodes entre 2005 et 2011 et commentez la contribution des principaux agrégats à la croissance du PIB en France pour ces trois grandes périodes.

*(Réponse à la question 1) :* En France, les années 2004, 2005, 2006, 2007, 2010 et 2011 ont connu une hausse du PIB autour de 2% par an ce qui correspond à des périodes d'expansion. Par contre, 2008 et surtout 2009 sont des périodes de récession avec notamment en 2009 une baisse du PIB de presque 3%.

*(Réponse à la question 2) :* Les composantes de la demande globale sont la consommation des ménages, la demande publique, l'investissement privé et la demande extérieure.

*(Réponse à la question 3) :*  $PIB + M = CF + \text{investissement privé} + \text{demande publique} + X + VS$   
(ou  $PIB = CF + \text{investissement privé} + \text{demande publique} + X - M + VS$ )

Au niveau macro-économique, le PIB est égal à la demande globale interne et externe. Par conséquent, étudier chacun des éléments de la demande globale permet d'expliquer les variations du PIB.

*(Réponse à la question 4)*

Entre 2005 et 2007, l'économie française connaît une expansion. Le PIB augmente autour de 2,5% par an sur la période. Cette croissance est soutenue principalement par les dépenses de consommation des ménages qui représentent environ 1,3 point de croissance en 2007 et par la FBCF dont l'augmentation explique l'autre moitié de la croissance. Le déficit du commerce extérieur ralentit cette expansion de près d'un point.

À partir de 2007, la croissance se ralentit et une forte récession a lieu en 2009. Le PIB n'augmente pratiquement pas en 2008 et baisse de 3% en 2009. La chute de la FBCF explique une grande partie de la diminution du PIB ainsi que le déstockage. Seule la hausse des dépenses publiques (plan de relance) empêche la production de s'effondrer davantage. En 2009, la consommation des ménages ne parvient plus à soutenir la croissance.

En 2010-2011, le PIB en euros constants progresse d'environ 1,7% par an. La croissance est soutenue par la FBCF, la reconstitution des stocks et la consommation des ménages. Les échanges extérieurs et les dépenses publiques n'ont pas d'effet sur la croissance.

*[Question posée en classe]*

Question : En reprenant les différents éléments composant la demande globale, précisez qu'est ce qui peut contribuer à la hausse ou à la baisse de chacun d'eux.

*(Réponse à la question)* Le PIB est égal à la demande globale (demande intérieure et extérieure). Donc tout ce qui contribue à la hausse ou à la baisse d'un de ces composants est source d'explication des fluctuations de la croissance. L'un des composants de la demande globale ou plusieurs d'entre eux peuvent être stimulés par des chocs positifs, qui conduisent à une phase d'expansion. Inversement, des chocs de demande négatifs diminuent la demande globale et peuvent conduire à la récession.

L'investissement (FBCF) peut varier selon le degré d'optimisme des entrepreneurs, selon l'évolution de la demande, des profits escomptés, des taux d'intérêt, du niveau d'endettement. Un regain d'optimisme ou une baisse des taux d'intérêt peuvent stimuler l'investissement donc la croissance.

La consommation finale qui correspond aux achats de biens et services effectués par les ménages dépend de leur pouvoir d'achat et de leur propension moyenne à consommer. Par conséquent, une baisse de la fiscalité, un effet de richesse en cas d'élévation des cours des actifs, des hausses importantes des prestations sociales, une baisse de l'épargne peuvent contribuer à augmenter la demande des ménages... Les mêmes exemples, mais dans le sens inverse, contribuent à une baisse de la demande.

La hausse des dépenses publiques peut émaner de la hausse des revenus de transfert, de la construction d'infrastructures, de la hausse des dépenses d'éducation, de la hausse des dépenses pour la défense... Dans le cas où ces dépenses régressent, cela joue négativement sur la contribution à la croissance du PIB.

La demande extérieure peut être stimulée par une forte croissance chez nos partenaires commerciaux qui accroissent donc leurs importations ou par une amélioration de la compétitivité des produits nationaux par rapport à celle des produits étrangers.

La variation des stocks joue positivement sur la demande quand les entreprises constituent des stocks. À l'inverse le déstockage réduit la production. Les variations de stock amplifient les chocs quand les entreprises, notamment en période de ralentissement de la demande, réduisent leurs stocks, contribuant ainsi à ralentir encore plus la production.

Si la consommation finale représente une grande partie de la demande globale, elle est moins sujette aux fluctuations rapides que l'investissement. Aussi, les fluctuations de plus grande ampleur de l'investissement sont à étudier avec attention.

*[Questions posées en classe]*

En vous appuyant sur le document 5, [extrait de « On démontre que..., jusqu'à la fin du texte ] :

Question 1 : Cherchez dans un dictionnaire ou le lexique du manuel ce qu'est la demande anticipée selon Keynes.

Question 2 : De quoi dépend le volume produit selon Keynes ?

*(Réponse à la question 1)* La demande anticipée correspond aux estimations des entreprises en matière de consommation finale et d'investissement présent et futur. Autrement dit c'est le niveau de production que les entrepreneurs pensent pouvoir vendre dans le futur.

*(Réponse à la question 2)* Pour Keynes, le volume de production dépend de la demande effective c'est-à-dire la demande anticipée par les entreprises. C'est en effet le niveau de ces anticipations qui va déclencher, sous certaines conditions, la décision d'acquérir de nouveaux biens de production.

*(Apport du professeur)* Le multiplicateur mesure l'impact d'une variation de l'investissement sur le revenu global. Cet impact noté  $k$  dépend de la propension marginale à consommer notée  $c$  (part du revenu complémentaire consommée lorsque le revenu varie) :  $\Delta R = \Delta C + \Delta S$ .

La propension marginale à épargner  $(s) + c = 1$ .

L'augmentation du revenu induite par une hausse de l'investissement (noté  $I$ ) est égale à  $\Delta Y = kI$ .

$k$ , le coefficient multiplicateur étant égal à la propension marginale à consommer.

On a donc :  $\Delta Y = [1/(1-c)] \Delta I$ .

Ainsi par exemple, en économie fermée pour un investissement initial de 100, l'impact sur le revenu global sera de 500 avec une propension marginale à consommer de 0,8.

*[Question posée en classe]*

Comment peut-on expliquer l'effet d'un choc de demande sur les mouvements de la croissance avec le multiplicateur ?

*(Réponse à la question)* Avec le multiplicateur, on peut comprendre la façon dont les chocs de demande engendrent des fluctuations importantes du PIB. Selon le mécanisme du multiplicateur, tout accroissement de l'investissement d'une période par rapport à la précédente entraîne un accroissement plus que proportionnel du revenu national (cela fonctionne aussi en cas de diminution de l'investissement mais en sens inverse). Une augmentation anticipée de la demande entraîne une hausse de l'investissement qui, par l'effet multiplicateur, accentue encore la hausse de la demande. L'investissement augmente progressivement le stock de capital et, peu à peu, la capacité de production rejoint la demande et la hausse de l'investissement ralentit. Lorsque la capacité de production dépasse la demande anticipée, l'investissement net devient négatif, le cycle se retourne et la demande diminue. La réduction des capacités de production due au désinvestissement conduit à terme à une capacité de production inférieure à la demande, entraînant une reprise de l'investissement et un retournement du cycle à la hausse. Au bas de la récession, lorsque la chute de la demande ralentit, l'investissement recommence à croître et engendre le retournement de la demande.

À retenir

La demande globale peut être affectée par des chocs positifs, qui conduisent à une phase d'expansion. Inversement, des chocs de demande négatifs diminuent la demande globale et peuvent conduire à la récession. Ces chocs de demande peuvent concerner une ou plusieurs composantes de la demande globale : la demande interne (de consommation et/ou d'investissement) et/ou la demande externe. Les chocs de demande risquent d'avoir un impact important sur l'activité économique, du fait des mécanismes cumulatifs qu'ils peuvent entraîner. Les variations de l'investissement jouent un rôle particulièrement important dans les fluctuations par le biais de l'effet multiplicateur. Il en est ainsi aussi du cycle du crédit que nous allons étudier maintenant.

**2.2. Le cycle du crédit constitue un mécanisme économique endogène qui génère des chocs de demande et ce faisant de l'instabilité**

*[Question posée en classe]*

À partir des graphiques 8a) et 8b), comparez les évolutions du PIB en volume à celles des crédits au ménage et des crédits aux entreprises aux États-Unis et en zone euro. Vous étudierez plus particulièrement les périodes de récession.

*(Réponse à la question)*

Les deux graphiques montrent l'évolution du crédit aux ménages et aux entreprises, depuis la fin des années 1980, dans les cycles économiques. On constate un ralentissement au début des années 1990 (voire une baisse en 1992-1994 aux États-Unis) du taux de croissance des crédits aux entreprises ainsi qu'au début des années 2000. Les crédits aux ménages sont moins touchés par ces ralentissements. Si l'on compare avec l'évolution du PIB, on constate que le ralentissement de l'évolution des crédits est corrélé avec le ralentissement de la croissance du PIB. Les années où les octrois de crédit voient leur taux de croissance s'accélérer sont aussi celles où le taux de croissance

du PIB est le plus fort. Si les États-Unis ont connu des taux d'évolution des crédits négatifs, en zone euro, même au plus fort de la récession, les octrois de crédits ont seulement ralenti leur rythme de croissance.

*[Questions posées en classe]*

Question 1 : La baisse observée des crédits distribués durant les périodes de récession résulte-elle d'une diminution de la demande de crédit des entreprises et des ménages ou bien provient-elle avant tout d'un changement de comportement des banques ?

Question 2 : Dans quel cas, un choc de demande négatif peut-il être amplifié par la baisse de l'octroi du crédit ?

*(Réponse à la question 1)*

D'un côté, en période de récession, les ménages et les entreprises ont tendance à être pessimistes ce qui ne les incite pas à accroître leur consommation ou leur investissement donc leur demande de crédit. Ainsi, par exemple les entreprises peuvent diminuer leur demande de crédits car, confrontées à des perspectives de débouchés peu favorables, elles réduisent leur activité et diminuent leurs projets d'investissement.

D'un autre côté, les banques peuvent être incitées à réduire leur octroi de crédit notamment aux entreprises pour plusieurs raisons :

- le durcissement des critères d'octroi des crédits aux entreprises à cause du risque de crédit (insolvabilité) accru des emprunteurs ;
- la baisse de la valeur des actifs (immobiliers ou financiers) des emprunteurs et donc des garanties hypothécaires exigées par les prêteurs ;
- le respect réglementaire des ratios de capital ;
- la prudence accrue des banques.

*(Réponse à la question 2)*

Si en période de récession, les ménages et les entreprises, voient leur demande de crédit rationnée par les banques, on assiste à une amplification du recul de la demande des ménages et des entreprises, ce qui peut accroître le nombre d'entreprises en difficulté qui licencient ou font faillite. Les destructions d'emplois pouvant créer un accroissement du chômage, qui va jouer négativement sur les revenus et l'optimisme des agents économiques.

*[Questions posées en classe, réponse dans un premier temps à l'écrit, puis à l'oral]*

À l'aide de l'extrait du document 6 (de « *rétrospectivement ... à la crise des subprimes de 2007* ») et de vos connaissances, répondez aux questions suivantes :

Question 1 : Expliquez comment se comportent les banques centrales et les banques de second rang en période d'expansion.

Question 2 : Pourquoi peut-on dire que le comportement des banques en période de récession et d'expansion amplifie les chocs de demande ?

Question 3 : Expliquez ce qu'est le « *paradoxe de la tranquillité* ».

*(Réponse à la question 1)*

En période d'expansion, les banques centrales, en maintenant des taux d'intérêt à des niveaux bas, peuvent contribuer à inciter des agents économiques trop optimistes quant à leur capacité de remboursement, à s'endetter.

Quant aux banques commerciales, trop optimistes en période d'expansion, elles prêtent plus facilement, confiantes dans les capacités de remboursement des emprunteurs même sur des projets risqués.

*(Réponse à la question 2)*

Les banques, par le biais de l'offre plus ou moins facilitée de crédit ont tendance à avoir un effet amplificateur des fluctuations économiques engendrées par des chocs exogènes de demande car :

- en période d'expansion, on observe une forte hausse des crédits, car les agents empruntent facilement et les banques sont confiantes dans les remboursements ce qui contribue à amplifier les possibilités de consommation et d'investissement donc de hausse de la demande ;
- en période de récession, les banques durcissent les conditions d'obtention du crédit (en raison du risque de crédit accru), de la moindre valeur des actifs qui peuvent servir de garanties hypothécaires, de leurs ratios réglementaires de capital ... ce qui limite le crédit distribué et accroît le recul de la demande puisque les agents économiques ont plus de difficultés pour financer leurs investissements et leur consommation.

*(Apport du professeur, [consigne aux élèves : définition à mettre en exergue dans le cahier])*

Le « cycle du crédit » correspond au fait que les banques accordent facilement des crédits en période d'expansion alors qu'elles le rationnent quand l'économie ralentit sa croissance.

*(Réponse à la question 3)*

Les crises se préparent en période d'expansion, lorsque tout va bien. En période d'expansion économique, l'optimisme de certains agents économiques les conduit à s'endetter excessivement ou à spéculer. Les agents économiques profitent de la croissance et des taux d'intérêt bas pour emprunter. Il peut se produire une surévaluation des actifs des entreprises ou des ménages sous l'effet de comportements spéculatifs : les prix des actifs sont beaucoup trop hauts par rapport aux rendements qu'ils peuvent engendrer dans l'activité économique réelle. La surévaluation des actifs crée un effet de richesse positif. Cette surévaluation des actifs donne l'illusion aux banques que les emprunteurs sont solvables alors qu'en fait, elles prêtent à des agents déjà endettés ou pour des projets risqués. Mais la conséquence c'est une hausse des crédits accordés qui stimule la croissance économique. Les banques centrales peuvent jouer un rôle en fixant des taux d'intérêt bas pour favoriser l'expansion. Lorsque les taux d'intérêt se retournent à la hausse, en particulier du fait de politique monétaire restrictive, l'endettement qui paraissait soutenable, compte tenu du niveau modéré des taux, devient insoutenable. Lorsque les agents économiques réalisent que des actifs sont surévalués, la situation de surendettement de certains agents (entreprises ou ménages) se révèle. La crise qui en résulte se traduit par une diminution de la demande globale car les agents surendettés cherchent à se désendetter (baisse de la consommation finale, diminution de l'investissement,...), la baisse des prix d'actifs, donc de la richesse de ceux qui les détiennent (effet de richesse négatif), rend l'endettement excessif, le crédit se contracte sous l'effet des faillites bancaires et de la méfiance des prêteurs,... Cette diminution de la demande a des effets récessifs cumulatifs. On parle de « *credit crunch* » pour exprimer cette contraction du crédit qui contribue à la récession économique.

Le cycle du crédit agit donc sur la croissance économique par l'intermédiaire de ses effets sur la demande globale : l'endettement des agents conduit à l'expansion, puis à la crise et à la récession. L'instabilité générée par le cycle du crédit est endogène.

*(Travail à faire pour la semaine suivante)*

À partir de ce qui a été étudié en cours et en TD, vous répondrez à la question : Comment peut-on expliquer les fluctuations économiques ? (Vous veillerez à utiliser les notions essentielles du programme et à les définir)

À retenir du cours et du TD

*(Réponse au travail à faire à la maison)*

L'instabilité de la croissance c'est-à-dire des mouvements de hausse et de baisse de l'activité économique, s'explique à la fois par des chocs sur l'offre et sur la demande, et par le cycle du crédit. Si certaines analyses cherchent à expliquer l'instabilité de la croissance économique par des causes exogènes : des chocs positifs entraînant l'expansion (accélération du taux de croissance de l'économie) et des chocs négatifs, la récession (ralentissement du taux de croissance de l'économie), d'autres pensent que les fluctuations peuvent s'expliquer par des causes endogènes. Le cycle du crédit contribuerait à expliquer le caractère endogène de l'instabilité de la croissance.



D'une part, les fluctuations peuvent provenir de chocs de l'offre (c'est-à-dire d'évènements, positifs ou négatifs, qui ont une incidence sur l'offre à un niveau de prix donné). Graphiquement, un choc d'offre correspond à un déplacement de la courbe d'offre à court terme. Le choc d'offre est positif s'il permet une diminution des coûts de production des entreprises (introduction du progrès technique qui augmente la productivité et réduit les coûts unitaires de production, diminution de la fiscalité, etc.) qui favorise l'expansion. Le choc d'offre est négatif s'il engendre une hausse des coûts des facteurs de production (hausse du coût de certaines matières premières, hausses de salaires supérieures aux gains de productivité, hausse de la fiscalité, etc.) qui entraîne une récession. D'autre part, l'irrégularité de la croissance peut s'expliquer par les variations de la demande globale : lorsqu'une des composantes de la demande globale (interne et externe) adressée aux producteurs varie, on parle de « chocs de demande » (c'est-à-dire des évènements positifs ou négatifs, qui ont une incidence sur la demande à un niveau de prix donné). Graphiquement un choc de demande correspond à un déplacement de la courbe de demande. Le choc de demande est positif s'il permet un accroissement de la demande globale composée de la demande interne (consommation finale, formation brute de capital fixe, dépenses publiques et variation de stock) et de la demande externe (exportations) et favorise donc l'expansion. Un choc de demande est négatif s'il engendre une diminution de celle-ci et donc une récession.

Les chocs conduisent donc à des déplacements des courbes d'offre et de demande. Pour un même niveau de prix on aura une quantité offerte ou demandée différente. Il y a donc des mouvements au niveau de la production et par conséquent au niveau de la croissance économique.

Enfin, les fluctuations économiques peuvent provenir du cycle du crédit qui dépend de la phase dans laquelle se trouve l'économie dans un cycle. Les banques accordent facilement des crédits en période d'expansion alors qu'elles le rationnent quand l'économie ralentit sa croissance. Dans des économies où le crédit joue un rôle important, l'expansion s'accompagne d'une montée de l'endettement. En effet, les banques ont tendance à soutenir la croissance en période d'expansion en accordant facilement des crédits. Hyman Minsky évoque le « *Paradoxe de la tranquillité* » pour mettre en évidence que les comportements des agents économiques durant la phase d'expansion (optimisme, effet de richesse positif, endettement croissant, demande globale forte, etc.) sont à l'origine d'excès (comportements spéculatifs, sous-estimation des risques, crédits accordés à des agents économiques moins solvables, formation de bulle spéculative sur certains marchés, etc.) susceptibles d'enclencher une crise puis une phase de récession.

Le cycle du crédit agit donc sur la croissance économique par l'intermédiaire de ses effets sur la demande globale : l'endettement des agents conduit à l'expansion, puis à la crise et à la récession.

Les chocs d'offre ont souvent des effets plus forts sur la croissance mais l'irrégularité de la croissance trouve sa source principale dans les variations de la demande globale.

### 3. TD

#### Objectifs :

Savoir définir les chocs d'offre et de demande à partir des déplacements de courbes d'offres et de demandes globales

Savoir lire et représenter des chocs d'offre et de demande sur le PIB sur des graphiques.

Pré requis : Le contenu du cours et les représentations graphiques de fonctions simples (offre, demande, coût) avec interprétation de leurs pentes et de leurs déplacements (première).

*[Le professeur utilise des exemples de chocs issus des documents utilisés en cours]*

Question 1 : Que représentent la courbe d'offre agrégée et la courbe de demande agrégée ?

Question 2 : Précisez pour chacun des 4 exemples ci-dessous s'il s'agit d'un choc d'offre ou de demande et s'il est positif ou négatif.

Cas 1 : diminution de la richesse causée par une chute du marché boursier.

Cas 2 : augmentation du prix du pétrole en 1973.

Cas 3 : généralisation d'Internet et des NTIC aux États-Unis entre 1995 et 2000 entraînant de forts gains de productivité.

Cas 4 : augmentation de la consommation et de l'investissement suite à une baisse des taux d'intérêt réels.

Question 3 : Retrouvez dans les quatre graphiques ci-dessous les quatre cas précédents (expliquez vos choix).

Question 4 : Que peut-on déduire de la relation entre les prix et la production dans les chocs d'offre et dans les chocs de demande à court terme ?

Question 5 : Définissez les chocs d'offre et de demande en utilisant les déplacements de courbe.

Question 6 : Complétez le tableau.

Question 7 : Synthèse du TD : À l'aide des graphiques et des réponses aux questions précédentes, complétez le texte suivant extrait de Paul Krugman, Robin Wells, Macroéconomie, de Boeck, 2009 (2011, 2<sup>ème</sup> tirage).

*(Réponse à la question 1)*

La courbe d'offre globale à court terme représente la relation entre le niveau général des prix et la quantité offerte de produit agrégé ; elle est généralement croissante car les prix et les quantités offertes varient dans le même sens. La courbe de demande globale à court terme représente la relation entre le niveau général des prix et la quantité demandée de produit agrégé ; elle est généralement décroissante car les prix et les quantités demandées varient en sens inverse.

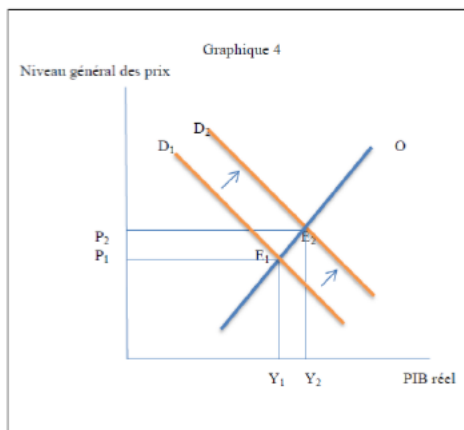
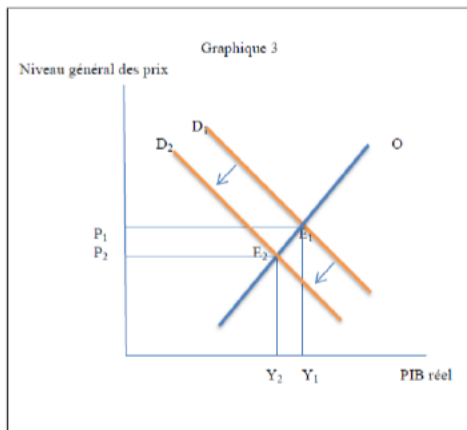
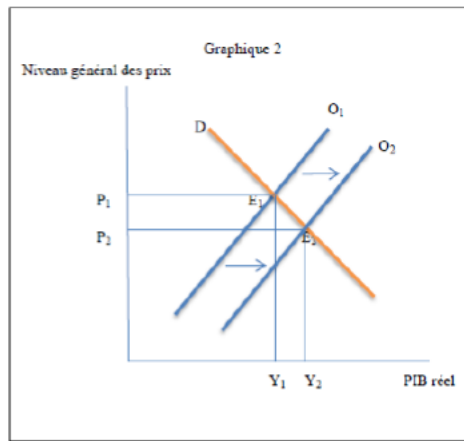
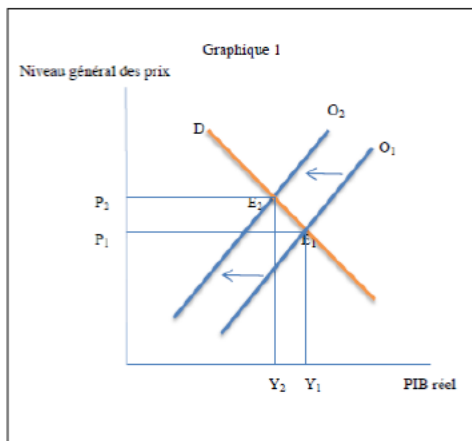
*(Réponse à la question 2)*

Cas A : diminution de la richesse causée par une chute du marché boursier : choc de demande négatif.

Cas B : augmentation du prix du pétrole en 1973 : choc d'offre négatif.

Cas C : généralisation d'Internet et des NTIC aux États-Unis entre 1995 et 2000 entraînant de forts gains de productivité : choc d'offre positif.

Cas D : augmentation de la consommation et de l'investissement suite à une baisse des taux d'intérêt réels : choc de demande positif.



(Réponse à la question 3)

- La représentation graphique 1 représente un choc d'offre négatif ce qui correspond au cas B d'augmentation du prix du pétrole. La courbe d'offre se déplace de droite à gauche. Le niveau général des prix est plus élevé et le produit agrégé plus faible. Pour un niveau donné de salaire et de prix, un accroissement du prix du pétrole réduit l'offre potentielle car les coûts de production augmentent et les profits diminuent à prix inchangés.

- La représentation graphique 2 représente un choc d'offre positif ce qui correspond au cas C de la généralisation d'Internet et des NTIC aux États-Unis entre 1995 et 2000 entraînant de forts gains de productivité. La courbe d'offre se déplace de gauche à droite. Le niveau général des prix est plus faible et le produit agrégé plus élevé.

- La représentation graphique 3 représente un choc de demande négatif ce qui correspond au cas A de diminution de la richesse causée par une chute du marché boursier. La consommation des ménages diminue suite à une perte de richesse. La courbe de demande se déplace de droite à gauche. Le niveau général des prix est plus faible et le produit agrégé est également plus faible.

- La représentation graphique 4 représente un choc de demande positif ce qui correspond au cas D de l'augmentation de la consommation et de l'investissement suite à une baisse des taux d'intérêt réels. La courbe de demande se déplace de gauche à droite. Le niveau général des prix est plus élevé et le produit agrégé est plus important.

(Réponse à la question 4)

Les chocs conduisent donc à des déplacements des courbes d'offre et de demande. Pour un même niveau de prix on aura une quantité offerte ou demandée différente.

Si la demande augmente (la courbe se déplace vers la droite), toutes choses égales par ailleurs, les quantités échangées vont augmenter et les prix aussi : les consommateurs veulent acheter plus, et si l'offre n'augmente pas, ils devront payer plus cher. À l'inverse, si la demande baisse, la courbe se déplace vers la gauche, toutes choses égales par ailleurs, les quantités échangées vont diminuer et les prix aussi.

Si l'offre augmente (la courbe se déplace vers la droite), les quantités échangées augmentent et les prix baissent : les entreprises vont produire plus et moins cher. Si l'offre baisse (la courbe se déplace vers la gauche), les quantités échangées baissent et les prix augmentent.

(Réponse à la question 5)

Un choc d'offre est un événement qui déplace la courbe d'offre globale à court terme.

Un choc de demande est un événement qui déplace la courbe de demande globale à court terme.

(Réponse à la question 6) [Les réponses qui étaient à trouver sont en italiques entre parenthèses]

Évènements qui peuvent déplacer la courbe d'offre globale à court terme	
Si les prix des matières premières de base diminuent	L'offre globale à court terme... <i>(augmente)</i>
Si les prix des matières premières de base augmentent	L'offre globale à court terme... <i>(diminue)</i>
Si les salaires nominaux diminuent	L'offre globale à court terme... <i>(augmente)</i>
Si les salaires nominaux augmentent	L'offre globale à court terme... <i>(diminue)</i>
Si la productivité des salariés augmente	L'offre globale à court terme... <i>(augmente)</i>
Si la productivité des salariés diminue	L'offre globale à court terme... <i>(diminue)</i>
Évènements qui peuvent déplacer la courbe de demande globale à court terme	
Des anticipations meilleures, les ménages et les entreprises deviennent plus optimistes	La demande globale ... <i>(augmente)</i>
Des anticipations moins bonnes, les ménages et les entreprises deviennent moins optimistes	La demande globale ... <i>(diminue)</i>
Si la valeur réelle des actifs des ménages augmente	La demande globale ... <i>(augmente)</i>
Si la valeur réelle des actifs des ménages diminue	La demande globale ... <i>(diminue)</i>
Si l'État augmente ses dépenses ou diminue les impôts	La demande globale ... <i>(augmente)</i>
Si l'État baisse ses dépenses ou augmente les impôts	La demande globale ... <i>(diminue)</i>
Si la banque centrale augmente la quantité de monnaie dans l'économie	La demande globale ... <i>(augmente)</i>
Si la banque centrale diminue la quantité de monnaie dans l'économie	La demande globale ... <i>(diminue)</i>

Réponse à la question 7 [les mots qui étaient à trouver sont en italiques entre parenthèses]

« L'origine de la Grande Dépression fut un choc de demande (*néгатif*), l'effondrement de la richesse et de la confiance des entreprises et des consommateurs qui suivirent le krach boursier de 1929 et la crise bancaire de 1930-1931. La dépression prit fin grâce à un choc de demande (*positif*) - l'énorme augmentation des dépenses de l'État au cours de la Deuxième Guerre mondiale. En 2008, l'économie américaine connut un autre choc de demande (*néгатif*) important au moment où le marché immobilier passa de la hausse à la baisse, amenant les consommateurs et les firmes à réduire leurs dépenses. Les graphiques 3 et 4 montrent les effets à court terme de chocs de (*demande*) négatifs ou positifs. Un choc de demande (*néгатif*) déplace la courbe de demande globale DG vers la gauche de  $DG_1$  en  $DG_2$ , comme l'indique le graphique (3). L'économie se déplace vers le bas de la courbe [...] de  $E_1$  en  $E_2$ , entraînant un produit agrégé d'équilibre de court terme plus (*faible*) et un niveau général des prix d'équilibre de court terme plus (*faible*). Un choc de demande positif déplace la courbe de demande globale DG vers la droite, comme l'indique le graphique (4). Ici, l'économie se déplace vers le haut de la courbe [...] de  $E_1$  en  $E_2$ . Cela entraîne un produit agrégé d'équilibre de court terme plus (*élevé*) et un niveau général des prix d'équilibre de court terme plus (*élevé*). Les chocs de demande amènent le produit agrégé et le niveau général des prix à se déplacer dans la (*même*) direction.

On appelle choc (*d'offre*) un événement qui déplace la courbe d'offre globale à court terme, tel qu'une variation du prix des produits de base, des salaires nominaux ou de la productivité. Un choc d'offre (*néгатif*) augmente les coûts de production et (*réduit*) la quantité que les producteurs sont disposés à offrir pour tout niveau général des prix donné, entraînant un déplacement vers la (*gauche*) de la courbe d'offre globale à court terme. La plupart des économies ont connu un choc d'offre (*néгатif*) important à la suite des ruptures de l'offre mondiale de pétrole en 1973 et 1979. En revanche, un choc d'offre positif (*diminue*) les coûts de production et (*augmente*) la quantité offerte pour tout niveau général des prix donné, entraînant un déplacement vers la (*droite*) de la courbe d'offre globale à court terme. Les États-Unis ont connu un choc d'offre (*positif*) entre 1995 et 2000, au moment où la généralisation de l'usage d'internet et d'autres technologies de l'information entraîna une forte croissance de la productivité.

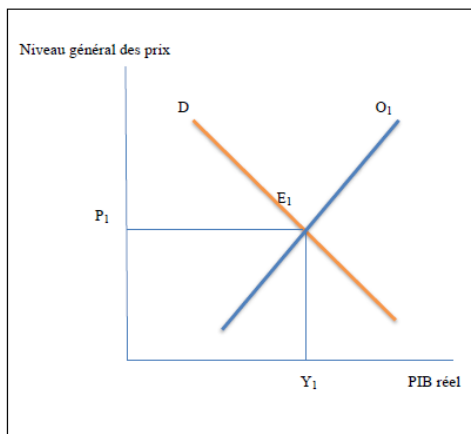
Les effets d'un choc d'offre négatif sont indiqués au graphique (1). Le résultat est une (*baisse*) du produit agrégé et une (*hausse*) du niveau général des prix, un déplacement vers le haut sur la courbe DG. Un choc d'offre positif, comme celui indiqué au graphique (2), a les effets exactement opposés. »

Source : Paul Krugman, Robin Wells, Macroéconomie, de Boeck, 2009 (2011, 2<sup>ème</sup> tirage).

#### 4 Évaluation (1 heure)

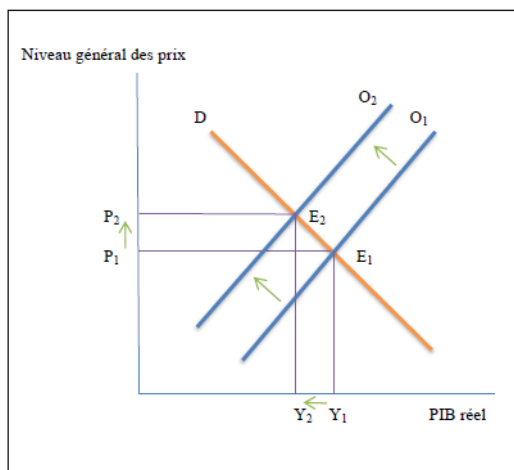
##### I Exercice :

Répondez aux questions suivantes en utilisant le graphique ci-dessous :



Dans le graphique ci-dessus, l'économie est à l'équilibre de long terme en point  $E_1$ . Une hausse brutale du prix du pétrole survient.

1- Représentez le déplacement de la courbe d'offre à court terme sur le graphique. (*Réponse : cf. graphique ci-dessous*)

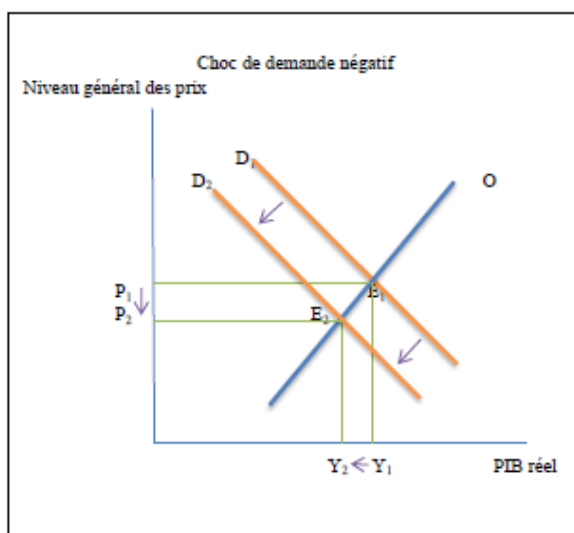


2 - Comment varient à court terme le niveau général des prix et le produit agrégé suite à ce choc pétrolier ? (Réponse : Le niveau général des prix ( $P_2$ ) est plus élevé et le produit agrégé ( $Y_2$ ) plus faible.)

3 - Comment appelle-t-on ce phénomène ? (Réponse : Choc d'offre négatif)

4 - Un choc pétrolier peut-il entraîner « un choc de demande » dans un pays comme la France ? (Réponse : Oui, car dans les pays importateurs de pétrole comme la France, un choc pétrolier peut affecter la consommation des ménages qui sont contraints de consacrer une plus grande partie de leur budget aux produits pétroliers au détriment des autres biens et services et notamment ceux produits en France ou chez nos principaux partenaires commerciaux. De plus, la hausse du prix des produits pétroliers se répercute sur le prix des autres produits réduisant ainsi le pouvoir d'achat des ménages. Les principaux partenaires de la France, aussi importateurs de produits pétroliers, réduisent leurs importations (et donc les exportations de la France) car ils subissent eux aussi le choc pétrolier. Quant aux pays producteurs de pétrole ils voient leurs ressources issues des exportations s'accroître mais comme leur propension à consommer est relativement plus faible que celles des pays importateurs de pétrole, la demande globale mondiale peut en être freinée. (Ce deuxième élément est moins prégnant aujourd'hui que lors des deux premiers chocs pétroliers étant donné les exportations de pétrole de pays émergents capables d'avoir une consommation dynamique).

5 – Représentez graphiquement un choc de demande négatif. (Réponse : cf. graphique ci-dessous)



## II Barrez les phrases inexactes

Les chocs d'offre positifs, qui font augmenter l'offre globale, à l'origine d'une accélération de la croissance peuvent être causés :

- Si les prix des matières premières de base diminuent
- Si les salaires nominaux diminuent
- ~~Si les salaires nominaux augmentent~~
- Si la productivité des salariés augmente

Les chocs d'offre négatifs, qui font diminuer l'offre globale, à l'origine d'un ralentissement de la croissance peuvent être causés :

- Si les prix des matières premières de base augmentent
- ~~Si les salaires nominaux diminuent~~
- Si les salaires nominaux augmentent

- ~~Si la productivité des salariés augmente~~

Les chocs de demande positifs, qui font augmenter la demande globale, à l'origine d'une accélération de la croissance peuvent être causés :

- Si les anticipations sont meilleures, les ménages et les entreprises deviennent plus optimistes
- Si la valeur réelle des actifs des ménages augmente
- Si l'État augmente ses dépenses ou diminue les impôts
- ~~Si l'État baisse ses dépenses ou augmente les impôts~~
- Si la banque centrale augmente la quantité de monnaie dans l'économie
- ~~Si la banque centrale diminue la quantité de monnaie dans l'économie~~

Les chocs de demande négatifs, qui font baisser la demande globale, à l'origine d'un ralentissement de la croissance peuvent être causés par :

- Des anticipations moins bonnes, les ménages et les entreprises deviennent moins optimistes
- ~~Si la valeur réelle des actifs des ménages augmente~~
- Si la valeur réelle des actifs des ménages diminue
- Si l'État baisse ses dépenses ou augmente les impôts
- ~~Si la banque centrale augmente la quantité de monnaie dans l'économie~~
- Si la banque centrale diminue la quantité de monnaie dans l'économie

### III Question de mobilisation de connaissances

Montrez comment le cycle du crédit peut amplifier les chocs de demande.

*(Réponse) Les fluctuations économiques peuvent provenir du cycle du crédit qui dépend de la phase dans laquelle se trouve l'économie dans un cycle. En effet, les banques ont tendance à soutenir la croissance en période d'expansion en accordant facilement des crédits, et, à l'inverse, à aggraver les récessions en réduisant l'offre de crédits dans les périodes de ralentissement de l'activité économique. En période d'expansion, les agents économiques s'endettent pour consommer et investir, les banques accordent plus facilement des crédits, enhardies par l'optimisme ambiant, l'effet de richesse positif produit par la hausse de la valeur des actifs et les perspectives de hausse de revenus consécutifs à l'expansion. Par contre, en période de récession, les banques ont tendance à réduire les crédits qu'elles accordent notamment aux entreprises. D'une part, les banques durcissent les critères d'octroi des crédits aux entreprises à cause du risque de crédit accru. D'autre part la baisse de la valeur des actifs immobiliers et/ou financiers des emprunteurs réduit les possibilités de garanties hypothécaires demandées par les banques. Enfin, les banques font preuve d'une prudence plus grande et sont soumises à des contraintes réglementaires. Ce rationnement du crédit a des effets récessifs car il nuit à la demande de consommation et d'investissement. Les entreprises qui peuvent moins investir ne peuvent plus augmenter les capacités productives. Dès lors, cela entraîne une diminution des revenus, puisque ces derniers sont issus de la production réalisée par les entreprises. Cette baisse des revenus a pour conséquence une diminution de la demande globale (investissement et consommation), laquelle suscite une contraction de la production et une baisse des prix.*

## 5. Bibliographie indicative

Livres

Pour le professeur :

- Benassy – Quéré A., Coeuré B., Jacquet P., Pisani-Ferry J., *Politique économique*, De Boeck, 2011.
- Bozio A., Grenet J. (Dir.), *Économie des politiques publiques*, La Découverte, 2010.
- Gaffard J.-L., *Croissance et fluctuations économiques*, Montchrestien, 1997.
- Gilles P., *Histoire des crises et des cycles économiques*, Armand Colin, collection U, 2009.

- Hautcoeur P-C, *La crise de 1929*, Repères, La Découverte, 2009.
- Musolino M., *Fluctuations et crises économiques*, Ellipse, 2011.
- Rosier B., *Les théories des crises économiques*, collection Repères, La Découverte, 2003.
- Stiglitz J. E., *Principes d'économie moderne*, De Boeck Université, troisième édition, 2010.
- Marcel B., Taïeb J., *Les grandes crises, 1873, 1929, 1973, 2008 ?*, Armand Colin, 2010.

Pour le professeur et pour les élèves :

- Abraham-Frois G., *Les fluctuations économiques, Analyses contemporaines*, Économie poche, Économica, 1999.

## Articles

- Artus P., « Ne pas oublier que nous sommes confrontés à un choc de demande négatif », *Flash Économie*, n°350, Natixis, 31 juillet 2009.
- Artus P., « Quand y-a-t-il conflit d'objectifs pour la politique monétaire ? », *Flash Économie*, n°205, Natixis, 3 mai 2010.
- Artus P., 2012, « Croissance et prix du pétrole », *Flash Économie*, n°191, Natixis, 7 mars 2012.
- Artus P., « Chocs d'offre, chocs de demande et réaction des taux de change : l'observation des faits confirme-t-elle la théorie ? », *Flash Économie*, n°381, Natixis, 1er Juin 2012.
- Artus P., « Sans un choc d'offre massif, aucune possibilité que l'économie française redémarre », *Flash Économie*, n°491, Natixis, 10 juillet 2012.
- Artus P., « Un problème central pour la zone euro : il n'y a plus aucun canal de transmission de la politique monétaire », *Flash Économie*, n°61, Natixis, 16 janvier 2014.
- Artus P., « La reprise de la demande des ménages aux États-Unis et au Royaume-Uni va-t-elle conduire à la reprise de l'offre ? », n° 131, Natixis, 14 février 2014.
- Artus P., « Quel est le meilleur régime de change en cas de chocs de demande asymétriques si la contrainte de positivité des taux d'intérêt peut devenir active ? », *Natixis*, Document de travail, n° 4, 30 janvier 2014.
- Artus P., d'Autume A., Chalmin P. et Chevalier J.-M., « Les effets d'un prix du pétrole élevé et volatil », *Rapport du CAE*, 2010. (3. L'impact d'un choc pétrolier, pp. 60-82.)
- Banque de France, 2011, « Les répercussions du séisme du 11 mars sur l'économie japonaise et l'économie mondiale », *Bulletin de la Banque de France*, n° 184, 2e trimestre 2011.
- Banque de France, « Le cycle du crédit, une revue de la littérature : intermédiation, prime de financement externe et politique monétaire », *Bulletin de la Banque de France*, n° 94, octobre 2001. (*Début de l'article notamment*)
- Colosiez G., Djelassi M., « La redécouverte des cycles financiers », *Revue d'économie financière*, n°26, 1993. Les cycles financiers. pp. 109-144.
- Fitoussi J.-P., Le Cacheux J., « De la stagflation à la dépression », *Revue de L'OFCE*, 1985.
- Gaffard J.-L., Saraceno F. « Redistribution des revenus et instabilité, À la recherche des causes réelles de la crise financière », *Revue de L'OFCE*, n°110, Juillet 2009.
- Lequien M., Roucher D., « Prix du pétrole et crise de la dette : quels effets sur la croissance en zone euro ? », *Insee Analyses*, n° 7, décembre 2012, INSEE.
- OCDE, « Les effets de la hausse des prix du pétrole sur l'activité économique et l'inflation », *Département des affaires économiques de l'OCDE, Notes de politique économique*, n° 4, 2011.
- Sampognaro R. et Sicsic M., « Impact du séisme au Japon sur l'économie mondiale », *Trésor Éco*, DG Trésor, n° 100, 2012.
- Zakhartchouk A. « Les chocs d'incertitude freinent l'activité », *Note de Conjoncture*, mars 2012, INSEE.

## 2.4. Exemple de bonne copie



## I / Introduction pédagogique

### 1.1 Situation dans le programme

La leçon s'adresse aux élèves de terminale dans le cadre de l'enseignement obligatoire.

Elle s'inscrit dans le thème 1. Croissance, fluctuations et crises et dans le questionnement 1.2.

Les notions au programme dans ce questionnement sont :

fluctuations économiques, crise économique, dépression, déflation, désinflation.

Les acquis de première à remobiliser sont :

chômage, inflation, demande globale.

Parmi les savoir-faire applicables aux méthodes quantitatives et aux représentations graphiques applicables dans ce questionnement, on peut citer : lecture de fonctions graphiques simples, lecture de graphiques, mesures de variation, corrélation et causalité.

Si l'on suit l'ordre du programme, ce questionnement vient en deuxième position chronologique, en début d'année, juste après le questionnement 1.1 Quelles sont les sources de la croissance économique ? lui-même divisé en plusieurs parties : l'intérêt et les limites du PIB, les déterminants de la croissance (et la fonction de production), le lien entre progrès technique et productivité globale des facteurs, la croissance endogène, le rôle des institutions et les droits de propriété.

### 1.2 Pré-requis et place dans la séquence

Les trois acquis de première (chômage, inflation, demande globale) ont été étudiés dans le point 5.3 Quelles politiques conjoncturelles ?, lui-même dans le thème 5 Régulation et déséquilibres macroéconomiques. Plus précisément, dans le début de ce questionnement on a non seulement présenté les déséquilibres macroéconomiques (par exemple à l'aide du « carré magique » de N. Kaldor), mais aussi leurs instruments de mesure (par exemple, les différentes mesures du chômage). Le chômage a aussi été abordé en seconde par certains élèves de seconde dans le thème 4. Formation et emploi, dans le chapitre non obligatoire sur le chômage : des coûts salariaux trop élevés ou une insuffisance de la demande ?

Parmi les notions à remobiliser ne figurant pas dans les « acquis de première », on peut citer :

- l'équilibre emplois-ressources, vu en première dans le thème 1. Les grandes questions que se posent les économistes, dans le questionnement 1.4. Quels sont les grands équilibres macroéconomiques ?
- l'offre, la demande (et leur représentation graphique), vues en première dans le thème 3 La coordination par le marché, dans le questionnement 3.2 Comment fonctionnent les marchés concurrentiels ?
- l'autofinancement, les financements direct/indirect, le taux d'intérêt et le risque de crédit vus en première dans le thème 4 La monnaie et le financement dans le questionnement 4.2 Comment l'activité économique est-elle financée ?

À cela s'ajoutent bien sûr les notions vues en terminale dans le questionnement 1.1 :

PIB, IDH, investissement, productivité globale des facteurs, progrès technique, croissance endogène, facteur travail, facteur capital.

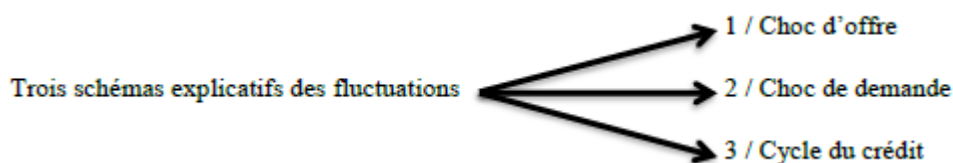
Au sein du questionnement 1.2, la séance étudiée vient en deuxième position (sur trois) :

- après une première partie plus descriptive : « l'observation des fluctuations économiques permettra de mettre en évidence la variabilité de la croissance et l'existence de périodes de crises » (notions de crise et de fluctuations),
- il s'agit ici de traiter la deuxième partie, sur les causes, en présentant « les lignes directrices des principaux schémas explicatifs des fluctuations (chocs d'offre et de demande, cycle du crédit) » et leur lien avec la demande globale,
- avant, dans une troisième partie, d'expliquer « les mécanismes susceptibles d'engendrer déflation et dépression économique », et leurs conséquences sur le chômage de masse. (notions de déflation, dépression, désinflation).

### 1.3 Objectifs

La logique du cheminement est donc claire : puisque l'on vient de montrer qu'il y avait variabilité et existence de périodes de crises, il faut que les élèves, au terme de cette séance, puissent non seulement distinguer les crises selon leurs explications, mais aussi expliquer les lignes directrices de chacun de ces schémas explicatifs, en lien avec la demande globale.

Pour ne pas être susceptible de créer des confusions entre ces trois explications des fluctuations, il faut donc traiter successivement chacun de ces schémas explicatifs, en laissant au tableau le schéma suivant :



On expliquera aux élèves qu'il s'agit de « modèles », qu'ils ne peuvent pas forcément expliquer à eux seuls toutes les crises et peuvent parfois intervenir simultanément.

Cependant, au terme de cette séance, les élèves doivent être en mesure :

- de relier les fluctuations à leurs schémas explicatifs (en utilisant notamment corrélation et causalité)
- d'expliquer les lignes directrices du schéma de choc d'offre, aussi bien positif que négatif (en utilisant si besoin la lecture de fonctions graphiques, ici l'offre, et les mesures de variations)
- de faire de même avec le choc de demande, en insistant ici beaucoup plus sur la notion de demande globale
- de comprendre le cycle du crédit et d'en restituer les différentes étapes
- de montrer l'importance de la demande globale.

Le plan général du cours reprendra donc successivement les trois schémas explicatifs.

A / Le choc d'offre

B / Le choc de demande

C / Le cycle du crédit

#### 1.4 Articulation entre cours et travaux dirigés

Même si l'appellation « travaux dirigés » n'apparaît plus dans le programme de terminale, on peut distinguer deux phases possibles : l'une plus théorique, sur les schémas explicatifs en eux-mêmes, l'autre plus pratique sur le lien avec la demande globale et la confrontation avec les chiffres. C'est cette deuxième phase, d'approfondissement des notions, qui peut être traitée sous forme de travaux avec les élèves, donc en amont du cours.

#### 1.5 Présentation des documents

Document	Présentation	Utilisation
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Graphique de série chronologique tiré de <u>la revue de l'OFCE</u> (2011/2), concernant la France entre 1997 et 2012 (et la zone euro)</li> <li>• Lien entre la croissance du PIB (en France et dans le reste de la zone euro) et divers événements susceptibles d'être reliés à l'un des trois schémas.</li> </ul>	Document à garder pour l'évaluation. Il permet de voir si un élève peut relier une fluctuation à l'un des trois schémas.
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Double graphique de série chronologique réalisé par D. Boisnault, C. Kerdrain et G. Lefebvre pour l'INSEE et publié dans</li> </ul>	Document utilisable dans le cadre de la séance de travaux dirigés (On considérera qu'il a déjà été mobilisé dans le questionnement 1.1 sur les sources de la croissance).

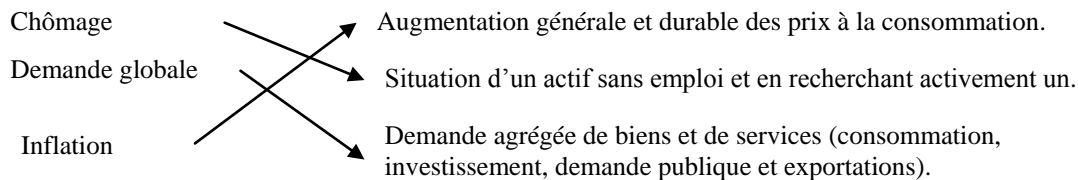
	<p><u>L'économie française.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lien entre les fluctuations économiques et la demande globale.</li> <li>• Nécessité d'utiliser l'équilibre emplois-ressources.</li> </ul>	
3a	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Texte et deux graphiques issus du manuel américain de P. Krugman et R.Wells <u>Macroéconomie</u> 2009.</li> <li>• Exemple de choc de demande positif (les dépenses de la guerre)</li> <li>• Exemples de chocs de demande négatif (l'effondrement de la bulle immobilière, 1929...)</li> <li>• Explication graphique des deux chocs de demande.</li> </ul>	Document utilisable en entier avec les élèves dans le cadre du cours, dans « le choc de demande »
3b	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Texte et deux graphiques issus du manuel américain de P. Krugman et R.Wells <u>Macroéconomie</u> 2009.</li> <li>• Exemple de choc d'offre négatif (les crises pétrolières)</li> <li>• Exemple de chocs d'offre positif (la bulle Internet)</li> <li>• Explication graphique des deux chocs d'offre.</li> </ul>	Document utilisable en entier avec les élèves dans le cadre du cours, dans « le choc d'offre »
4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Texte de D. Roucher, M. Lequien et A. Mauroux concernant zone euro et États-Unis en 2011 : l'activité est freinée par les chocs, publié dans la <u>Note de conjoncture</u> de l'INSEE en 2012 :</li> <li>• Présentation des effets d'une hausse des prix du pétrole (trois premiers paragraphes)</li> <li>• Présentation des effets d'une évolution à la hausse des taux longs (paragraphes 4 à 8)</li> <li>• Présentation des effets du séisme de Tokyo (paragraphes 11 à 15) (chocs d'offre et de demande)</li> </ul>	Document utilisable avec les élèves en TD pour approfondir les connaissances sur les chocs d'offre et de demande.
5	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Texte de préface à J.M. Keynes <u>Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie</u>, 1942.</li> <li>• Présentation de l'inégalité épargne-investissement au niveau microéconomique</li> <li>• Présentation de l'importance de la propension à épargner et de la propension à consommer pour la demande globale et le multiplicateur</li> </ul>	Document à utiliser par le professeur pour réexpliquer la demande globale, vue en première.
6	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Texte de J.P. Betbèze, C. Bordes, J. Couppey-Soubeyran et D. Plihon intitulé <u>Banques centrales et stabilité financière</u>, rapport du Conseil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation du premier paragraphe en cours avec les élèves pour illustrer le cycle du crédit.</li> <li>• La suite, sur le rôle de la banque</li> </ul>

	<p>d'Analyse Économique de 2011</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du « paradoxe de la crédibilité » des banques centrales et du « paradoxe de la tranquillité » de Hyman Minsky</li> <li>• Distinction entre corrélation et causalité dans les liens stabilité monétaire-stabilité financière</li> <li>• Citation de Patrick Artus Quand y a-t-il conflit d'objectifs pour la politique monétaire (Natixis Flash Éco 2010) pour des exemples de conflits d'objectifs.</li> </ul>	centrale, est plutôt à réserver pour le questionnement 3.2 de spécialité économie approfondie <u>Comment expliquer les crises financières et réguler le système financier ?</u>
7	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux graphiques issus des TEF de l'INSEE en 2013 (séries chronologiques).</li> <li>• Le premier, sur les rapports entre taux de marge et taux d'investissement peut illustrer</li> <li>• Le deuxième, sur le taux de chômage permet de parler des « conséquences sur le chômage de masse » dans la séance suivante (période 1985-2011).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le premier graphique peut être utilisé par le professeur dans le cadre de la préparation de son cours.</li> <li>• Le second est à garder pour la troisième partie du questionnement.</li> </ul>
8	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux graphiques issus de la revue Flash Économie de Natixis, dans l'article <u>« Les banques amplifient-elles les cycles ? »</u> publié en 2008 et reprenant la période 1988-2008.</li> <li>• Le premier montre notamment une forte variabilité des crédits aux entreprises aux États-Unis</li> <li>• Le deuxième montre une moins forte variabilité dans la zone euro.</li> </ul>	Utilisation des deux graphiques par les élèves en cours, dans la partie sur le cycle du crédit.

## II / Proposition de cours

### Introduction

- a) Un document est distribué à chaque élève et indique :
    - le titre du cours : Comment expliquer les fluctuations économiques ?
    - les objectifs, les notions et acquis de première, les savoir-faire mobilisables
    - le plan du cours et les documents appelés à être mobilisés
  - b) Une première feuille d'exercice permet de vérifier les acquis et les prérequis. La première partie de cette feuille rappelle les acquis de première, la deuxième partie ce qui vient d'être vu dans la première partie de ce questionnement sur « la variabilité de la croissance et l'existence de périodes de crises ».
1. Tracez les flèches (les flèches ne figurent pas sur l'exemplaire de l'élève)



2. Répondez aux questions suivantes

a) Donnez la formule mathématique de l'équilibre emplois-ressources

Réponse :  $PIB + M = X + C + I + \Delta \text{ stocks}$  (+ demande publique si elle est détachée)

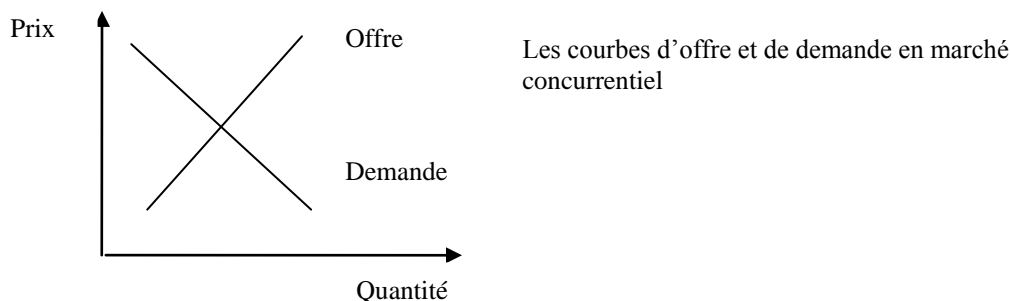
b) Donnez les définitions du taux d'intérêt et du risque de crédit

Réponses :

Taux d'intérêt : rémunération du prêteur ou coût du crédit pour l'emprunteur calculé en pourcentage du montant prêté.

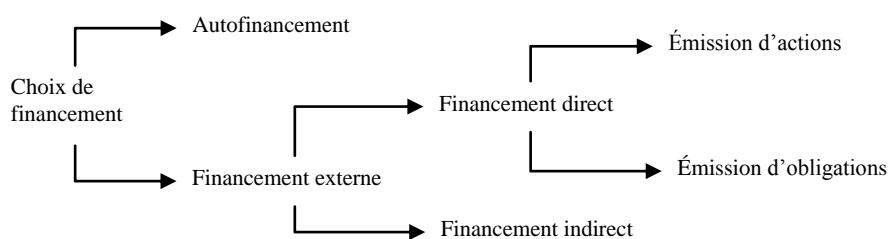
Risque de crédit : risque que l'emprunteur ne rembourse pas à l'échéance.

3. Sur le schéma suivant, placez les termes « prix », « quantité », « offre » et « demande ».

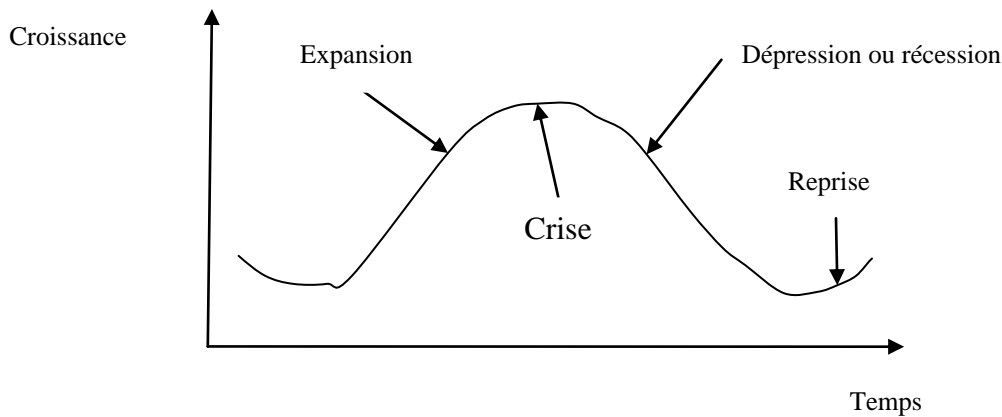


4. Placez sur le schéma les mots : autofinancement, financement direct/indirect  
(les mots à placer ne figurent pas sur l'exemplaire de l'élève)

Possibilités de financement des agents économiques



5. Placez sur le schéma les mots correspondant aux différentes phases d'un cycle  
(les mots à placer ne figurent pas sur l'exemplaire de l'élève)



Apport du professeur :

Vous venez de constater, dans la leçon précédente, que la croissance n'est pas uniforme et qu'il existe une variabilité de la croissance et des périodes de crise.

Pour autant, si ces fluctuations peuvent se ressembler, voire sembler monotones, elles ne s'expliquent pas toutes de la même façon. Pour parvenir à les expliquer, on va étudier l'évolution de divers indicateurs dont on a parlé en première : l'offre, la demande, mais aussi le chômage, l'inflation.

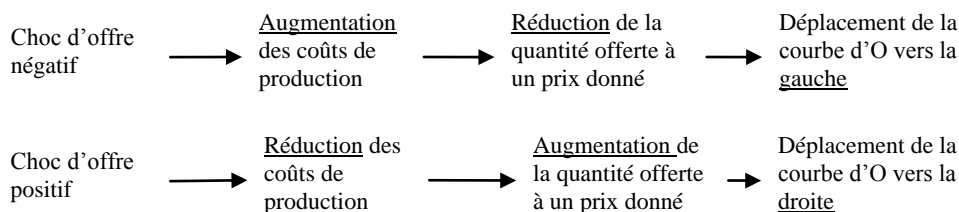
Au niveau de la terminale, nous allons essayer de distinguer trois schémas explicatifs, que nous allons étudier successivement. Retenez-les bien. Vous serez amenés, lors d'une évaluation, à les distinguer et à les expliquer.

I Le choc d'offre

A Qu'est-ce qu'un choc d'offre ?

À l'aide du doc 3b (1<sup>er</sup> paragraphe), on demandera aux élèves de surligner dans une couleur la définition de « choc d'offre » (2 premières lignes), dans une deuxième couleur les caractéristiques et l'exemple de choc d'offre négatif (lignes 3 à 7), puis dans une troisième couleur les caractéristiques et l'exemple de choc d'offre positif (fin du paragraphe).

Les élèves sont ensuite invités à construire des schémas expliquant ces phrases (les parties à compléter par les élèves sont soulignées).



B Comment peut-on l'expliquer graphiquement ?

L'activité suivante se prête à l'usage d'un tableau numérique interactif. Un élève peut alors être chargé de faire bouger les courbes sur les conseils de ses camarades.

Les deux exemples du premier paragraphe sont alors mobilisés, d'abord pour voir quel schéma correspond à quel exemple (crise pétrolière pour le a, bulle Internet pour le b).

Ensuite, il est demandé individuellement aux élèves de montrer les effets à court terme sur la quantité échangée (elle baisse en cas de choc d'offre négatif, elle augmente dans le cas inverse).

Apport du professeur : vous avez noté sur l'axe des abscisses le terme de PIB réel, c'est-à-dire que l'on enlève l'effet des prix. Pouvez-vous dès lors me dire s'il s'agit d'une évolution en valeur ou en volume ? (La réponse attendue est : volume → il ne s'agit pas d'une simple augmentation ou réduction de la valeur).

Il convient ensuite de faire noter par les élèves un résumé qu'ils contribuent eux-mêmes à élaborer, par groupe. Il est en effet nécessaire de vérifier qu'ils ont compris le mécanisme du choc d'offre avant de passer au schéma suivant.

Cours, à retenir :

Le premier des trois schémas explicatifs des fluctuations est le choc d'offre. Il peut expliquer la variabilité de la croissance à court terme par le biais des coûts de production.

Le choc d'offre est donc un événement externe qui a pour particularité de déplacer la courbe d'offre globale à court terme.

On distingue des chocs d'offre positifs et négatifs.

Le choc d'offre négatif se caractérise par une augmentation des coûts pour les producteurs et déplace la courbe d'offre vers la gauche, réduisant la quantité échangée (exemple : chocs pétroliers de 1973 et 1979).

Le choc d'offre positif se caractérise par une réduction des coûts pour les producteurs et déplace la courbe d'offre globale vers la droite augmentant la quantité échangée (exemple : les États-Unis entre 1995 et 2000).

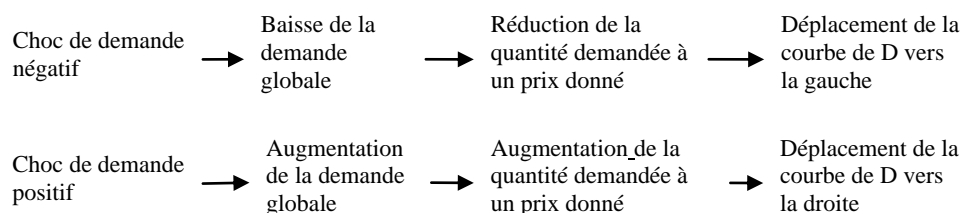
## II Le choc de demande

### A Qu'est-ce qu'un choc de demande ?

À l'aide du document 3a (1<sup>er</sup> paragraphe), on demandera aux élèves de surligner dans une couleur les deux exemples de chocs de demande négatifs (1929 et 2008), ainsi que l'exemple de choc de demande positif (les dépenses de l'État lors de la guerre).

Dans le cadre de la progressivité de ce qui est demandé aux élèves, on demande cette fois-ci de construire par eux-mêmes, individuellement, le même type de schéma que pour le choc d'offre, la difficulté étant accentuée par le fait qu'il n'y a pas de transcription purement littérale dans le texte, cette fois.

Réponses :



### B Comment l'expliquer graphiquement ?

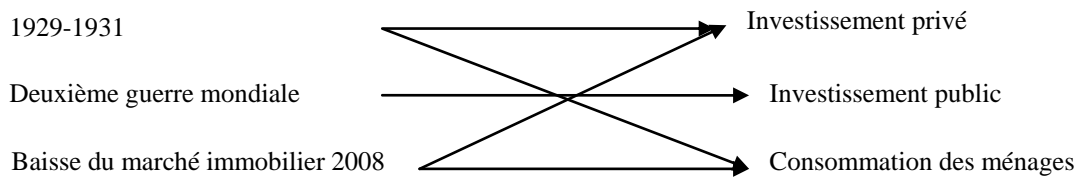
Toujours au tableau numérique, toujours sur le même principe, un élève fait bouger les courbes sur les conseils de ses camarades.

Le cas a) doit correspondre aux événements de 1929-1930- 31 et 2008.

Le cas b) correspond aux dépenses de guerre.

Apport du professeur : vous avez noté que, par rapport au choc d'offre, toujours lié aux coûts de production, les chocs de demande peuvent avoir des origines diverses selon la composante de la demande globale qui est affectée.

Il est donc demandé aux élèves de tracer des flèches qui relient chaque exemple du texte à la composante de la demande globale affectée (les flèches ne figurent pas sur l'exemplaire des élèves).



Apport du professeur : vous noterez au passage le caractère contra-cyclique souhaitable de la dépense publique. Par exemple, quand l'investissement et la consommation ralentissent et que, pour reprendre les termes de ce que l'on a vu dans la première partie de ce questionnement, la croissance effective est inférieure à la croissance potentielle, la dépense publique ; si elle augmente, peut contribuer à éviter une crise conjoncturelle.

Pour la mise en commun de ce qui a été appris sur le choc de demande, on peut demander aux élèves de s'inspirer de ce qu'ils ont écrit sur le choc d'offre, afin de garder la même structure de pensée.

Cours. À retenir.

Le deuxième des trois schémas explicatifs est le choc de demande. Il peut expliquer la variabilité de la croissance à court terme par le biais de la variation de la demande globale.

Le choc de demande est un événement qui a pour particularité de déplacer la courbe de demande à court terme.

On distingue des chocs de demande positifs et négatifs.

Le choc de demande négatif se caractérise par un recul de la demande globale sous l'effet du recul de l'une ou de plusieurs de ses composantes (investissement, consommation, dépense publique, exportation). Il déplace la courbe de demande vers la gauche, réduisant les quantités échangées (exemple : crises de 1929, de 2008).

Le choc de demande positif se caractérise par une augmentation de la demande globale. Il déplace la courbe de demande vers la droite, augmentant les quantités échangées (exemples : deuxième guerre mondiale aux États-Unis).

### III Le cycle du crédit

#### A Qu'est-ce que le cycle du crédit ?

Le professeur demande d'abord aux élèves de rappeler ce qu'est un cycle.

Réponse : alternance de mouvements de hausse et de baisse.

On a appliqué le terme de cycle pour les variations de la croissance. On peut faire de même avec le crédit.

Le document 8 peut être utilisé sous forme de questionnaire aux élèves, introduisant une progressivité dans l'analyse.

Question : Quelles courbes illustrent la croissance économique ?

Réponse : Les courbes en noir (PIB en volume)



Question : Quelle est la différence entre les deux autres courbes ?

Réponse : Le type d'agents ayant recours au crédit.

Question : Aux États-Unis comme dans la zone euro, quelle courbe a le plus de volatilité ?

Réponse : Le crédit aux entreprises

Question : Faites une phrase avec les données de 2000, concernant la zone euro.

Réponse : En 2000, dans la zone euro, selon l'article de Flash Économie Natixis de 2008, le PIB a augmenté en volume d'environ 4 % par rapport à 1999, les crédits aux ménages et aux entreprises d'environ 9 % par rapport à 1999.

Question : Peut-on trouver une corrélation entre croissance économique et variation des crédits ?

Réponse : Globalement, quand le taux de croissance s'accélère, le montant des crédits connaît aussi une variation positive, encore plus forte (exemples : Europe 2000, États-Unis 2004). À l'inverse, un ralentissement de la croissance peut entraîner un effondrement des crédits (exemples : États-Unis 1992, 2001).

Mais, dans l'autre sens, on voit aussi que les crises peuvent survenir quand le niveau de nouveaux crédits s'emballe (exemple : 2008).

B Comment expliquer ce lien entre cycle de crédit et croissance ?

Le premier paragraphe du document 6 permet de comprendre le lien entre crédit abondant et crises. Deux questions peuvent dès lors expliquer ces liens et sont posées aux élèves.

Question : Pourquoi les agents s'endettent-ils en période de croissance ?

Réponse : Il existe un « paradoxe de la tranquillité ». Quand il y a croissance, les agents en profitent, de même que des taux d'intérêt bas et de bonnes anticipations basées sur des comportements mimétiques.

Question : Pourquoi trop d'endettement peut-il conduire à la crise ?

Réponse : Lorsque l'endettement n'est plus soutenable et que le risque de crédit devient trop grand pour les banques, les taux d'intérêt remontent, peuvent conduire au surendettement.

Apport du professeur : on verra, de plus, dans la dernière partie du questionnaire, que cela peut aussi engendrer un mécanisme cumulatif de déflation par la dette (Irving Fischer 1933).

Pour la mise en commun, il peut être demandé aux élèves de compléter un texte à trous (les mots à compléter sont ici soulignés).

Cours. À retenir.

Le troisième des trois schémas explicatifs des fluctuations est le cycle du crédit. Il part du constat que la demande de crédit des agents économiques est elle aussi soumise à des fluctuations. Plus précisément, comme l'a expliqué Hyman Minsky, il existe un « paradoxe de la tranquillité ». Lorsque la croissance est forte, les agents peuvent avoir tendance à s'endetter encore plus, profitant des taux d'intérêt faibles. Les emprunteurs offrent alors moins de garanties. Il y a plus de risque de crédit. Les taux d'intérêt finissent par remonter, provoquant surendettement des ménages et faillites d'entreprises, ce qui agit à la fois sur l'offre et la demande de façon négative. Par exemple, on peut citer la crise des subprimes (crédits abusivement accordés aux ménages) aux États-Unis en 2008.

### **III – Proposition de travaux dirigés**

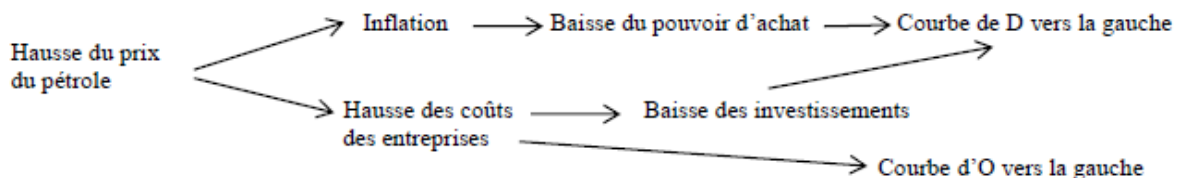
Les travaux dirigés peuvent se faire en deux étapes : l'approfondissement des trois schémas avec l'étude de trois mécanismes présentés dans le doc 8, puis l'approfondissement à travers le lien avec la demande globale (doc. 2).

### A/ Décrire les conséquences de certains événements

La classe est divisée en trois groupes. Chacun d'entre eux doit travailler sur une partie du doc 4 pour présenter schématiquement ce qui s'est passé à la suite de trois événements. Chaque groupe doit désigner un animateur et un rapporteur et construire un schéma à partir du texte, en expliquant s'il s'agit d'un choc d'offre, d'un choc de demande et/ou d'un cycle de crédit.

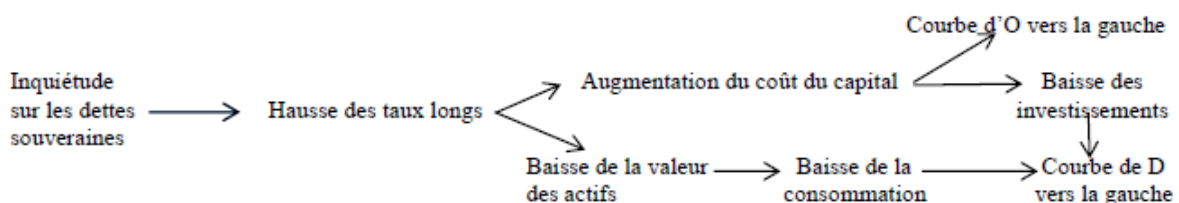
#### Schémas et explications attendus

##### Groupe 1 : La hausse du prix du pétrole



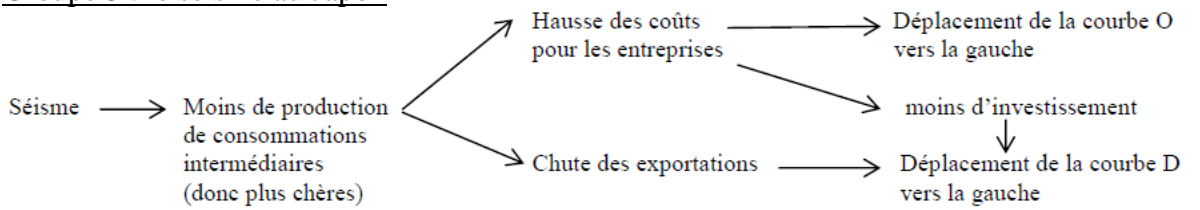
Il s'agit donc à la fois d'un choc d'offre négatif et d'un choc de demande négatif.

##### Groupe 2 : l'inquiétude sur les dettes souveraines



Il s'agit donc au départ d'un cycle du crédit qui se poursuit par des chocs d'offre et de demande négatifs.

##### Groupe 3 : le séisme au Japon



(On peut éventuellement ajouter à ce schéma, comme au précédent, l'effet de contagion vers les autres pays)

Il s'agit donc au départ d'un choc d'offre négatif qui a aussi pu dévier vers un choc de demande négatif.

Méthode à retenir. Pour pouvoir expliquer une crise à partir d'un événement fondateur, on peut utiliser un schéma de causalité et réfléchir sur les déplacements de courbes que cet événement induit.

### B/ Penser le lien avec la demande globale

Le document 2, qui a déjà pu être utilisé dans le questionnaire 1.1 sur les sources de la croissance, peut être remobilisé pour expliquer les variations de la croissance.

Il ne s'agit plus dès lors de présenter ou de lire le document (ce qui a été déjà fait), ni de comparer l'apport global des composantes, mais plutôt d'expliquer la crise de 2008 en lien avec les composantes de la demande globale.

Question : En 2007, quelle composante de la demande a été la première touchée ?

Réponse. Le solde du commerce extérieur.

Question : En 2009, quelle composante de la demande peut expliquer principalement le choc de demande négatif ?

Réponse : L'investissement privé, (ainsi que les variations de stocks)

Question : Quels rôles jouent les variations de stocks et la demande publique dans la crise ?

Réponse : La variation de stocks a plutôt une nature pro-cyclique. Quand les entreprises voient arriver la crise, elles réduisent leurs stocks, et inversement.

La demande publique a plutôt une nature contra-cyclique. Sa variation annuelle est toujours restée positive en période de crise, notamment en raison des plans de relance du gouvernement de François Fillon.

Cours. À retenir. Les schémas explicatifs des fluctuations peuvent être reliés à la demande globale. On constate ainsi l'importance de l'investissement privé dans les chocs de demande, le caractère cumulatif de la gestion des stocks et l'aspect contra-cyclique souhaité des dépenses publiques.

#### **IV Évaluation** (10 points, 30 minutes)

Par rapport aux objectifs présentés précédemment, il faut que les élèves puissent distinguer les différentes causes (A), puis qu'ils puissent expliquer les trois schémas en lien avec la demande globale (B).

Pour cela on utilisera le graphique du document 1. Afin d'éviter que les élèves soient handicapés par une mauvaise lecture du graphique (ce qui n'est pas le but de l'évaluation), une note de lecture sera apposée au bas de ce document.

« En 1997, la croissance du PIB en France était d'environ 1% en glissement annuel (par rapport à 1996) et celle de la zone euro hors France d'environ 2 % selon l'OFCE, n°117, 2011/12 ».

Première question : Classez les évènements cités dans ce tableau (les réponses sont proposées et sont soulignées dans la proposition de réponse et il est précisé qu'il faut prendre l'effet initial en considération) (4 points)

	Ont contribué à l'expansion	Ont contribué à la dépression
Chocs d'offre		<u>Hausse du prix du pétrole</u>
Chocs de demande	<u>Politiques de relance</u>	<u>Crises asiatiques et russes</u> <u>Hausse du prix du pétrole</u>
Cycle du crédit		<u>Crise financière</u>

(L'une des deux réponses suffit pour le prix du pétrole)

Deuxième question : reliez les évènements cités ci-dessous à leurs conséquences (les flèches n'apparaissent pas sur l'exemplaire élève) (2 points)

Choc d'offre positif	→	déplacement de la courbe d'O vers la droite
Choc d'offre négatif	→	déplacement de la courbe de D vers la droite
Choc de demande positif	→	déplacement de la courbe d'O vers la gauche
Choc de demande négatif	→	déplacement de la courbe de D vers la gauche

Troisième question : Complétez le texte à trous suivant (2 points)

(Les réponses sont ici soulignées et n'apparaissent pas dans l'exemplaire élève)

En 2008, un schéma explicatif de la crise des subprimes a été celui du cycle du crédit. Pendant les années qui ont précédé, les agents se sont endettés en profitant de taux d'intérêt bas. Ceux-ci ont fini par remonter, provoquant des faillites d'entreprise et du surendettement chez les ménages. Cela a ensuite entraîné une deuxième explication : le choc de demande, à cause d'un recul de l'investissement et de la consommation qui sont des composantes de la demande globale.

Quatrième question : QCM (2 points)

(Les bonnes réponses sont soulignées et le barème étudié afin de ne pas être incité à répondre au hasard)

1) Hyman Minsky a expliqué :

- a) le paradoxe de la tranquillité
- b) le paradoxe de la crédibilité
- c) le paradoxe de Solow

2) La demande globale comprend :

- a) les exportations
- b) les importations
- c) l'augmentation des stocks

3) Les dépenses de guerre aux États-Unis en 1940 ont provoqué :

- a) un choc de demande négatif
- b) un choc de demande positif
- c) un cycle de crédit

4) Un déplacement d'une seule courbe vers la droite

- a) ne change rien aux quantités échangées
- b) fait augmenter les quantités échangées
- c) fait baisser les quantités échangées

Le devoir corrigé est rendu à la séance suivante et permet ainsi d'introduire la troisième partie sur les mécanismes cumulatifs susceptibles d'engendrer déflation et dépression.

## V Bibliographie indicative

A) À l'usage du professeur et des élèves

Patrick Artus, *Ne pas oublier que nous sommes confrontés à un choc de demande négative*, Flash éco Natixis, 2008 (notamment pour la clarté des schémas).

Patrick Artus, *Croissance effective et croissance potentielle*, Flash éco Natixis, 2007 (afin d'avoir une idée claire sur cette distinction).

B) À l'usage du professeur

Xavier Timbeau et Thomas Jobert, *L'analyse de la conjoncture*, coll. Repères, 2011 (qui peut servir pour tout le questionnement).

John Kenneth Galbraith, *La crise de 1929. Anatomie d'une catastrophe financière*, 1955 (pour un exemple concret).

Joseph Schumpeter, *Business Cycles*, 1939 (pour une observation et une explication théorique).

Michel Aglietta *La crise : les voies de sortie*, 2010 (avant de proposer des solutions, l'auteur revient sur les constats).

Jean-Luc Gaffard, *La croissance économique*, 2011 (afin de revoir quelles sont les composantes de la croissance mobilisables).

Et bien entendu, les différents manuels américains, notamment Joseph Stiglitz, Carl Walsh, Jean-Dominique Lafay, *Principes d'économie moderne*, De Boeck, 2009

### III - Epreuve orale de leçon

**Jury** : Daniel Fleutôt, Arcangelo Figliuzzi, Sophie Harnay, Marc Montoussé, Marc Pelletier, Jacques Rodriguez.

**Rapporteur** : Marc Montoussé.

#### 3.1. Bilan statistique

##### Agrégation interne

Nombre de candidats admissibles : 42

Nombre de candidats présents : 42

Moyenne des candidats présents : 11,29 (10,32 en 2013 ; 9,97 en 2012)

Nombre de candidats admis : 20

Moyenne des candidats admis : 13,55 (13,18 en 2013 ; 11,53 en 2012).

##### *Distribution des notes :*

Note	Nombre de candidats	Effectif cumulé	
5 à 6	2		2
7 à 9	14	16	
10 à 12	8	24	
13 à 15	14	38	
16 et 17	4	42	

##### Concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés (CAERPA)

Nombre de candidats admissibles : 8

Nombre de candidats présents : 8

Moyenne des candidats présents : 9,63 (9,13 en 2013 ; 8,50 en 2012)

Nombre de candidats admis : 4

Moyenne des candidats admis : 11,5 (10,75 en 2013)

##### *Distribution des notes :*

Note	Nombre de candidats	Effectif cumulé	
5 à 8	3		3
9 à 12	3	6	
13		2	8

#### 3.2. Exemples de sujets

##### ➔ Dominante économie

Faut-il imiter le modèle allemand ?

Modèle social français et mondialisation

La réduction de la dette publique

La désindustrialisation des économies

La politique de la concurrence en Europe

Les politiques d'entreprise dans la mondialisation  
Information et marché du travail  
Comment expliquer la persistance du chômage ?  
Le marché peut-il être une réponse aux défaillances de l'Etat ?  
La place du progrès technique dans la croissance  
La portée du concept de capital humain en économie  
La monnaie est-elle neutre ?  
A qui la firme appartient-elle ?  
Institutions et développement  
Qu'est-ce qu'un bon taux de change ?  
Les limites des théories traditionnelles du commerce international  
Le protectionnisme est-il favorable à la croissance économique ?  
La régulation des échanges internationaux  
La zone-euro est-elle une zone monétaire optimale ?  
Peut-il exister une croissance sans épargne ?  
La mondialisation est-elle un jeu à somme positive ?  
L'offre crée-t-elle la demande ?  
Banques centrales et équilibre macroéconomique

## → Dominante sociologie

L'évolution du rôle de l'entrepreneur de la Révolution Industrielle à aujourd'hui  
Travail et intégration sociale  
La démocratisation scolaire influe-t-elle sur la mobilité sociale ?  
La société de consommation  
Le monde rural dans la France contemporaine  
Le conflit est-il le moteur du changement social ?  
Les femmes et la mobilité sociale  
Syndicalisme et mobilisation collective  
Socialisation et comportements politiques  
La monnaie, un phénomène social total ?  
Entreprise et société  
Les classes sociales sont-elles toujours un concept sociologique pertinent ?  
La ville, objet de sociologie  
Individualisme et analyse sociologique  
La sociologie est-elle une science comme les autres ?  
Le déclassement social  
En quoi peut-on parler d'une « tradition sociologique » ?  
Le modèle de la citoyenneté à la française est-il en crise ?  
La globalisation, approches sociologiques  
La famille est-elle toujours une instance de socialisation ?  
Que sont devenues les classes populaires aujourd'hui ?  
La « société du risque » existe-t-elle ?  
Peut-on parler d'un affaiblissement des normes sociales aujourd'hui ?  
Le travail est-il une valeur en voie de disparition ?  
Peut-on encore parler de domination masculine ?  
L'école est-elle en crise ?  
L'âge est-il un critère social ?

### 3.3. Commentaires et recommandations

#### Commentaires

Les attentes du jury et les caractéristiques des prestations des différents candidats ne présentent pas de différences significatives par rapport à ce qui a pu être observé ces dernières années. Les remarques faites dans les derniers rapports conservent donc toute leur actualité et sont en partie reprises dans le présent rapport.

L'entretien a pour objectif de permettre aux candidats de préciser certains points insuffisamment développés dans l'exposé et d'apporter des prolongements ou des éclairages complémentaires en liaison avec le sujet. D'autres questions visent à tester les connaissances et la capacité de raisonnement des candidats sur différents champs : économie, sociologie, sciences politiques et histoire économique et sociale.

Les sujets posés sont de difficulté inégale, au moins en apparence. Comme les années précédentes, le jury a tenu à préserver une grande variété de thématiques et de formulations de sujets pour pouvoir tester l'ensemble des compétences potentiellement attendues. Mais, il va de soi qu'il a été tenu compte dans les attentes et les niveaux d'exigence de la complexité et de la difficulté des problèmes à traiter. Il convient donc de rappeler que les qualités attendues de la leçon correspondent aux standards universitaires et que les candidats ne sauraient se contenter de reproduire, telle quelle, une leçon de classe de première ou terminale.

Les candidats ont quasiment tous satisfait aux exigences formelles de l'exercice : exposé de 25 à 30 minutes, plan clairement annoncé, développement structuré. En revanche, tous les candidats n'ont pas fait preuve à la fois de rigueur dans la construction de leur problématique et dans leur manière de traiter le sujet et n'ont pas su apporter la démonstration d'une parfaite maîtrise scientifique des contenus.

Les notes les plus faibles ont été attribuées à des prestations qui présentaient un ou plusieurs des défauts suivants :

- une erreur de cadrage du sujet, soit que le candidat n'aborde pas l'une des dimensions importantes du sujet, soit qu'il traite un autre sujet bien plus large ou connexe ;
- l'absence de problématique réelle ; certains exposés sont restés trop descriptifs ;
- des contre-sens importants sur la pensée des auteurs cités ou des défauts de cohérence dans l'argumentation.

Par ailleurs, certains exposés se réduisent à la présentation superficielle d'une liste d'auteurs et d'analyses souvent mal maîtrisés comme ont pu le montrer les questions posées lors de l'entretien. Mieux vaut ne mobiliser que quelques auteurs bien choisis et connus du candidat que de chercher à faire illusion.

Le jury a particulièrement regretté les lacunes de certains candidats qui, par exemple, ne connaissaient pas la loi de Gresham ou les socialistes utopiques. La maîtrise de l'analyse microéconomique est encore globalement insuffisante ; il n'est pas admissible qu'un candidat à un concours de très haut niveau comme l'agrégation ne sache pas expliquer comment se construit une courbe d'offre.

### **Conseils pour la préparation de l'épreuve de leçon**

Il faut d'abord attacher la plus grande importance à l'introduction qui permet au jury de s'assurer que la problématique d'ensemble du sujet a été comprise et que l'exposé en couvre tout le périmètre. Il importe d'indiquer clairement comment on a compris le sujet, le cadrage que l'on en fait, la délimitation de son champ et surtout les principaux enjeux qui seront privilégiés. Il est conseillé de projeter le plan (des transparents sont disponibles lors de la préparation).



Le candidat doit faire un effort de réflexion personnelle. Il s'agit aussi de maîtriser parfaitement les notions fondamentales des programmes de sciences économiques et sociales au lycée, de parfaire sa culture générale, notamment en histoire, et d'approfondir ses connaissances en économie, notamment en microéconomie, en sociologie et en sciences politiques. Les ouvrages les plus fondamentaux des « grands auteurs » doivent être lus. Il faut aussi se tenir au courant des évolutions scientifiques en économie et en sociologie, en lisant régulièrement des revues de vulgarisation de qualité et des ouvrages synthétiques. Le jury conseille aux candidats de travailler sur de bons manuels universitaires bien actualisés et qui permettent de s'initier à la rigueur des raisonnements. Les principaux faits retraçant la dynamique de l'économie mondiale et les transformations du champ social doivent être connus. Le candidat doit être capable de donner quelques ordres de grandeur (PIB, taux d'épargne, taux d'ouverture...).

Les questions posées lors de l'entretien sont volontairement variées de manière à évaluer les candidats sur différents registres. Elles sont de difficultés graduées afin que le jury soit en mesure d'étalonner les prestations. Le jury ne s'attend pas à ce que le candidat réponde à toutes les questions. Il teste les connaissances, mais aussi la capacité à réagir ou à argumenter de manière cohérente. Mieux vaut avouer une ignorance plutôt que de chercher à esquiver une question par des procédés rhétoriques. Il est aussi conseillé de répondre directement et précisément aux questions ; il faut être synthétique.

## IV- Epreuve orale de commentaire d'un dossier

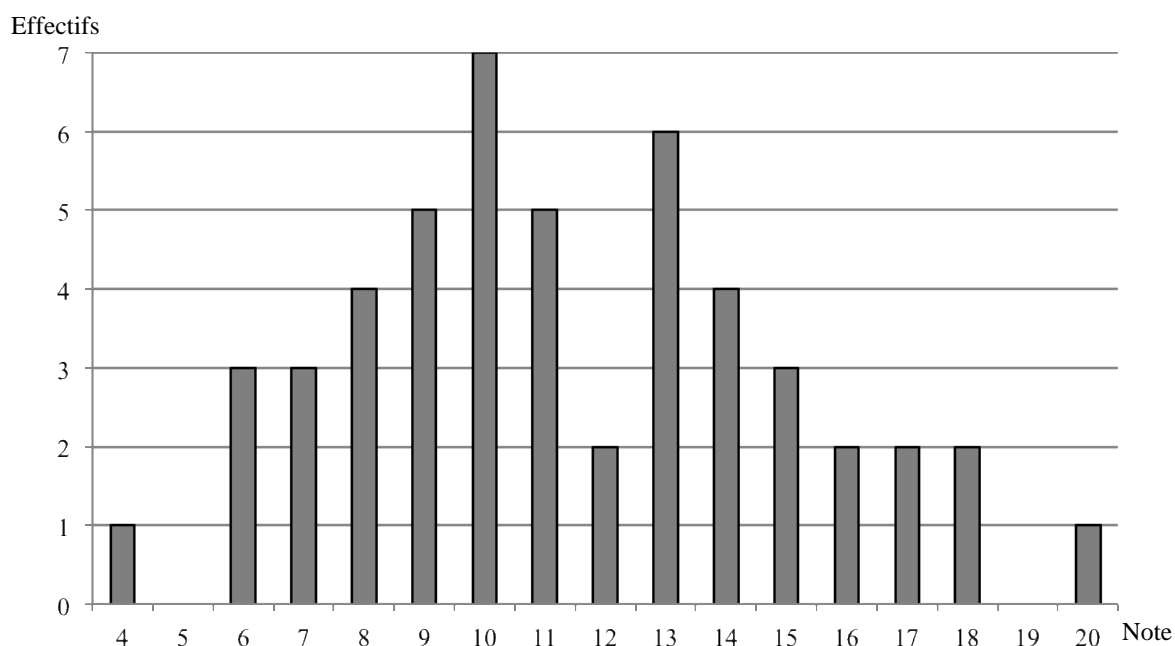
**Jury :** Michèle Le Bras, Jean-Paul Lebel, Corinne Martin, Hervé Muller, Marc Pelletier.

**Rapporteurs :** Michèle Le Bras, Hervé Muller, Marc Pelletier

### 4.1. Bilan statistique

	Nombre de candidats admissibles	Nombre de candidats présents	Moyenne des candidats présents	Ecart-type	Nombre de candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10	Nombre de candidats admis	Moyenne des candidats admis
Agrégation	42	42	11,3	3,5	28	20	13,4
CAERPA	8	8	11,8	4,3	6	4	15
Ensemble des candidats admissibles	50	50	11,4	3,6	34	24	13,6

**Distribution des notes de l'épreuve orale sur dossier (agrégation et CAERPA)**



## 4.2. Commentaires et recommandations

### Rappels des modalités de l'épreuve

Cette épreuve de commentaire d'un dossier est régie par l'article 5 de l'Arrêté du 06 janvier 2011 publié au *Journal Officiel* n°0023 du 28 janvier 2011 portant sur les modalités des épreuves orales d'admission de la section sciences économiques et sociales du concours interne de l'agrégation.

*« Le dossier, proposé par le jury au candidat, est constitué d'un ou plusieurs documents portant sur les programmes de sciences économiques et sociales des classes de seconde, première ES et terminale ES.*

*Le dossier est à dominante économique si le sujet de leçon de la première épreuve orale d'admission est à dominante sociologique et/ou science politique. Il est à dominante sociologique et/ou science politique si le sujet de leçon de la première épreuve orale d'admission est à dominante économique.*

*Le dossier comporte des données quantitatives (tableaux, graphiques, etc.) et inclut une ou deux questions d'ordre mathématique ou statistique.*

*Le candidat ne dispose d'aucun document autre que ceux inclus au dossier. Seule l'utilisation d'une calculatrice fournie par le jury est autorisée.*

*Durée de la préparation : trois heures ;*

*Durée de l'épreuve : quarante-cinq minutes [exposé : quinze minutes ; interrogation sur les données quantitatives : quinze minutes ; entretien : quinze minutes] ;*

*Coefficient 4.*

*Un programme de mathématiques et statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales est publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale. »*

Le programme de mathématiques et statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales est publié au *Bulletin officiel* spécial n°1 du 27 janvier 2011.

### Composition des dossiers et déroulement de l'épreuve

Chaque dossier est composé de deux parties. La première partie est un dossier documentaire à dominante économique si le sujet de leçon de la première épreuve orale d'admission est à dominante sociologique et/ou science politique. Il est à dominante sociologique et/ou science politique si le sujet de leçon de la première épreuve orale d'admission est à dominante économique. Le dossier documentaire est constitué d'un ou plusieurs articles scientifiques ou d'extraits d'ouvrages et comprend des données statistiques. La seconde partie du dossier correspond à un exercice de mathématiques et statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales. Chaque exercice est composé de deux questions portant sur deux domaines distincts du programme de mathématiques. L'une des questions au moins est basée sur les données quantitatives ou les outils mathématiques et statistiques fournis ou utilisés dans la première partie du dossier. Les dossiers proposés à cette session et des exemples d'exercices mathématiques sont présentés à la suite de ce rapport.

Le candidat dispose de trois heures de préparation sans autre document que ceux inclus au dossier. Seule l'utilisation d'une calculatrice fournie par le jury (type TI84 de Texas Instruments ou Casio 95+) est autorisée. L'épreuve se déroule de la façon suivante :

- Exposé : 15 minutes
- Entretien à partir de l'exposé : 15 minutes
- Interrogation sur l'exercice de mathématiques et statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales : 15 minutes (présentation par le candidat de ses résultats puis échanges avec le jury).

Les observations et conseils présentés ci-dessous ne marquent pas d'inflexions majeures par rapport à la session précédente.

### Observations sur les prestations des candidats et les attendus de l'épreuve

Comme en témoignent les résultats, l'épreuve de dossier a été globalement bien réussie. Le jury a effectivement eu le plaisir d'assister à des prestations de qualité qui démontraient une capacité d'analyse des dossiers documentaires et de bonnes connaissances mathématiques. La majorité des candidats a bien géré le temps de l'exposé ; les plans étaient généralement bien présentés (le plus souvent à l'aide d'un transparent, ce qui est d'ailleurs conseillé pour les deux parties de l'épreuve : exposé et exercices de mathématiques) et respectés. Les candidats ont, dans l'ensemble, manifesté une bonne aisance orale.

### ***Contenu de l'exposé et construction du commentaire***

Comme les années précédentes, le jury tient à rappeler que le commentaire ne doit pas se réduire à un résumé, même pertinent, du dossier documentaire. Les exposés les moins bons se sont limités à une simple restitution des documents, sans perspective critique ni arrière-plan théorique ou illustration. L'exposé se cantonne alors à une paraphrase du dossier n'apportant aucun élément d'analyse probant. Il s'agit du défaut majeur et du plus couramment observé par le jury. L'exposé doit donc chercher à introduire une « valeur ajoutée ». Il convient dès l'introduction de contextualiser le dossier, son objet, les enjeux qu'il soulève, les références théoriques et méthodologiques auxquelles il renvoie. Le jury attend également que le candidat définisse clairement une problématique à partir de laquelle il structurera son exposé et à laquelle il répondra en conclusion. On peut tout à fait admettre que le candidat privilégie une dimension du dossier à une autre si ce choix est pertinent au regard de la problématique adoptée. Les plans généralistes, « stéréotypés », transposables à n'importe quel support documentaire ne sont pas recevables. Le jury porte donc une attention particulière à la construction et à la définition de la problématique ainsi qu'à la qualité du plan proposé.

Ce travail indispensable de problématisation et de mise en perspective critique (notamment au regard de travaux économiques et/ou sociologiques sur le même thème) ne peut évidemment pas se faire sans un degré de maîtrise satisfaisant des connaissances scientifiques auxquelles le dossier fait référence. A cet égard, le jury a parfois constaté avec surprise une méconnaissance de certains concepts et références théoriques de base (par exemple : fluidité sociale, taux de chômage, volatilité électorale, objectivisme/subjectivisme, asymétries d'information, DIPP, théorie du cycle de vie, dispersion/disparité, action sociale). Il est attendu de la part des candidats une parfaite maîtrise des références théoriques, notions et mécanismes présents dans les programmes d'enseignement des sciences économiques et sociales.

Le fléchage disciplinaire des dossiers en science économique ou en sociologie ne doit pas conduire, si le thème s'y prête, à s'interdire tout croisement disciplinaire qui est l'une des caractéristiques de l'enseignement des sciences économiques et sociales.

Le jury accorde également une grande importance à la qualité de la présentation orale. La clarté du propos, un ton exprimant la conviction, la capacité à se détacher de ses notes et une posture adaptée à une situation d'enseignement sont attendus de la part du jury.

### ***L'entretien***

L'entretien débute dès que le candidat a terminé son exposé, même si celui-ci n'a pas duré 15 minutes. Il doit être conçu comme un temps de dialogue avec le jury. Ainsi, les questions sont centrées sur le thème du dossier. Elles ne visent en aucune façon à piéger le candidat ou à le mettre en difficulté. Elles doivent lui permettre de prolonger sa réflexion en apportant des précisions ou des approfondissements et de développer des points non ou peu abordés lors de l'exposé. Le jury attend des réponses claires et concises. Les stratégies d'évitement, les réponses volontairement longues et inadaptées sont pénalisées. Durant cette phase, le jury attend que le candidat fasse preuve d'ouverture et de réactivité.

### **Critères d'évaluation**

Le jury fonde donc son évaluation sur les critères suivants :

- Capacité d'analyse du dossier.
- Capacités à problématiser et à construire un plan.
- Capacité à mobiliser des connaissances scientifiques précises et rigoureuses.
- Maîtrise des outils de mathématiques et de statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales.
- Qualité de la présentation orale.

## **Remarques complémentaires sur l'exercice de mathématiques et statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales**

### ***Déroulement de l'entretien***

Le candidat expose ses résultats puis le jury oriente son questionnement en fonction des aspects de l'exercice qu'il souhaite voir expliciter par le candidat.

### ***Commentaires généraux***

Le jury rappelle l'importance d'une culture mathématique de base pour enseigner les sciences économiques et sociales. Cela implique de préparer soigneusement cet aspect de l'épreuve en amont du concours et de prévoir un temps suffisant lors des trois heures de préparation pour traiter l'exercice de mathématiques. L'évaluation en mathématiques a d'ailleurs eu un caractère très discriminant dans l'évaluation globale de l'épreuve : des candidats ayant réalisé un bon exposé ont parfois été très pénalisés par un manque de compétences en mathématiques ; *a contrario*, d'autres ont profité de leur excellente prestation sur l'exercice de mathématiques.

Les connaissances du candidat sur les champs du programme abordés et ses capacités à les exploiter sont évidemment au cœur de l'évaluation de sa prestation. Mais le jury attend également qu'il fasse preuve de clarté et rigueur dans leur expression et leur présentation et qu'il sache donner du sens aux résultats obtenus. Devant une éventuelle difficulté, le jury évalue aussi ses capacités d'analyse et de réflexion ainsi que son sens critique à l'égard des démarches adoptées ou des résultats obtenus. Ces compétences sont d'autant plus importantes que tous les exercices sont contextualisés et/ou proposent la modélisation d'une situation issue de champs divers, souvent à caractère socio-économique. La longueur des énoncés ne préjuge pas de leur niveau de difficulté estimé par le jury. Si certains exercices mobilisent des connaissances de niveau universitaire, tous les sujets sont pour partie appuyés sur des connaissances et des compétences de niveau lycée. Il est donc attendu que les contenus mathématiques de l'enseignement secondaire en série ES soient maîtrisés.

### ***Remarques particulières***

Le jury tient à insister sur le fait que les sujets peuvent porter sur l'ensemble du programme. Compte tenu de la place des statistiques et des probabilités dans les programmes actuels du secondaire et de leurs nombreuses applications dans les champs socio-économiques, ces sujets prennent néanmoins une large place dans les interrogations.

Encore une fois cette année, le jury a été surpris du nombre de candidats qui calculent les taux d'évolution moyens sans savoir les justifier.

#### **▪ Analyse :**

La maîtrise des techniques analytiques s'est révélée être très inégale selon les candidats et l'étude des variations manque de rigueur (signe de la dérivée, résolution d'inéquations). Les fonctions exponentielles et logarithmes doivent être connues et maîtrisées (définition, dérivée, variations, limites...).

▪ **Statistiques :**

Si cette année, la notion d'ajustement linéaire a été bien maîtrisée par la majorité des candidats, en revanche, la thématique de l'échantillonnage et celle de l'estimation par intervalle de confiance (et donc de la qualité de la mesure lors d'une enquête statistique) sont très mal maîtrisées et, même, confondues.

La notion de fluctuation d'échantillonnage, malgré son importance dans l'analyse des enquêtes statistiques est aussi très mal maîtrisée. Globalement, les candidats confondent la fréquence inconnue dans une population et la fréquence observée sur un échantillon. Ces notions sont pourtant maintenant inscrites dans les programmes de mathématiques du lycée, notamment dans la filière ES.

▪ **Probabilités :**

Le jury a été agréablement surpris par la bonne maîtrise de la majorité des candidats des probabilités conditionnelles, des arbres de probabilités, des variables aléatoires, de la loi binomiale et de la modélisation par une loi normale.

Quelques candidats ont été capables de donner du sens à la modélisation probabiliste. Les graphes probabilistes et le calcul matriciel associé ont été bien maîtrisés par certains candidats à qui il a été demandé de l'utiliser.

Le jury insiste sur l'importance à accorder à cette partie du programme dans la préparation.

▪ **Usage des calculatrices :**

Depuis 2006, des calculatrices sont fournies aux candidats afin d'éviter l'usage des calculatrices personnelles. Il est donc indispensable que les candidats soient capables d'utiliser une calculatrice de base (type TI 84 de Texas Instruments ou Casio 35+ ).

**Quelques conseils aux futurs candidats à l'épreuve**

La préparation de l'exercice de l'épreuve de dossier est un investissement rentable pour le futur candidat. S'il est nécessaire de manifester des connaissances solides à propos de concepts plus élaborés pour se voir attribuer une excellente note, il est, *a contrario*, très pénalisant de se présenter à l'épreuve sans une maîtrise convenable des contenus et méthodes enseignées en mathématiques dans l'enseignement secondaire : il semble en effet évident qu'un professeur agrégé de sciences économiques et sociales doit pouvoir manipuler avec un certain recul les outils et concepts abordés par les élèves de lycée en mathématiques en général et dans l'analyse et le traitement de l'information chiffrée en particulier. Les futurs candidats aux épreuves sont donc invités à approfondir leurs connaissances en mathématiques, en commençant par s'assurer de la maîtrise des plus élémentaires d'entre elles. On conclura ce rapport en rappelant que la maîtrise des concepts et des outils ne saurait se départir des méthodes d'analyse et de sens critique indispensables à toute démarche pédagogique.

**Éléments bibliographiques en mathématiques et statistiques :**

**Pour une bonne préparation de base :**

- Des manuels, au choix, des classes de première et de terminale S ou ES ou de BTS.
- H. Carnec, J.M. Dagoury, R. Seroux, M. Thomas : *Itinéraires en statistiques et probabilités* (Ellipses).

**Pour approfondir :**

Des manuels de classes préparatoires économiques et commerciales, ECS (pour y trouver la notion d'estimateur) ECE ou ECT.

.

**Pour les exercices de base :**

- Les rapports des années précédentes.
- Les annales corrigées du Bac ES ou du BTS CGO.

### 4.3. Sources des dossiers (première partie de l'épreuve)

#### Dossiers de sociologie :

##### *Dossier 1 :*

- Document 1 : F. DE SINGLY, *Les uns avec les autres*, A. Colin, 2003. (extrait chapitre 2 : La crise de la stabilité)
- Document 2 : A. REGNIER-LOILIER, « Quand la séparation des parents s'accompagne d'une rupture du lien entre le père et l'enfant », *Population et sociétés*, n°500, mars 2013. (Extrait de données statistiques)
- Document 3 : N. BLANPAIN, L. LINOT, « 15 millions de grands-parents », *INSEE Première*, n°1459, octobre 2013. (Extrait de données statistiques)

##### *Dossier 2 :* E. DURKHEIM, *Le Suicide*, PUF, 2002 (1987).

- Extrait 1 : Introduction, p. 5 à 15.
- Extrait 2 : Livre II : Causes sociales et types sociaux – Chapitre III : Le suicide égoïste, p.204.
- Extrait 3 : Livre III : Du suicide comme phénomène social en général – Chapitre premier : L'élément social du suicide, p.333 à 337.

##### *Dossier 3 :* C. PEUGNY, C. VAN DE VELDE, « Repenser les inégalités entre les générations », *Revue française de sociologie*, 2013/4, vol.54. (Extrait)

##### *Dossier 4 :* A. MUXEL, « La mobilisation électorale en 2012 », *Revue française de science politique*, 2013/2, vol.2. (Extrait)

##### *Dossier 5 :* M. OKBA, « Métiers des pères et des descendants d'immigrés : une mobilité sociale davantage liée à l'origine sociale qu'à l'origine géographique », *DARES Analyses*, n°58, septembre 2012.

##### *Dossier 6 :*

- Document 1 : A. MUXEL, « L'abstention : Déficit démocratique ou vitalité politique ? », *Pouvoirs*, n°12, janvier 2007, P. 43-55.
- Document 2 : X. NIEL et L. LINCOT, *L'inscription et la participation électorales en 2012 - Qui est inscrit et qui vote*, division Enquêtes et études démographiques, Insee, n°1411, septembre 2012. (Extrait de données statistiques)

#### Dossiers de science économique :

##### *Dossier 1 :*

- Document 1 : L. FONTAGNE, A. D'ISANTO, « Chaînes d'activité mondiales : des délocalisations d'abord vers l'Union européenne », *INSEE première*, n°1451, juin 2013.
- Document 2 : *Tableau de bord de l'attractivité de la France*, Ministère de l'Économie et des Finances – Édition 2012, Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR), Conseil d'analyse stratégique (CAS), Agence française pour les investissements internationaux (AFII). (Extraits de données statistiques)

##### *Dossier 2 :*

- B. MARC, L. RIOUX « Le coût de la main-d'œuvre : comparaison européenne 1996-2008 », *Emploi et salaires*, INSEE, 2012. (Extrait)

**Dossier 3 :**

- Document 1 : X. TIMBEAU (dir.), « Le commencement de la déflation – Perspective 2013-2014 », *OFCE, Analyse et prévision*, n°129, avril 2013. (Extrait : pp.45-56)
- Document 2 : C. NOYER, « La BCE est prête à combattre la déflation », Tribune parue dans le *Wall Street Journal* – le 21 novembre 2013.

**Dossier 4 :**

- V. TOUZE, « France – Allemagne, Y-a-t-il un dividende démographique ? », *Les notes de l'OFCE* - N° 35/11 octobre 2013. (Extrait)

**Dossier 5 :**

- P. AGHION, A. ROULET, *Repenser l'État*, La République des idées, Seuil, 2011. (extrait du chapitre 3)

**Dossier 6 :**

- F. HENRIET et N. MAGGIA, « Croissance verte et croissance économique », *Bulletin de la Banque de France*, n°190, 4<sup>ème</sup> trimestre 2012. (Extrait)



## 4.4 Exemples de sujets de mathématiques (seconde partie de l'épreuve)

### Sujet 1 :

#### Partie 1

« En 2012, 28 000 sociétés marchandes non financières, employant au moins 50 salariés à la fin 2008, étaient implantées en France. Selon l'enquête Chaînes d'activité mondiales, au cours des trois années 2009 à 2011, 4,2 % d'entre elles ont procédé à des délocalisations d'activités. »

1. Calculer le nombre de sociétés marchandes non financières, employant au moins 50 salariés, ayant procédé à des délocalisations.

« Ces sociétés employaient près de 500 000 salariés en 2011, soit 6,5 % de l'emploi des 28 000 sociétés étudiées. Toujours sur le même champ, presque autant de sociétés (3,1 %) ont envisagé des délocalisations sans les effectuer. »

2. Calculer le nombre de salariés appartenant à ces 28 000 sociétés ainsi que le nombre de sociétés marchandes non financières, employant au moins 50 salariés, n'ayant pas effectué de délocalisation.
3. D'après le tableau ci-dessous, 18 % des sociétés ayant effectué une délocalisation d'au moins une activité l'ont fait au moins pour partie vers la Chine.

#### ① Zones d'accueil des délocalisations d'activités des sociétés de 50 salariés ou plus entre 2009 et 2011

	Proportion de sociétés ayant délocalisé	Pour chaque activité, en % du nombre de sociétés ayant délocalisé l'activité						
		Union européenne			Afrique	Chine	Inde	États-Unis et Canada
		UE	dont UE15	dont nouveaux États membres				
Au moins une activité	4,2	55	38	22	24	18	18	8
Activité cœur de métier	2,7	44	28	19	27	26	12	6
Au moins une activité support	2,1	65	48	24	16	9	26	9

Note : pour chaque activité, la somme des proportions est supérieure à 100 % car une société a pu effectuer plusieurs délocalisations d'activités vers des zones géographiques différentes sur la période.  
Lecture : 2,1 % des sociétés marchandes non financières de 50 salariés ou plus ont délocalisé (totalement ou partiellement) au moins une activité support. 65 % des sociétés ayant effectué une telle délocalisation l'ont fait au moins pour partie vers l'Union européenne.  
Champ : sociétés marchandes non financières de 50 salariés ou plus (fin 2008) implantées en France, dont le secteur appartient aux divisions 05 à 82 (hors divisions 64 à 66) de la NAF rév.2.  
Source : Insee, enquête Chaînes d'activité mondiales.

Un journaliste effectue un sondage auprès de 400 sociétés marchandes non financières, employant au moins 50 salariés à la fin 2008 ; il constate que 88 sociétés ont délocalisé au moins pour partie vers la Chine. Il réfute alors les données publiées par l'Insee.

Ce journaliste a-t-il raison de réfuter ces données ? Justifier votre réponse en déterminant un intervalle de fluctuation asymptotique de la fréquence au seuil de 95%.

#### Partie 2

Dans une petite ville, un promoteur immobilier projette de construire un lotissement dont le nombre de maisons ne pourra pas dépasser 20 maisons construites.

Le coût moyen de production, en millions d'euros, pour  $x$  maisons construites ( $0 < x \leq 20$ ) est donné par :

$$C_M(x) = 0,6x + 3,2 - 3,6 \ln(x).$$

Chaque maison est vendue 600 000 euros.

1. a. Combien de maisons le promoteur doit-il prévoir de construire pour que le coût moyen de production soit minimal ?
2. a. Déterminer l'expression du coût total de production,  $C(x)$  ainsi que celle du coût marginal de production,  $C_m(x)$ .
- b. Justifier que le bénéfice total est maximal lorsque  $1,2x - 1 - 3,6 \ln(x) = 0$ .
- c. Justifier que cette équation admet une solution unique sur l'intervalle  $[3 ; 20]$  et donner une valeur arrondie au dixième de cette solution.

## Sujet 2 :

### Partie 1

1. Tableau XXII ci-dessous. Expliquer comment est calculé le coefficient de préservation 2,25 des époux par rapport aux célibataires. Interpréter le résultat.

**TABLEAU XXII**

*Comparaison du taux des suicides par million d'habitants de chaque groupe d'âge et d'état civil dans la Seine et en province (1889-1891)*

Ages	Hommes			Coefficients de préservation par rapport aux célibataires		Femmes			Coefficients de préservation par rapport aux célibataires	
	Célibataire	Époux	Veufs	Des époux	Des veufs	Célibataire	Épouses	Veuves	Des épouses	Des veuves
<b>Province</b>										
15-20	100	400		0,25		67	36	375	1,86	0,17
20-25	214	95	153	2,25	1,39	95	52	76	1,82	1,25
25-30	365	103	373	3,54	0,97	122	64	156	1,90	0,78
30-40	590	202	511	2,92	1,15	101	74	174	1,36	0,58
40-50	976	295	633	3,30	1,54	147	95	149	1,54	0,98
50-60	1 445	470	852	3,07	1,69	178	136	174	1,30	1,02
60-70	1 790	582	1 047	3,07	1,70	163	142	221	1,14	0,73
70-80	2 000	664	1 252	3,01	1,59	200	191	233	1,04	0,85
Au delà	1 458	762	1 129	1,91	1,29	160	108	221	1,48	0,72
Moyennes des coefficients de préservation				2,88	1,45				1,49	0,78
<b>Seine</b>										
15-20	280	2 000		0,14		224				
20-25	487	128		3,80		196	64		3,06	
25-30	599	298	714	2,01	0,83	328	103	296	3,18	1,10
30-40	869	436	912	1,99	0,95	281	156	373	1,80	0,75
40-50	985	808	1 459	1,21	0,67	357	217	289	1,64	1,23
50-60	1 367	1 152	2321	1,18	0,58	456	353	410	1,29	1,11
60-70	1 500	1559	2902	0,96	0,51	515	471	637	1,09	0,80
70-80	1 783	1 741	2082	1,02	0,85	326	677	464	0,48	0,70
Au delà	1 923	1 111	2 089	1,73	0,92	508	277	591	1,83	0,85
Moyennes des coefficients de préservation				1,56	0,75				1,79	0,93

Source : E. DURKHEIM, *Le Suicide*, PUF, 2002 (1987).

2. Tableau I.

**TABLEAU I**

*Constance du suicide dans les principaux pays d'Europe  
(chiffres absolus)*

Années	France	Prusse	Angleterre	Saxe	Bavière	Danemark
1841	2 814	1 630		290		337
1842	2 866	1598		318		317
1843	3 020	1 720		420		301
1844	2 973	1 575		335	244	285
1845	3 082	1 700		338	250	290
1846	3 102	1 707		373	220	376
1847	(3 647)	(1 852)		377	217	345
1848	(3 301)	(1649)		398	215	(305)
1849	3 583	(1 527)		(328)	(189)	337
1850	3 596	1736		390	250	340
1851	3 598	1809		402	260	401
1852	3 676	2073		530	226	426
1853	3 415	1942		431	263	419
1854	3700	2198		547	318	363
1855	3 810	2351		568	307	399
1856	4 189	2377		550	318	426
1857	3 967	2 038	1349	485	286	427
1858	3 903 2	126	1 275	491	329	457
1859	3 899 2	146	1248	507	381	451
1860	4 050	2 105	1 365	548	339	468
1861	4 454	2 185	1 347	(643)		
1862	4 770	2 112	1 317	557		
1863	4 613	2 374	1 315	643		
1864	4 521	2 203	1 340	(545)		411
1865	4 946	2 361	1 392	619		451
1866	5 119	2 485	1 329	704	410	443
1867	5 011	3 625	1 316	752	471	469
1868	(5 547)	3 658	1 508	800	453	498
1869	5 114	3 544	1 588	710	425	462
1870		3 270	1 554		486	
1871		3 135	1 495			
1872		3 467	1 514			

Source : E. DURKHEIM, *Le Suicide*, PUF, 2002 (1987).

- Calculer les pourcentages d'évolution des suicides en France entre 1846 et 1856, puis entre 1856 et 1869.
- Calculer le taux de croissance annuel moyen du nombre de suicides entre 1841 et 1860.
- On suppose qu'à partir de l'année 1841, le nombre de suicides augmente de 1,93 % par an. Soit  $u_n$  le nombre de suicides à l'année 1841 +  $n$ .

Quelle est la nature de la suite  $(u_n)$  ?

Donner, pour tout entier naturel  $n$ , l'expression de  $u_n$ .

Calculer, selon ce modèle, le nombre de suicides en 1869. Comparer avec le résultat donné dans le tableau.

## Partie 2

Une entreprise propose à ses salariés deux types d'horaires mensuels, fixes ou variables.

Chaque année les employés sont consultés sur les types d'horaires qui seront appliqués l'année suivante.

Au début de l'expérience 60 % des employés sont favorables aux horaires fixes.

On estime qu'un employé favorable aux horaires fixes, est encore favorable à ces horaires fixes l'année suivante, quatre fois sur dix.

Un employé favorable aux horaires variables sera encore favorable aux horaires variables l'année suivante, neuf fois sur dix.

- Traduire la situation par un graphe probabiliste et donner la matrice de transition.
- Calculer la probabilité qu'un employé soit favorable aux horaires fixes au bout de deux ans.
- Déterminer l'état probabiliste stable et interpréter le résultat.

## Sujet 3 :

**Tableau 3. Évolution de la sociologie des abstentionnistes au premier tour de l'élection présidentielle : 2002-2007-2012 (en pourcentages)**

	2002	2007	2012	Écart	
				2007/2002	2012/2002
<i>Sexe</i>					
Hommes	28	18	16	- 10	- 2
Femmes	31	16	20	- 15	+ 4
<i>Âge</i>					
18-24 ans	34	20	31	- 14	+ 11
25-34 ans	34	22	25	- 12	+ 3
35-49 ans	29	18	22	- 11	+ 4
50-64 ans	26	12	14	- 14	+ 2
65 ans et plus	29	12	5	- 17	- 7
<i>Profession</i>					
Agriculteurs	31	12	-	- 19	-
Artisans, commerçants	31	19	24	- 12	+ 5
Professions libérales, cadres sup.	30	10	19	- 20	+ 9
Professions intermédiaires	30	11	12	- 19	+ 1
Employés	33	19	23	- 14	+ 4
Ouvriers	28	20	23	- 8	+ 3
<i>Statut</i>					
Salariés du privé	29	18	22	- 11	+ 4
Salariés du public	29	13	22	- 16	+ 9
Indépendants	32	13	15	- 19	+ 2
Chômeurs	30	25	30	- 5	+ 5
Étudiants	28	12	35	- 16	+ 23
<i>Diplômes</i>					
Sans diplôme, certificat d'études	33	19	19	- 14	=
BEPC/CAP/BEP	31	18	16	- 13	- 2
Baccalauréat	28	14	21	- 14	+ 7
Bac + 2	27	16	16	- 11	=
Enseignement supérieur	27	9	18	- 18	+ 9

Sources : PEF (2002), Cevipof, FNSP, CIDSP, Cecip, ministère de l'Intérieur, vague 2 et Enquête post-électorale présidentielle 2002 (n = 4 017) ; PEF (2007), Cevipof, ministère de l'Intérieur, vague 2 et Enquête post-électorale présidentielle 2007 (n = 4 000) ; Enquête post-électorale 2012 réalisée en ligne, Cevipof (n = 1 504). Pondération socio-démographique et politique.

**Source :** A. MUXEL, « La mobilisation électorale en 2012 », *Revue française de science politique*, 2013/2, vol.2.

### Partie 1 :

A partir du tableau 3 : Évolution de la sociologie des abstentionnistes au premier tour de l'élection présidentielle.

1. En 2002, les hommes représentent 45% des inscrits.

a. Calculer le pourcentage d'abstentionnistes au premier tour en 2002.

b. Au premier tour de ces élections le nombre d'abstentionnistes est de 11 698 956. Déterminer le nombre d'inscrits.

c. Lors de ce premier tour, il y a eu 28 498 471 votes exprimés.

M. Chirac a obtenu 19,88% des votes exprimés, combien a-t-il obtenu de voix au premier tour ?

M. Jospin a obtenu 4 610 113 voix. Déterminer le pourcentage des inscrits ayant votés pour M. Jospin.

Déterminer le pourcentage des votes exprimés que M. Jospin a reçu.

2. Dans le tableau dans la colonne 2, il est noté que l'écart entre 2002 et 2007 pour les hommes est de -10 : que représente ce nombre ? Exprimer par un pourcentage ce même résultat.
3. Lors du deuxième tour des élections présidentielles les résultats ont été les suivants : M. Chirac : 82,2% et M. Le Pen : 17,8 %. Indiquer comment représenter ces résultats sur un diagramme semi-circulaire. (On donnera la valeur des angles).
4. Peut-on affirmer que le nombre d'abstentionnistes chez les hommes au premier tour des élections présidentielles a diminué entre 2007 et 2012 ?

## Partie 2 :

Dans une entreprise, une personne a une évolution de son salaire horaire calculée de la façon suivante :  
Chaque 1<sup>er</sup> janvier : on augmente le salaire horaire de 3% puis on ajoute 0,20 €.  
Le 2 janvier 2000 : le salaire horaire de cette personne notée  $t_0$  est de 9 €.

1. Calculer le salaire horaire pour cette personne au 2 janvier 2005.
2. On note  $t_n$  le salaire horaire le 2 janvier de l'année 2000 + n. Ainsi par définition  $t_0 = 9$  €.
  - a. Exprimer  $t_{n+1}$  en fonction de  $t_n$ .
  - b. En déduire  $t_n$  en fonction de n. (On étudiera la suite  $v_n = t_n + \frac{20}{3}$ ).
  - c. Déterminer la plus petite valeur de n vérifiant :  $t_n \geq 15$  €.

Dans cette même entreprise, on approche la répartition des salaires mensuels en 2012, en euros, par une loi normale de moyenne 1800 et d'écart type 200.

3. Calculer la probabilité pour qu'un employé choisi au hasard dans cette entreprise ait un salaire supérieur à 2000 € ?

## Sujet 4 :

### Les grand-mères non diplômées ont en moyenne 6 petits-enfants

en %

	Grand-parent	Parent sans petit-enfant	Sans enfant	Total	Nombre moyen de petits-enfants parmi les grands-parents
<b>Sexe</b>					
Homme	80,1	6,0	13,9	100	4,9
Femme	80,4	5,4	14,2	100	5,3
<b>Sexe et diplôme</b>					
Homme non diplômé	79,3	4,9	15,8	100	5,4
Homme CEP, brevet	80,0	6,2	13,8	100	4,7
Homme bachelier	81,5	7,2	11,3	100	4,9
Femme non diplômée	84,4	4,8	10,8	100	6,1
Femme CEP, brevet	79,8	5,7	14,5	100	4,9
Femme bachelière	72,7	6,0	21,3	100	5,1
<b>Taille de la fratrie</b>					
1	74,5	7,1	18,4	100	4,5
2	79,2	6,2	14,6	100	4,6
3	80,5	5,9	13,6	100	5,0
4	80,9	5,6	13,5	100	5,4
5 ou plus	83,5	4,4	12,1	100	5,9
<b>Situation vis-à-vis de l'immigration</b>					
Immigré	81,2	6,3	12,5	100	6,2
Non immigré	80,2	5,6	14,2	100	5,1
<b>Ensemble</b>	<b>80,3</b>	<b>5,7</b>	<b>14,0</b>	<b>100</b>	<b>5,2</b>

Note : la taille de la fratrie comprend l'enquêté.

Lecture : 80,1 % des hommes de 75 ans ou plus sont grands-parents. Les grands-pères de 75 ans ou plus ont en moyenne 4,9 petits-enfants.

Champ : les personnes âgées de 75 ans ou plus, en ménage ordinaire, France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

Source : N. BLANPAIN, L. LINOT, « 15 millions de grands-parents », *INSEE Première*, n°1459, octobre 2013.

## Partie 1

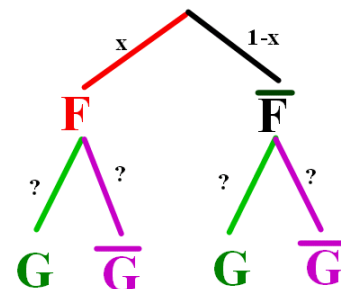
On étudie le tableau ci-dessus :

- Définir à l'aide d'une phrase le nombre 14.2 sur la deuxième ligne de ce tableau.
- On interroge au hasard, une personne âgée de 75 ans ou plus, en ménage.

On note  $F$  l'événement : « La personne interrogée est une femme » et  $\bar{F}$  son événement contraire.

On note  $G$  l'événement : « La personne interrogée est un grand parent. » et  $\bar{G}$  son événement contraire.

- A l'aide du tableau, donner la valeur de  $P(G)$  puis compléter les probabilités écrites sur les branches du deuxième niveau de l'arbre pondéré ci-contre.
- Ecrire, en justifiant, l'équation vérifiée par la probabilité  $x$ .
- Résoudre cette équation et interpréter le résultat obtenu.
- On interroge un grand parent, calculer la probabilité que ce soit un homme.



## Partie 2

On étudie l'évolution du pourcentage des enfants, qui ont perdu leur grand-père paternel, parmi ceux ayant leur père en vie. Cette évolution est modélisée par la fonction définie sur l'intervalle  $I = [0 ; 50]$  par :

$$f(x) = \frac{100}{1 + 4,2e^{-0,1x}}$$

où  $f(x)$  le pourcentage étudié à l'âge  $x$ , exprimé en années, de l'enfant.

La courbe représentative (C) de la fonction  $f$  est donnée en annexe.

1. Lecture de la courbe
  - a. A la naissance, quel est le pourcentage des enfants dont le père est en vie, mais qui ont perdu leur grand-père ?
  - b. A 30 ans, quel est le pourcentage des enfants dont leur père est en vie et qui ont encore leur grand père ?
  - c. A partir de quel âge, 95 % des enfants dont le père est en vie, ont perdu leur grand-père ?
2. a. Retrouver par le calcul, les variations de la fonction  $f$  sur l'intervalle  $I$ . Dresser le tableau des variations de  $f$  sur l'intervalle  $I$ .
  - b. Résoudre dans l'intervalle  $I$ , l'inéquation  $f(x) \geq 95$ . Comparer au résultat 1.c.

### Annexe

